

CALMANN-LÉVY

Martine Bouillon

Viol d'anges

*Pédophilie : un magistrat contre
la loi du silence*

« *Viol d'anges* n'est pas un écrit de circonstance, même si les circonstances le rendent d'une dramatique actualité : je porte ce livre en moi depuis vingt ans. Depuis vingt ans, je suis magistrat et je suis ulcérée de voir mes contemporains utiliser des enfants comme objets sexuels, dans l'indifférence générale.

Je ne détaille pas ici les horreurs dont j'ai été témoin : voyeurs, passez votre chemin !

J'analyse plutôt ce que j'ai compris, en abordant sans complaisance les questions les plus concrètes : y a-t-il un portrait psychologique du pédophile ? Un profil type de l'enfant abusé ? Que sait-on vraiment des réseaux ? Que se passe-t-il dans le secret des familles meurtries et dans le cœur des mères complices ? Quels remèdes suggérer ?

Je clame que la pédophilie est le crime le plus grand et le plus grave de l'humanité, car les enfants victimes de sévices sexuels sont détruits à vie. À crime exceptionnel, je suis partisane d'opposer une loi d'exception. »

MARTINE BOUILLON

VIOL D'ANGES

*Pédophilie :
Un magistrat contre la loi du silence*

Calmann-Lévy

Sommaire

Couverture

Présentation

Page de titre

Dédicace

LE VASE BRISÉ

1 - ENVOI

Une réalité biaisée

Pourquoi cet ouvrage ?

Le juste milieu

Un arbre

Qui s'intéresse à l'enfant ?

2 - ITINÉRAIRE D'UN MAGISTRAT

D'un théâtre à l'autre

Dire le droit

Ma quête

Justice et émotion

Être ou avoir

À propos des enfants

3 - UNE ÉPOQUE DÉRACINÉE

Être un humain

« Ce qui est en haut comme ce qui est en bas »

Les astres

Les étapes initiatiques

La négation de tout

La fin d'un monde

4 - LA PÉDOPHILIE

La pédophilie

Cet esprit bien français

Du viol

Le viol concerne-t-il les enfants ?

5 - LES FAITS, LA LOI

Quand « ça » n'existe pas

Du déni au non-dit

Ce que disent les textes

De l'ambiguïté de l'acte sexuel

De la minorité, de la majorité

De l'individu, de la société

6 - ICI ET MAINTENANT

Ah ! les Temps Modernes

Le Minitel

L'irruption du sida

La rue et la misère

La mort rôde...

La drogue

7 - LES RÉSEAUX ET LA CONSOMMATION

Du tourisme sexuel

Fugueurs en danger

Une criminalité et des sectes au fait de la modernité

Les « réseaux casse-croûte »

Le commerce, l'industrie du sexe

Comment fonctionne un « réseau casse-croûte »

Revenons au plus simple

En voie de prolétarianisation

8 - UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Destruction ou autodestruction des êtres

Des hommes

Des femmes

Des enfants

Du silence et de ses détours

La contagion de la révélation : sortir du silence

9 - PORTRAIT DU PÉDOPHILE

Le débile

La brute

M. ou Mme Tout-le-Monde

Femmes et pédophiles

Un bon vendeur

Le viol de l'ange

10 - PORTRAIT DE L'ENFANT ABUSÉ

Des défenses suffisantes

Identités niées

Violés et reviolés

Déshumaniser la victime

Révéler

Imploser

Quand l'abusé devient abuseur

Asexués

11 - VICTIMES ET BOURREAUX

Tirer le rideau

Le procès de la victime

Un jeu de miroirs

12 - DES REMÈDES

La conférence internationale de Stockholm

Un crime contre l'humain

Prévenir et punir

Le danger de la récidive

Ne plus déléguer

La parole de l'enfant

13 - CITOYENNE DU MONDE

Hermès

Un monde plus libre, plus solidaire, plus fraternel

Aide ou assistance ?

Les membres de l'association

Trismégiste

ÉPILOGUE

Sauvetage

REMERCIEMENTS

À propos de l'auteur

Notes

Copyright d'origine

Achevé de numériser

*Je dédie ce livre à celle dont l'anagramme est contenu
dans le titre de cet ouvrage ;
celle à qui je dois tant, celle sans qui je n'aurais pu
avoir tant de joie ;
celle que je remercie d'Être :
à AGNÈS.*

*À mes merveilleux enfants
et à tous les enfants du monde.*

LE VASE BRISÉ

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé ;
Le coup dut effleurer à peine :
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé ;
Personne encore ne s'en doute,
N'y touchez pas, il est brisé.

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit ;
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt ;

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde,
Il est brisé, n'y touchez pas.

SULLY PRUDHOMME

1

ENVOI

Une réalité biaisée

Je porte ce livre en moi depuis vingt ans.

Avant d'aborder les douloureuses questions que suscite la révélation récente de nombreuses affaires de pédophilie, avant même de me présenter, de retracer mon parcours professionnel, je crois utile de donner au lecteur quelques précisions qui lui feront comprendre dans quel esprit j'entends m'adresser à lui.

Il s'agit avant tout de conjurer les malentendus, et ceux-ci peuvent vite se multiplier quand on aborde un tel sujet. Je suis magistrat et le témoignage que me permet de porter l'exercice de ma fonction constitue l'ossature de mes réflexions. Mais je sais également qu'à se cantonner aux dépositions entendues dans un cabinet d'instruction, ou dans une vie ou une expérience de juge, on ne pourra qu'offrir une vision biaisée de ce qu'est la pédophilie aujourd'hui. Ne serait-ce que parce que le magistrat est alors en présence de victimes ayant franchi le pas : elles parlent et portent plainte. Ça ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas d'autres, loin de là...

Un juge travaille sur les dossiers qui s'amoncellent sur son bureau. Il ne connaît qu'un nombre très réduit de victimes.

De la même façon, on connaît mal les auteurs d'abus sexuels sur enfants et si on se borne à l'expérience d'un magistrat singulier, on a forcément une vision très réductrice de ce qu'est un pédophile. Or, la définition du pédophile recouvre en réalité une multitude de personnes extrêmement différentes, confrontées à des situations très dissemblables. Si certains vont directement, dès qu'ils reconnaissent avoir des « tendances », consulter un psychiatre ou tout autre thérapeute, d'autres, sans doute les plus nombreux, ne sont recensés nulle part. Ils passent à travers les mailles de tous les filets sociaux, ne sont jamais démasqués, et par définition, on ne saurait dire combien ils sont. En droit, nous appelons cela le « chiffre noir ».

Je ne limiterai donc pas mon propos à ma seule expérience de juge d'instruction, que je fus pendant douze ans, ni à celle de juge aux affaires matrimoniales, ni à celle de substitut que je suis aujourd'hui.

Pourquoi cet ouvrage ?

Depuis vingt ans, je suis magistrat ; et depuis vingt ans, je suis choquée de voir mes contemporains utiliser des enfants comme objets sexuels. Je considère aujourd'hui que la pédophilie est une terrible maladie sociale, et donc une cause nationale. Ni plus ni moins.

J'ai participé à de nombreux colloques sur la maltraitance des enfants et j'ai pu constater l'évolution de ces séminaires, qui, au fil des années, ont évoqué la maltraitance globale et subsidiairement sexuelle, puis l'inceste et, enfin, la pédophilie. A chaque fois, malgré le scandale provoqué, l'évolution devenait irréversible.

Les blocages rencontrés me donnaient de plus en plus envie d'en parler. C'est ainsi qu'avec mes complices de toujours — un psychiatre, un avocat, un éducateur, un juge — nous avons un jour décidé de percer le mur du silence et de publier un livre qui se voulait informatif et didactique. Le temps, hélas, ne nous en a pas laissé le loisir. Mais l'idée semée ne m'a dès lors plus lâchée. Peu à peu, mon point de vue a évolué et je me suis aperçue que j'avais mûri un autre livre. J'avais vraiment besoin d'écrire sur la pédophilie.

À l'automne 1996 s'est réunie la conférence internationale de Stockholm, à laquelle, grâce à la Voix de l'Enfant¹, j'ai eu la chance de participer ; je ne remercierai jamais assez la Fédération. Pour moi, cette réunion a servi de détonateur pour faire exploser toute cette vision finalement bien française, bien « magistrat », que j'avais encore. Ces quelques journées m'ont permis d'accéder à une appréhension beaucoup plus globale des choses. J'y ai rencontré beaucoup de gens, j'ai discuté avec nombre d'entre eux, qui m'ont restitué leurs pratiques, leurs expériences, notamment un homme qui a déterré un gamin victime de *snuf movies* : ces cassettes pornographiques sadomasochistes représentant, en direct, la mort d'un enfant abusé et torturé sexuellement.

Je me refuse très nettement à raconter dans le détail des faits divers de ce genre, mais je peux essayer d'en donner une image un peu plus élevée. Si j'en restituais la triste réalité, le quotidien, je resterais dans le sordide, un sordide qui donne envie de vomir. J'essaie donc de prendre un recul suffisant.

Ce que je propose dans ces pages m'échappe en partie. D'une certaine façon, je ne suis pas responsable de ce que j'écris. Cela vient tout seul. J'y assiste complètement interloquée, mais j'ai la conviction que c'est le seul type de discours qui puisse vraiment sortir les gens de la pédophilie.

Parce que si je vais plus loin, c'est-à-dire en fait si je reste dans la sinistre réalité des abus sexuels d'enfants, j'ai peur de flatter le voyeurisme, et donc de conforter un certain nombre de personnes dans leur boue.

C'est un petit peu le remède à la pédophilie que j'essaie de dessiner ici : pour en sortir, il faut s'élever. En détaillant divers drames de la pédophilie, c'est comme si je m'abaissais dans l'espoir d'élever par la suite. C'est impossible ! Je m'y refuse tout net. Si on ne prend pas le problème à un niveau un peu plus élevé, on donne son accord tacite à nombre de gens qui pourraient lire cet ouvrage afin de se rassasier, de se justifier, de se conforter.

Je suis tentée, comme tout procureur, de dresser le constat d'une société, et de clamer, dans une espèce de réquisitoire : voilà ce qui se passe, voilà les charges qui existent contre la pédophilie, voilà les peines, les efforts qu'il faut entreprendre pour s'en sortir.

Je n'ai pas envie de me retrouver dans le borbier des criminels. C'est le rôle de l'accusé d'être dedans, pas le mien.

On ne va pas plonger dans les sables mouvants pour en extraire quelqu'un. On reste sur la rive. Je suis sur cette rive, et je tire la corde.

Cela ne m'empêchera pas de parler, de poser des questions très concrètes, mais sans céder au voyeurisme. Par exemple, y a-t-il un profil type d'enfant abusé ? Tous les enfants ne sont pas victimes de pédophiles, et tous ne peuvent pas l'être. Dans les familles où toutes les filles ont été violées, il y a souvent une exception. On verra pourquoi.

De même essaiera-t-on de repérer le moment du passage à l'acte : comme par hasard, l'abus sexuel d'un enfant survient très souvent quand sa mère est à l'hôpital, en train d'accoucher d'un petit frère ou d'une petite sœur, ou juste avant. C'est, hélas ! plus fréquent qu'on ne l'imagine. L'homme traverse alors un moment de déstabilisation (ce peut être aussi à l'occasion de la mort d'un des parents, du chômage ou de la retraite, ou de toute autre fracture dans sa vie), qui fait qu'il ne pense qu'à « ça » : il ne veut pas être père, il veut encore être enfant, il plonge dans la régression.

Le juste milieu

Peut-être comprend-on mieux maintenant pourquoi je me refuse à entrer dans la souffrance de l'autre : si je souffre avec lui, je ne peux plus avoir le recul suffisant pour lui en parler. Qu'on ne me demande pas davantage de rester dans les hauteurs : je n'aurais plus accès à la communication... J'en ai conclu qu'il fallait me situer à ce niveau : le juste milieu. Car il faut toujours dire à l'accusé qu'il y a moyen de s'élever, de sortir de la fange où il s'est laissé choir. Toujours ! D'abord il peut pardonner, pardonner à lui-même : quand on a tué son fils, c'est un acte irréversible, ce n'est pas facile de se pardonner. Il en est de même quand on a violé quelqu'un, et que, par conséquent, on s'est aussi violé soi-même.

La justice ne doit pas consister à enfoncer les justiciables. Il faut montrer à celui que l'on juge toutes les étapes de ce qu'il peut parcourir pour en tirer une leçon positive.

Il peut paraître paradoxal de proposer la prison pour aller vers un mieux. Mais il faut considérer que celle-ci laisse le temps du cheminement et de la réflexion : le temps d'une analyse. L'accusé doit se rendre compte de la gravité de son acte au degré de la gravité de la sanction. On lui donne une échelle de réflexion sur les valeurs. On le restructure pour qu'il parvienne à distinguer ce qu'il faut faire de ce qu'il ne faut pas faire, ce qui est grave de ce qui ne l'est pas. C'est aussi un moyen de se délimiter, et de se purifier, de payer sa dette et de se ressaisir.

Un arbre

Mon propos est bien davantage de dire à cet homme ou à cette femme, à cet accusé : « Réagissez, vous êtes un être humain, retrouvez votre dignité d'être humain. » Pour l'exprimer autrement, dans l'exercice de mon métier, je prends l'exemple de l'arbre, avec ses racines et ses branches, et j'explique au délinquant que, s'il coupe les unes ou les autres, il n'est plus rien. Il deviendra un poteau, un zombie, mais pas un homme.

En cette fin de siècle assez déprimante — en tout cas déprimée — , les êtres humains sont comme des poteaux, des zombies, ils ont oublié leurs racines et leurs branches. Ils tiennent tant bien que mal debout, mais ils ne peuvent plus s'abriter de la pluie, ni du vent. Ils sont complètement ballottés de tous côtés, subissent leur vie au lieu de la prendre en main, pour pouvoir dire, comme Auguste, dans *Cinna* : « Je suis maître de moi comme de l'univers. »

La maîtrise de soi implique la maîtrise par le bas, par le haut et par le milieu. Si ces trois éléments ne sont pas réunis en nous, nous n'arrivons à rien. J'écris avec ces trois éléments. C'est la seule façon de contribuer, bien que je ne sois pas prédicatrice ni moraliste, ni polémiste, à une entreprise plus vaste : faire reprendre conscience aux gens de leur vraie place dans ce monde. Tant qu'ils n'auront pas retrouvé la leur, ils ne pourront pas redonner leur place aux autres. Chacun est à la fois Dr Jekyll et Mr Hyde, chacun est capable du pire comme du meilleur, nous devons l'accepter.

Il faut donc que tout un chacun puise, dans les trois domaines — spirituel, intellectuel et matériel — , les forces de se maîtriser et l'équilibre suffisant pour avancer. Un homme qui se trouve face à un tribunal est par définition en déséquilibre.

Un magistrat se doit donc d'être un relais, une espèce de passerelle entre deux mondes, celui des gens dits « normaux » et celui des gens dits « délinquants ». Il doit rééquilibrer les forces en présence. La balance, emblème de la justice, porte bien en elle cette signification.

Qui s'intéresse à l'enfant ?

Un homme peut retrouver cet équilibre, puisqu'il est mature. Il peut se servir de ses connaissances dans les trois domaines. Un enfant n'a pas cette possibilité, il ne maîtrise pas les mêmes outils que l'adulte ; et la justice, symbolisée par la balance, se doit de faire pencher les plateaux dans le bon sens pour compenser ce manque. Le magistrat que je suis s'intéresse à toute exploitation d'un homme par un autre. Mais plus spécifiquement encore à celle d'un enfant, parce que personne n'en parle, ni ne veut se pencher sur le problème. Un adage de juristes dit : « Juge des mineurs, juge mineur. » Dans la crise que nous vivons, les seules valeurs crédibles sont les valeurs d'avenir. Mon combat est celui de l'avenir de l'homme, de son respect. Et c'est le combat du magistrat. Un combat de tous les instants et dans tous les domaines.

On devrait clamer plus haut que la pédophilie est le crime le plus grand et le plus grave de l'humanité, car les enfants victimes de sévices sexuels sont des enfants détruits, à vie. Et quand on ne veut pas entendre quelque chose, je le répète inlassablement, et je finis par le crier. Tant que ce ne sera pas entendu, je le crierai et le crierai encore !

Pourquoi nos sociétés prêtent-elles attention aux enfants ? Parce que ce sont des consommateurs-nés. Cet aspect des choses mis à part, qui s'intéresse à l'enfant ? Il ne vote pas, il n'a pas le droit à la parole, il n'est pas actif et n'est donc pas producteur de richesses. Il n'a qu'un droit, celui de se taire. Il se tait et on abuse de lui !

Le passage au XXI^e siècle ne nous permet pas de dire quelles sont les nouvelles valeurs de l'humanité. Celle-ci traverse une phase de confusion absolue, comme dans toutes les périodes de transformation en profondeur.

L'« an mil » avait déstabilisé l'humanité qui croyait en la fin du monde mais gardait un repère religieux. Le changement que nous vivons aujourd'hui me paraît beaucoup plus déstabilisant encore — car en même temps que nous changeons de millénaire, nous changeons aussi d'ère symbolique : nous entrons dans l'ère du Verseau.

ITINÉRAIRE D'UN MAGISTRAT

D'un théâtre à l'autre

Je suis une fille de « théâtres ». J'ai grandi dans ce milieu. J'y ai compris à quel point ce qui se jouait sur une scène n'était pas superficiel. Et à quel point mettre des masques consistait finalement à les retirer.

Pour entrer dans la magistrature, il m'a fallu répondre à un certain nombre de questions ; les plus gênantes sont celles qui font le plus réfléchir et le plus avancer. Il pouvait paraître surprenant, il y a vingt ans, de vouloir embrasser une carrière juridique, sans rapport avec son statut social antérieur. Mais sans doute est-ce en innovant qu'on fait progresser les mentalités. Mon examinateur s'est aussi étonné de la confrontation de deux mondes antinomiques : le théâtre et le crime. Mais à la réflexion, la cour d'assises et le théâtre classique ont les mêmes règles : ils se concentrent tous deux sur les travers des êtres humains en situation de crise. Chacun y joue son crédit, son honneur, sa vie. L'une et l'autre permettent d'élever le débat de l'humaine condition, d'en régler les conflits, de dénouer des blocages ; ils ont tous les deux une fonction cathartique et magique évidente.

Je porte également un grand intérêt à toutes les religions. Je me sens complètement religieuse, dans le sens du mot latin *religere*, qui signifie « relier ». Ce qui me fascine le plus est que chaque croyance, par son folklore, ses mots, ses concepts, ses rites propres, contient une parcelle de la sagesse de l'humanité et, en même temps, l'universalité de cette sagesse. Cela invite nécessairement à la tolérance et me conduit à n'appartenir à aucune religion en particulier, et à me retrouver dans toutes.

Dire le droit

Je suis magistrat, cadre supérieur de la Fonction publique. Je suis rémunérée par l'État, et mon travail consiste surtout à dire le droit, c'est-à-dire à faire exécuter les lois telles qu'elles se présentent. Je n'ai pas à juger de ces lois, ou de leur opportunité, je n'ai pas à savoir si elles sont équitables. J'ai à dire : « Monsieur, vous avez été dans le sens de la loi », ou : « Vous n'avez pas été dans le sens de la loi. » Moyennant quoi, le magistrat que je suis doit réagir en fonction de la déviance par rapport à la loi. Voilà le métier que j'exerce.

Les conséquences en sont très importantes. Dire le droit, ce n'est jamais se faire plaisir. Ce n'est pas mener un combat, ou même aider les gens. C'est déclarer très clairement : « Vous avez tort », ou : « Vous avez raison », en fonction de tel article de tel code.

J'ai été effectivement, pendant onze ans et demi, juge d'instruction, puis quatre ans juge aux affaires matrimoniales. Depuis 1990, je suis substitut du procureur au tribunal de Bobigny, ce qui veut donc dire que je n'appartiens plus aux juges du siège, mais aux magistrats du parquet. Les premiers sont là pour rendre des décisions juridictionnelles ; ils disent le droit. Les seconds, en synthétisant sommairement, sont là pour diligenter les enquêtes, apprécier de l'opportunité des poursuites envers les auteurs d'infraction en fonction du trouble à l'ordre public, poursuivre s'il y a lieu, représenter la société dans les procès commerciaux, civils ou pénaux, exercer un contrôle sur tous les actes relatifs au droit de la personne. Ils ont aussi un rôle de protection des mineurs en cas de défaillance parentale et un rôle d'exécution des décisions des juges du siège. Ils sont partie aux procès et ont un droit d'appel sur les actes juridictionnels.

Le parquet est hiérarchisé et indivisible. Chaque substitut doit être capable de reprendre l'idée de son collègue et de la défendre comme si elle était sienne. Heureusement, un adage corrige une possible dichotomie : « La plume est servie (esclave), la parole est libre. » C'est assez dire qu'un magistrat du parquet se doit de respecter toutes les lois de la société à un moment donné, mais peut exprimer un réel problème de conscience si la loi n'est pas en adéquation avec ses idées ; sa marge de manœuvre est néanmoins étroite, car il est en outre soumis à l'obligation de réserve. Le procureur ne dispose donc pas d'une tribune pour défendre ses idées. Il est là avant tout pour faire entendre la voix de la société, qui s'exprime par la

loi. On retrouve là le problème de conscience des magistrats qui, sous le régime de Vichy, ont dû impérativement prêter serment d'allégeance.

La seule alternative d'un magistrat en désaccord avec les lois de son pays est la démission, dans tout les sens du terme — c'est-à-dire l'abandon de sa mission.

La loi elle-même n'est que le reflet des mentalités d'une société donnée à un moment donné. Il en résulte que, si les mentalités évoluent, et c'est bien ce qui se passe aujourd'hui, les lois évoluent dans le même sens. La politique variant, les lois subissent le même sort, et les magistrats doivent donc s'adapter aux changements, y compris quand ceux-ci créent de complets revirements de législation. Pensons, par exemple, aux différentes lois sur l'avortement, ou sur les atteintes sexuelles. De la même façon, le présent ouvrage reflète une société donnée, à un moment donné, à un point précis de son évolution.

Ma quête

Au départ, je voulais être juge d'instruction. Je ne voulais pas faire du droit, je ne voulais pas être magistrat : je voulais juste savoir ce qu'il y avait dans la tête des gens. Je ne voulais pas devenir psychiatre, mais je cherchais à comprendre ce qui poussait un être humain normal à en spolier un autre, à ne pas le respecter, ce qui pouvait le pousser à aller aussi loin dans la déchéance de lui-même. Je voulais faire de l'investigation psychique...

J'ai fait du droit, puisque, pour être juge d'instruction, il faut bien en faire. Ce n'est qu'un moyen, ce n'est pas une fin en soi : je suis avant tout femme de contact. Il y a bien sûr manière et manière de faire respecter le droit et la loi. Si nous étions des robots, il n'y aurait besoin que d'un programme : on appuierait sur un bouton et on distribuerait les peines. Mais nous sommes des êtres humains, et essayer de faire comprendre aux autres, à ceux qui vont juger — notamment quand on est au parquet — la gravité d'un crime ou d'un délit par rapport à la société, c'est notre rôle.

Si on sensibilise sans arrêt les magistrats sur tel ou tel sujet, on arrive parfois, avec un peu de talent, à obtenir des résultats, à faire bouger les choses, même si le déplacement est infinitésimal. Par exemple, en matière de viol, j'ai travaillé pendant une année dans une chambre correctionnelle étonnamment peu réceptive aux problèmes de la victime.

A force de m'entendre, chaque fois, [...] — , leur expliquant ce que ressentait la victime, ce qui était grave dans l'acte, les juges ont peut-être pu prendre peu à peu conscience, de cette manière, de la gravité des effets du crime en question.

Justice et émotion

Avant d'être au parquet, j'ai demandé à ma hiérarchie de passer quelques mois au siège et d'être assesseur permanent aux assises. Je voulais voir les jurés, comprendre ce qu'ils pensaient et comment les choses advenaient, ce qui pouvait motiver leurs décisions. Je voulais aussi observer mes collègues en action, voir ce qu'était un substitut, comment il requérait, ce qu'il disait. Effectivement, en cinq mois, j'ai eu la possibilité de voir tous mes collègues à ce poste, chacun avec son caractère, sa conception. En confrontant les expériences, j'ai compris qu'il était facile de jouer sur l'émotion des gens ; on touche alors un instant, un tout petit instant de l'être, mais jamais ce qu'il a de transcendant. La justice en effet transcende, se veut neutre et distanciée par rapport à l'événement.

Rendre la justice, n'est-ce pas dépassionner, placer à un autre niveau la réflexion sur les actes posés, essayer de faire comprendre à chacun la gravité de ce qu'il a fait... lui faire voir le côté sacré de l'être humain qu'il a détruit ?

La première fois que j'ai requis devant une cour d'assises, un collègue m'a dit : « Rappelle-toi, c'est lui qui paye, jamais toi. » J'ai toujours cette phrase en mémoire. Mon devoir absolu est de trouver la juste rétribution pour celui qui va payer. L'enjeu est d'une telle importance que je ne m'autorise pas à me laisser aller à l'émotion ou à la construction intellectuelle. C'est la vie d'un homme qui est en cause, ou plus exactement la vie de cet homme, de tout son entourage, celle de la victime et de sa famille.

Certes, j'utilise le verbe. Je m'adresse à l'accusé avec des mots et des regards ; j'essaie de lui exprimer ainsi toute ma compréhension, de lui insuffler la puissance de mon énergie, presque physiquement, de le persuader que, du fond de moi-même, je lui restitue sa dimension d'être humain.

En effet, il ne faut pas confondre l'acte et l'auteur. L'expérience prouve que l'acte, aussi atroce soit-il, est toujours commis par un être humain, et non par un monstre. Il est l'expression d'une souffrance, d'un égarement, d'une déstructuration, d'un manque d'éthique, d'une perversion, qui pourraient, par la catharsis de l'audience, être perçus par l'accusé sous un nouvel éclairage.

Être ou avoir

L'homme s'inscrit dans une communauté et sa pensée doit nécessairement s'accorder avec son éthique. La société dans laquelle nous vivons est issue de la philosophie du siècle des Lumières et de la République française. Les lois ont les mêmes racines, auxquelles les législateurs se réfèrent nécessairement.

Ainsi est-ce toujours le Code Napoléon qui régit les fondements légaux de la société. Les principes de la société post-révolutionnaire s'appliquent donc encore aujourd'hui. Or, ces lois ont été faites par des bourgeois pour des bourgeois. Paradoxalement, ces derniers se fondent toujours sur des bases mentales féodales, puisque tout le système juridique est construit sur la terre et la propriété, en perpétuelle adaptation.

La Convention, en 1793, représenta une remarquable avancée, fondant ses principes sur la véritable égalité. Chacun y avait des droits, hommes, femmes et enfants, qui découlaient directement des principes révolutionnaires. Cette Convention pouvait alors légiférer sur l'inceste, terme disparu dès l'apparition du Code Napoléon. À ce jour, il n'est pas encore réintégré dans la loi. Non que l'infraction ne soit pas prévue dans les textes ; mais le nom n'y apparaît jamais en toutes lettres. Ce qui explique notre difficulté, toujours actuelle, à parler d'un phénomène qui n'est pas nommé. *A fortiori* en ce qui concerne la notion de pédophilie !

Les préoccupations des législateurs de la fin du XVIII^e siècle se sont recentrées sur la possession, les biens, l'avoir. Il est regrettable que l'esprit généreux de la Convention n'ait pas perduré, car celle-ci avait une conception beaucoup plus essentielle de l'être. L'affirmation de ces choix de civilisation se reflète dans la loi et dans la gravité des pénalités.

Ainsi était-il criminel, il y a une dizaine d'années, de voler son employeur ou d'incendier une grange, mais délictuel d'attenter à la pudeur de son prochain...

Ainsi les droits des femmes n'ont-ils été consacrés par le droit de vote qu'en 1945 !

Les droits des enfants, régis essentiellement par l'ordonnance de 1945, ont évolué petit à petit en 1987, 1989 et 1993. Nous assistons actuellement à une revalorisation, à une reconnaissance de l'enfant en tant que sujet de droit, dont la manifestation mondiale, éclatante, date de 1989, avec la Convention des droits de l'enfant. Celle-ci démontre bien à quel point

l'enfant était auparavant démunie face au droit. Mais le présent ouvrage tend également à prouver que le droit de l'enfant, même enfin reconnu, n'est toujours pas respecté.

Les mots qualifiant les infractions au droit des femmes et des enfants reflètent donc la philosophie de ces textes : on « possède » une femme, on « abuse² » d'un enfant. Ces termes ont une connotation assimilant la femme et l'enfant à des objets. Plongés dans le monde de la consommation, nous utilisons essentiellement l'auxiliaire avoir, alors que tout homme qui se respecte devrait davantage utiliser l'auxiliaire être.

À propos des enfants

Pendant un an, j'ai été substitut des mineurs, période au cours de laquelle je n'ai eu de cesse de faire changer cet état de fait. C'est contre mon gré que j'ai exercé ces fonctions : je voulais m'occuper d'adultes.

Dans ma vie privée, en revanche, je m'occupe de nombreux enfants. Mais je n'ai jamais voulu mêler ma vie familiale et ma profession. Je voulais m'occuper de criminels, voilà ma voie de départ. Je menais une quête : comment l'être humain peut-il parvenir à une telle déchéance ?

Si tout ce qui concerne l'enfant me touche, c'est parce qu'il représente, d'après moi, sur un plan éthique, l'avenir de l'homme.

Mon combat consiste à dire qu'un enfant n'est pas une marchandise. Nous avons le devoir sacré, je dis bien sacré, de le considérer, d'abord et avant tout, comme un être humain dès sa naissance et même avant. On se doit de le respecter en tant que tel, d'accepter qu'il ne soit pas le polytechnicien qu'on voulait le voir devenir. De tolérer qu'il soit paresseux, maladroit, bègue... De faire en sorte qu'il transforme ses défauts en qualités, et qu'il devienne un être humain à part entière, dès dix-huit ans. Jusqu'à cet âge, il est, pour moi, sacré. Voilà pourquoi je suis concernée par la pédophilie. C'est un problème d'actualité particulièrement sensible, auquel je suis très fréquemment confrontée, problème nié par tout le monde. Il faut absolument en parler. J'en parle. Si on veut changer quelque chose aux mentalités, il faut s'y mettre dès aujourd'hui. Pour ma part, je tente de distiller cette idée fondatrice de la supériorité de l'être sur l'avoir. C'est mon combat journalier.

UNE ÉPOQUE DÉRACINÉE

Être un humain

Mon talon d'Achille, et le moteur de mon action, c'est l'enfant. Tout ce qui le concerne me touche. Toute maltraitance sur un enfant m'interpelle : l'exploitation de l'enfant par le travail, le trafic d'organes, l'enfant utilisé pour tuer, pour déminer, l'enfant otage, l'enfant exploité sexuellement, l'enfant victime de pédophiles... Tout ce qui le ravale au rang d'objet, de bien que l'on peut vendre et dont on peut disposer pour le lucre et le plaisir. L'essentiel de mon éthique se résume à ceci : pour la femme, pour la mère, pour le citoyen, pour le magistrat que je suis, l'enfant est sacré.

La problématique que doit résoudre l'être humain réside dans l'harmonisation entre ses états de conscience individuelle et les nécessités de la vie en collectivité. Les contradictions générées par cette double appartenance, à lui-même et au monde, doivent être régulées par l'éthique, la morale et la loi, qui permettent de dégager des priorités. Ma priorité est l'enfant, le petit de l'homme, vivant en harmonie avec lui-même et, par voie de conséquence, avec l'autre. Cette harmonie ne peut s'établir que dans la construction, la structuration, pas à pas, en respectant les étapes de progression de cet homme en devenir, et sur tous les plans visibles ou invisibles.

Un enfant n'est pas un être humain en miniature. Il est un homme potentiel, en construction, en pleine évolution. Si cette évolution n'est pas respectée, l'enfant ne pourra jamais devenir un adulte responsable. Il a ses propres rythmes physiques, psychiques, biologiques, vibratoires, énergétiques qui, s'ils sont bloqués, cassés ou interrompus, peuvent provoquer des lésions, des manques, des traumatismes irréversibles.

L'enfant n'est pas sorti de nulle part pour aller vers le néant. Il s'inscrit dans une histoire, et donc un passé, un présent, un avenir. Il participe des mondes qui l'entourent. Il subit et doit apprendre à maîtriser les forces cosmiques, psychiques, naturelles, mentales, morales et biologiques du microcosme dans lequel il vit.

Il fait face aux mêmes perturbations et turbulences que l'humanité à laquelle il appartient, et doit impérativement trouver, retrouver et conserver son centre de gravité : participer de l'univers.

« *Ce qui est en haut comme ce qui est en bas* »

Hermès le trois fois grand aurait écrit ce précepte sur la table d'émeraudes.

L'humanité véhicule depuis la nuit des temps, sous forme de sciences, de mythologies, de croyances, de symboles, d'archétypes et de rêves, une somme considérable de connaissances qui restent gravées dans la mémoire collective, tout comme les gènes transmettent l'hérédité. Les nations, les religions, les individus les ont transformées, décorées selon leur sensibilité propre, pour mieux les incorporer — les faire vibrer à leur unisson.

Toutes ces connaissances obéissent fondamentalement aux mêmes lois, qui gouvernent les mondes comme les individus. Elles parlent, en réalité, des mêmes données : le ciel, la terre, l'homme, la nature, la création, la vie, la mort, Dieu ou les dieux, l'air, l'eau, le feu.

Chaque être humain a, un jour ou l'autre, entendu un conte, un mythe, une parabole où il s'est reconnu, où il s'est senti *un* et faisant partie du *tout*. Il a senti sur lui le souffle, la dimension harmonique, transcendée.

Ces symboles s'imposent à l'être humain et génèrent une cohésion historiquement repérable dans le temps et dans l'espace. Ils influencent les comportements des hommes et sont en résonance avec leur pensée et leur évolution. Ils résument une grande partie de l'indicible.

Les calculs des savants font apparaître un grand cycle universel subdivisé en douze temps d'à peu près vingt et un siècles. Ils appellent ces temps des *ères*. Et tous les vingt et un siècles environ, une ère nouvelle apparaît, et avec elle toute une symbolique liée aux constellations, aux signes du zodiaque mais se déclinant en sens inverse de la roue zodiacale. Il n'est pas possible de connaître la pertinence des symboles qui ont régi le monde antérieurement aux trois dernières ères. Mais il est significatif que ces trois ères, Taureau, Bélier, Poisson, aient été marquées par un symbolisme reflété dans toutes les religions vieilles de quatre mille ans avant Jésus-Christ.

L'ère du Taureau a fait naître des dieux ou des êtres à l'image de la bête : Apis et Mithra, le veau d'or, l'enlèvement d'Europe par Zeus qui a donné le Minotaure.

L'ère du Bélier, près de deux mille ans plus tard, a vu fleurir le symbole de l'agneau (sacrifice d'Abraham), le dieu Râ, la Toison d'or, l'agneau pascal qui s'est superposé au veau d'or. La nouvelle ère n'apparaît pas du

jour au lendemain mais des phénomènes d'avancées et de retraits sont soulignés dans toutes les religions.

La Chrétienté a eu le poisson pour emblème et Jésus est né sous cette symbolique. Il était pêcheur d'hommes et multipliait poissons, pains et le volume du vin. Il a, lui aussi, sacrifié l'agneau. Devrons-nous sacrifier l'enfant-Dieu pour effectuer le passage à l'ère du Verseau : l'ère de l'homme ?

Le Verseau est d'ordinaire représenté par un ange qui porte sur le bras ou l'épaule une amphore inclinée, d'où de l'eau se déverse. Il représente la condition humaine parvenue à une certaine évolution (l'androgynie ?) quasi immatérielle, fluide. Il verse la connaissance aérienne, parle à l'âme, fait appel à l'amour universel. Curieusement, il représente aussi la circulation du sang...

A l'occasion de chaque mutation, de chaque passage d'une ère à la suivante, il y a eu sacrifice : du veau d'or, de l'agneau, de l'animal en tant qu'animal. Le sacrifice du petit de l'homme a-t-il la même signification ? Sacrifions-nous aujourd'hui le Dieu fait homme pour devenir l'ange, l'homme-Dieu ? Sacrifions-nous nos racines pour mieux les retrouver ? Doit-on toucher le fond de ce qui est en bas pour atteindre, à nouveau, ce qui est en haut ?

N'est-ce pas jouer à l'apprenti sorcier ? L'avenir ne pourra pas nous le dire si nous sacrifions l'enfant, l'écartelons, l'anéantissons.

Les astres

Les ères ne sont pas les seules à réagir sur les individus, si on en croit la tradition : les planètes ont une action sur les générations quand elles ont une révolution lente. Et plus elles sont lentes, plus leur action a d'effet. Pluton est ainsi la plus lente des planètes du système solaire et la plus éloignée de la Terre. Son action sera invisible, subtile, du domaine de l'inconscient.

Hadès-Pluton est le dieu des Enfers qui a enlevé Proserpine, dieu boiteux et forgeron, riche, puissant transformant la matière. Un amas de planètes s'est formé dans le signe du Scorpion. Pluton a la maîtrise de ce signe. Cela explique le symbole de la révélation actuelle de tout ce qui était caché, du mystère, de l'intime, de l'enfer, de la mort.

La récente mise au jour des scandales financiers et sexuels relève symboliquement du domaine de cette conjonction destinée à transformer, à détruire pour reconstruire, à mourir pour renaître.

Pour les affaires qui nous occupent, avec la révélation de l'agression, la plaie enfouie, qui minait de l'intérieur, va pouvoir cicatriser, la parole va empêcher l'acte et l'aveu deviendra le premier pas vers la guérison. Avec la parole, la honte change de camp, l'inversion et la confusion s'effacent, la victime reprend sa place et l'auteur voit poser mots et sanction sur ses actes.

Saturne ou Chronos, dieu du Temps, dieu qui dévore ses enfants, frère du précédent, symbolise la souffrance, la restriction, la discipline, les moyens d'accomplissement de soi, d'éveil et de progrès, de sagesse, de contrôle et de maîtrise de soi, acquis seulement avec le temps. L'alchimie de la complétude de l'Être ne peut se réaliser qu'au prix de grands efforts. En d'autres termes, un enfant détruit ne deviendra jamais de l'Or, sauf s'il doit passer par l'Œuvre au noir, pour me référer à Marguerite Yourcenar...

Saturne était la planète la plus lente que connaissaient les Chaldéens, qui n'avaient pas encore découvert Uranus, Neptune et Pluton. Septième planète de notre système solaire, elle fait sa révolution en vingt-huit ans et demi environ. Saturne réglait la vie de l'individu en formant des angles avec elle-même lors de ses différents passages, de sept ans en sept ans. C'est ainsi qu'elle revêt une importance primordiale dans les étapes de l'évolution de l'enfant : de zéro à sept ans, de sept à quatorze ans, de vingt et un ans à la trentaine...

Les étapes initiatiques

Remarquons que ces âges ont toujours été retenus comme étant des âges clés, des âges de passage. Le droit canon nous en a laissé une trace incontestable avec ce qu'il était convenu d'appeler l'âge de raison. Les sociétés antiques, spartiates notamment, laissaient les bébés mâles aux mains des femmes jusqu'à cet âge ; le garçon ne passait qu'ensuite aux mains des hommes qui préparaient pendant sept autres années le passage suivant, l'initiation de l'adolescence (ce sera la pédérastie. Pour d'autres sociétés, ce sera la communion, la circoncision...).

Sept ans, c'est également l'âge biologique de la fermeture de la fontanelle, porte laissée ouverte à la naissance, arc-en-ciel entre le divin et la matière, septième chakra³ en communication avec le cosmos.

L'infans⁴ rit aux anges, il est en prise directe, passive, réceptive, avec l'au-delà. Il est de sensibilité féminine, *yin* selon les Orientaux.

Au fur et à mesure que la fontanelle se ferme, il apprend à vivre dans son corps, dans un monde plus restreint, à quitter le divin, le dialogue avec l'ange et la chaleur de sa mère pour accéder à la sociabilisation par l'entrée à l'école. Il n'a conscience ni de la raison, ni des concepts de bien et de mal, ni de son corps ni de son sexe. Dans le même temps, les testicules du petit garçon descendent et atteignent, à sept ans environ, la première des portes : la *chakra* racine. La porte sacrée du Ciel étant fermée, les testicules vont remonter, les portes du bas s'ouvrir et culminer à quatorze ans. Entre sept et quatorze ans, l'enfant, qui n'avait conjugué que le verbe être, va apprendre à conjuguer les verbes avoir et posséder. Il va devoir appréhender le principe actif, la prise de pouvoir sur le monde, l'action et la réflexion, le *yang*. En ouvrant son intellect, sa raison, il referme sa prescience, sa connaissance et acquiert le savoir.

L'adage selon lequel « la vérité sort de la bouche des enfants » est une réminiscence de l'état de communication de l'enfant avec les forces inconscientes qui, dès l'âge de raison, font place aux forces de la conscience. Chacune des portes va s'ouvrir et se refermer, l'enfant va apprendre à se servir de ses sens, de la parole — Freud dirait qu'« il passe du stade anal au stade oral » — et quand son rythme biologique sera accompli, les testicules redescendus, l'inconscient et le conscient maîtrisés, les conjugaisons des auxiliaires apprises, les pôles positif et négatif alternativement déclinés, l'enfant sera alors capable de reproduire,

d'appréhender la réalité dans sa totalité, de faire des choix en toute connaissance de cause. A ce moment-là, et à ce moment-là seulement, il pourra librement choisir son chemin, sa vie, ses buts et ses moyens.

Dans le même temps, il aura complètement « incorporé » sa sexualité et pourra faire le choix d'un partenaire. Il trouvera la vibration à l'unisson du cosmos avec cette moitié qu'il aura transcendée, sublimée. Il pourra alors mourir de la « petite mort » et parvenir à l'extase.

Pendant la période de développement de l'enfant, toute tentative d'interruption de sa croissance, de trahison de ses valeurs, est un crime contre l'Être originel qu'il est en passe de retrouver. Certaines valeurs pourraient ne pas s'imprimer dans son développement, des portes pourraient ne pas se fermer ou ne jamais s'ouvrir. Les connexions harmoniques pourraient ne jamais se rejoindre et l'enfant pourrait ne jamais retrouver son entière identité.

Toute agression devient dès lors une condamnation sans appel de l'homme en devenir. Un enfant dont on ne respecte pas les rythmes de développement, de passage, devient un immature affectif. Il demeure dans le mental et ne rétablit pas sa dimension sacrée. Il ne fait plus la différence entre savoir et connaissance. S'il en est ainsi, il sera toujours à la recherche en lui du manque, et consommera de la puissance ou de la chair pour pallier cette carence. Devenu adulte, il se réappropriera l'enfant pour se réapproprier la jeunesse qu'il n'a pas eue, la pureté, l'innocence, l'inconscience dont il a été dépossédé. Le déséquilibre crée un ancrage dans la matière qui appelle son complément divin. L'homme, pour retrouver ce divin, se prendra pour un dieu. Il deviendra Narcisse, qui n'aime plus que lui, que son plaisir, que la quête du monde entier pour lui seul.

Cet homme-là est boiteux, il recherche sa condition initiale, son état antérieur d'ange ou d'androgyné ; et d'opprimé qu'il fut, il devient oppresseur ou demeure une éternelle victime... Son interrogation métaphysique reste souvent très proche de la fascination de la mort, du retour aux origines. Il ne peut dépouiller le vieil homme qu'on ne lui a pas permis d'être, alors il ne lui reste plus qu'à stagner ou à dépouiller l'ange.

L'acte du pédophile devient dès lors une tentative déviée, déviante, régressive, abusive, de recherche d'une spiritualité dans un but d'appropriation.

La négation de tout

Perte de tous les repères — sexuels, sociaux, familiaux, moraux, religieux — , destins pervers des technologies modernes... Dans quel siècle vivons-nous pour nous laisser emporter aussi loin de nos valeurs d'origine ? Nous vivons encore dans le siècle d'Auschwitz et du génocide, celui qui a vu l'anéantissement de l'homme par l'homme, sa négation complète, la pire période de l'histoire. Les camps d'extermination ont cherché à rabaisser l'humanité au rang de la matière : savon, mastic, caoutchouc. On y a pratiqué sur l'homme des atrocités où il n'était plus qu'un objet technologique, même plus sexuel ! Car si on a beaucoup utilisé sexuellement les prisonniers, on les a surtout utilisés sur un plan expérimental.

Ce sont des horreurs qu'on a peine à définir. Il est bien difficile de poser des mots pour décrire ce qui s'est passé derrière ces barbelés. Là encore, tout le monde a laissé faire.

Il en est de même pour la pédophilie, tout le monde savait, devait voir, aurait dû voir. Et personne n'a vu. J'ai visité Dachau : le camp était à côté du village. Impossible de ne pas avoir senti les odeurs, de ne pas avoir su... Mais les habitants de Dachau, avec des protestations de bonne foi, disaient : « On ne l'a pas vu, on ne l'a pas entendu. » Car les bien-pensants ne pouvaient pas imaginer, ne devaient pas imaginer ce qui se passait.

Il ne s'agissait pourtant pas du viol des anges, mais de l'anéantissement complet de ce que l'on pourrait appeler « la création de Dieu ». Et l'homme cherche à ce point à éviter de se confronter à ce genre de réalités qu'il s'en trouve encore pour dire, plus de cinquante ans après : ça n'a pas existé ! On est obligé de leur faire des procès.

Rappelons-leur que la Solution finale fut de surcroît entreprise aussi au nom de Dieu, avec les symboles de Dieu, les étendards de Dieu — *Gott mit uns* — , et puis bien sûr les aigles, la svastika, tout ce fatras ésotérique qu'affectionnait Hitler et qui drainait l'inconscient collectif, ce que Jung appelle les archétypes.

Les enfants furent massacrés par centaines de milliers, gazés, brûlés, tout comme leurs parents. Mais ils furent tués en tant que petits des hommes, en tant que petits juifs, petits polonais... petits de minorités. Pas parce qu'ils étaient des enfants. On ne leur a pas infligé de régime spécial, on les a tués tout de suite, sans les utiliser vraiment. Sauf quelques-uns, choisis pour la

satisfaction des besoins sexuels de certains gardiens. Mais ce n'était pas la majorité.

La fin d'un monde

Sans chercher à comparer l'incomparable, je constate, cinquante ans après, qu'on tue désormais le côté divin de l'enfant, on le tue parce qu'il est un enfant. Ce n'est plus du tout la même chose. On retrouve les mêmes archétypes qu'à l'époque nazie, mais complètement inversés, arrêtés, figés, satanisés. On ne veut plus être à l'égal de Dieu, on veut maintenant le nier, l'anéantir. Mais ce faisant, on s'anéantit soi-même, car nous avons dans notre très grande majorité une mentalité et des représentations façonnées par la civilisation chrétienne, pour qui l'homme fut créé à l'image de Dieu. Croyants ou non, nous nous sommes construits en fonction de ces valeurs.

Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de noter que, dans les Évangiles, c'est-à-dire le texte central de la religion du Dieu fait homme, on ne compte que deux apparitions de l'enfant-Dieu. Les scènes se passent au temple, à l'âge de sept et douze ans, c'est tout à fait significatif. Ce passage excepté, soit Jésus est bébé, soit il est devenu un homme accompli. Entre-temps, il n'existe pas... L'enfant Jésus est complètement nié !

Je crois que la fin de nos représentations traditionnelles, dont tous les fondements ont été sapés au cours de ce siècle, ce sentiment de déstructuration complète qui étreint beaucoup d'entre nous aujourd'hui, favorisent une attente nouvelle. Toute cette littérature qui tourne autour de l'an 2000, de la fin du siècle, de l'ère nouvelle, semble espérer l'arrivée d'une nouvelle idée rédemptrice de l'homme. Peut-être pas d'un messie dans le sens chrétien du terme, mais de quelque chose ou de quelqu'un de comparable sur le plan symbolique. En tout cas, une grande lessive est espérée, car notre humanité est comme souillée.

Demain sera un autre jour. Il faudrait peut-être préparer nos enfants et nos petits-enfants à recevoir cette idée nouvelle de l'homme. Car s'ils sont eux-mêmes aussi déstructurés, déçus, perdus et pervertis que nous le sommes, ils ne pourront jamais accueillir cet espoir nouveau qui se profile pour les années ou les décennies qui viennent.

Quand les empires sont en décadence, puis s'écroulent — et l'Europe est aujourd'hui plongée dans la pire décadence —, il y a bien une renaissance qui doit poindre. Le phénomène dépasse de loin les frontières du Vieux Continent. Depuis 1945, la mondialisation a rejailli sur les cinq continents. Toute la planète a vécu au rythme de l'horreur des génocides : en Amérique du Sud et du Nord, en Arménie, dans les camps nazis, en Yougoslavie, au

Rwanda, sans parler du Tibet et d'autres pays encore où l'on déracine complètement une race, où l'on attache à l'humanité une catégorie entière d'êtres humains.

Parce que cette dérive est mondiale, il faut lui trouver un remède mondial, une nouvelle notion de l'humanité, un nouvel horizon, un nouvel espoir, qu'il soit religieux ou pas, éthique, moral, politique ou autre. Pour cela, l'homme doit retrouver une transcendance afin qu'il puisse retrouver sa place.

Actuellement, plus rien ni personne n'est à sa place, l'homme a plongé dans le fin fond de l'horreur... Il faut quand même qu'il s'en sorte ! S'il est tout au fond, aucun doute, il ne peut que remonter.

Je ne crois pas que la Terre va s'arrêter de tourner, que la fin du monde est proche, même si elle est abondamment annoncée. Cependant, je pense que nous vivons bel et bien la fin d'un monde. Les hommes doivent retrouver de nouvelles bases, et nous devons y préparer nos enfants. Il faut donc que nous leur transmettions un minimum de valeurs et de sensibilité pour espérer qu'ils tiennent debout. Pour ne plus jamais voir ces vases brisés qu'un simple souffle peut détruire.

LA PÉDOPHILIE

Depuis mes études de magistrat, où j'espérais bientôt comprendre pourquoi les criminels en étaient arrivés à ce stade, et plus particulièrement à la pédophilie, je n'ai guère changé. J'essaye ici de comprendre ce qui peut se passer dans l'esprit d'un homme dont l'échelle de valeurs est pervertie au point de se vautrer dans le pire et de violer des enfants.

La pédophilie

La tension constante qui existe entre, d'une part, l'individu et son caractère unique et, d'autre part, la nécessité des contraintes sociales a trouvé dans la loi la possibilité d'une harmonisation. La mode, la morale et les mentalités du moment, la tradition, l'histoire, influencent les façons d'appréhender cet équilibre précaire entre le *je* et le *nous*.

Michel Bataille écrivait en 1976, à propos de Gilles de Rais — pédophile trop célèbre : « Même si le personnage Gilles, par sa violence, présente une certaine pérennité, il est marqué essentiellement par son époque. Car, en nul autre temps, son aventure n'aurait été possible. Qui, dans les Temps Modernes, commettrait de tels agissements, serait arrêté au bout de huit jours. Il aurait fait deux ou trois victimes. Gilles a pu poursuivre sa carrière jusqu'à ce qu'il en eût fait plus de mille. »

Remarquons que Gilles de Rais était un notable, compagnon de Jeanne d'Arc, ayant assisté au sacre du roi aux côtés de celle-ci. Qu'il était riche, influent, mais vivait dans le contexte de la guerre de Cent Ans, époque où les valeurs étaient très dépréciées : quand tout un chacun pouvait être mort le lendemain, l'avenir n'avait pas de sens, l'enfant non plus.

Les moyens modernes ont effectivement permis de délimiter les comportements. La loi et les moyens mis à sa disposition imposent la non-transgression de ceux-ci. Mais... il y a les failles de la loi, les failles de la morale, les failles du cadrage, et la faiblesse des uns fait la force des autres.

Ce n'est pas un hasard si la pédophilie s'est concentrée dans les pays en voie de développement. La corruption, la pauvreté, l'absence de structures (dans certaines régions, les naissances sont déclarées tous les ans à un officier d'état civil itinérant, donc sans possibilité de contrôle), ainsi que l'absence de perspectives d'avenir sont de nature à faciliter la vente d'enfants et la prostitution, voire le rapt.

On peut donc s'étonner que l'Occidental, qui bénéficie du cadre moral que constitue la société et aussi du cadre judiciaire, éprouve le besoin d'enfreindre la morale et la loi dès qu'il se trouve à l'étranger. Dans nos sociétés occidentales, aujourd'hui fondées sur l'avoir et la puissance, l'éthique et la responsabilité de chacun sont négligées.

Pour qu'une société puisse s'affirmer, il faut que l'individu s'y sente responsable. Or il vit avec un total manque de repères : il voudrait retrouver les valeurs sûres de son enfance, avant qu'il ait des responsabilités (dont il

cherche à se défaire). Il voudrait retrouver les valeurs sûres d'une époque, celle d'avant la libération des mœurs. Il voudrait qu'on lui redéfinisse les frontières entre le permis et l'interdit.

Il n'a plus aucune estime de lui-même, parce qu'il ne se reconnaît pas. Posséder est la seule chose qui lui redonne un semblant de valeur, d'identité.

En abusant des enfants par un jeu de séduction et de manipulation, il va devenir, se dit-il, la victime, à la place de l'enfant. Il va redevenir un enfant et s'approprier son innocence. Beaucoup de pédophiles ne savent pas très bien où ils en sont entre leurs fantasmes et la réalité, entre ce qui se fait et ce qui ne se fait pas...

Ils ne sont pas les seuls. Lisons les journaux, de droite, de gauche ou du centre, lisons nos intellectuels, nos médecins, nos psychiatres, nos magistrats, nos avocats, tous ceux qui, dans cette société, sont censés donner des repères à leurs concitoyens. Aucun ne s'accorde avec l'autre sur des questions fondamentales comme : a-t-on encore besoin d'une morale ? La libération des mœurs aurait-elle de funestes conséquences ?

Mais non, dit la cacophonie. Après tout, quelle est la dernière valeur qu'il nous reste ? Le plaisir. Est-ce que le plaisir ne vaut pas tout le reste ? De toute façon, comme il ne nous reste rien d'autre, pourquoi pas ?

À partir de là, on s'autorise tout. Et comme il faut avoir fait l'expérience de tout, la dernière limite est de s'approprier l'âme de l'enfant. Tel est le cheminement intime d'un violeur d'enfants.

Mais une fois l'ange désacralisé, il faut aller encore plus loin, jusqu'au bout de la pente, jusqu'à s'approprier la vie de l'enfant.

On n'arrive pas seulement à de telles extrémités dans les *snuf movies*, mais le plus souvent par la répétition de son crime : on accomplit l'acte, on se déresponsabilise à nouveau en rejetant la faute sur l'enfant, on recommence, deux fois, trois fois...

La peur du gendarme fonctionne encore, mais pour les plus fragiles, ceux dont les barrières morales ont déjà sauté, le désir est plus fort que tout et finit par déborder à nouveau... Nous sommes dans une civilisation qui encourage de toutes les manières possibles la satisfaction immédiate des désirs. Personne ne sait plus attendre et résister à ses pulsions ; donc on recommence, on est de nouveau confronté à la justice, à la douleur de l'enfant, à son propre acte, et la troisième ou la quatrième fois, on tue

l'enfant. Parce que, paradoxalement, on ne veut plus aller en prison, parce qu'on veut continuer à jouir en toute impunité et qu'on est allé au-delà de la mort, et au-delà de l'humain.

Avant, pour trouver le *nirvana*, il fallait au moins sept ans de méditation. Maintenant, on s'offre une extase avec l'interdit des interdits, le tabou des tabous, le viol puis le meurtre de l'enfant. On ne peut pas aller plus loin. Après avoir connu cela, on peut mourir, on a vécu une vie « bien remplie », on a « tout essayé », y compris l'impensable, l'indicible, l'insurmontable.

Il y a une espèce de surenchère : aujourd'hui, il faut toujours aller jusqu'au bout. Bien sûr, il y a des gens qui vont jusqu'au bout d'eux-mêmes en faisant, par exemple, le tour du monde en solitaire sur un voilier, mais ceux-là n'entretiennent pas les mêmes rapports avec la transcendance que ceux qui s'offrent un enfant. Les pédophiles choisissent une voie plus facile, avec moins de contraintes, et offrant des sensations tout aussi fortes. Mais dans le mauvais sens. Car on peut se dépasser en tant qu'homme, se surpasser, mais on peut aussi choisir la direction opposée. Et comme on ne sait plus dans quel sens se diriger, on choisit la facilité.

Cet esprit bien français

Cette analyse ne vaut peut-être que pour la société française, dans la mesure où elle manifeste une attitude extrêmement ambiguë face à la pédophilie. Le sujet revient périodiquement dans les émissions littéraires. On note que, dans la mentalité de certains, la pédophilie n'est pas comprise comme un véritable crime. Il y a une tolérance qui confine à la complicité. Il faut bien, n'est-ce pas, que jeunesse se passe...

Tant qu'on pouvait parler de pédophilie et d'amour avec des enfants dans la littérature — la littérature doit rester le domaine du rêve et du cauchemar — , ou à l'étranger, il n'y avait pas trop de problèmes. Évidemment, la tolérance atteint ses limites quand le viol ne se déroule plus dans une maison close asiatique mais dans des caves de pavillons de la banlieue de Bruxelles. Autant dire chez nous.

L'Espagne a connu des affaires comparables à celle de Dutroux, l'Italie et, la Grande-Bretagne aussi, mais elles n'ont pas eu le même retentissement. La faute en incombe peut-être au barrage linguistique. Mais avec la Belgique, celui-ci n'existe pas et ce qui s'y passe nous concerne au premier chef.

Les Belges n'ont cependant pas la même vision de la pédophilie que les Français. Ils ont davantage le respect de l'enfant. Ce n'est pas seulement contre la pédophilie qu'ils ont réagi, mais aussi parce que leurs institutions traversent une crise profonde que cette affaire venait tristement illustrer. Si la « Marche blanche » a pu réunir à l'automne dernier près de trois cent mille personnes, ce n'est pas tant à cause de la pédophilie, ou des crimes perpétrés, mais surtout pour ce qui, à cette occasion, s'est révélé des tentatives d'étouffement, des complicités internes, etc., qui ont renvoyé aux Belges une image institutionnelle particulièrement déficiente...

Imaginons néanmoins qu'il y ait eu le même scandale en France que cette affaire Dutroux : tout le monde serait tombé de sa chaise. La preuve en est que, le jour même, tout le monde prétendait que tels crimes ne se produisaient pas en France. Cette fois, nous ne sommes pas passés loin, le boulet nous a sifflé aux oreilles, et il y a eu des réactions, au moins un début de prise de conscience quant à l'ampleur de ce type de criminalité.

Mais les discours n'ont pas encore changé et continuent de véhiculer une attitude de dénégation profonde : « Les enfants mentent », « Ce n'est pas si grave », « Ça n'a jamais fait de mal à personne, ce ne sont que des histoires

de fesses », « Ce n'est jamais que du touche-pipi ». C'est la position du Français moyen, et elle est très ambiguë. Aux deux extrêmes de cette dénégation, on a d'un côté des moralisateurs, de l'autre des écrivains qui racontent leurs expériences sous la bannière de la liberté de pensée... Entre ces deux positions, demeure une espèce de zone trouble, où personne ne cherche à situer la pédophilie par rapport à l'esprit français, et notamment par rapport à son machisme, ou plutôt son esprit latin.

En France, tout ce qui est sexuel reste un peu tabou, chacun peut en parler à mots couverts, au café, entre hommes. On peut le faire, mais pas le raconter. Ma grand-mère disait : « J'accomplis mon devoir conjugal » ; mon grand-père commentait : « À la suite de quoi, elle se retourne et prend son bouquin de messe. » La civilisation judéo-chrétienne nous a appris à considérer comme un péché tout ce qui ne concernait pas la procréation, et par-dessus tout le plaisir. C'est encore très ancré dans l'esprit français. Cela explique la recherche de partenaires extra-conjugaux, non impliqués dans l'acte de procréation. Le non-dit s'installe. La loi du silence s'impose autour de tout ce qui touche au sexe. C'est la source de tous les fantasmes, et de tous les dérapages possibles, y compris dans les mots : le sexe est omniprésent, sans jamais être nommé, sauf par des moyens détournés. Il attire et repousse. Il est créateur et destructeur. Il est l'origine de la vie et de la mort.

On peut noter que les mots « sacrum », « sacré » et « secrets » recouvrent des notions analogues. Le sacrum, siège du tabou des tabous doit être protégé par le secret ; siège de toutes les alchimies, négatives et positives (déjection, pénétration, plaisir et orgasme), il est symbolisé par la lampe d'Aladin. Et comme le sacré, il est révélé et non dit.

Il est bien évident que, dans les pays du tiers-monde, le ventre vide pèse davantage que les abus d'enfants. Chacun le conçoit.

Nous avons tous notre culture, notre passé, qui déterminent à bien des égards notre avenir. Mais, pour l'humanité entière, il existe depuis la nuit des temps une loi non écrite, une éthique fondamentale, dont fait partie au premier chef le respect de l'enfant. Car une espèce qui déprécie ses enfants n'a plus d'avenir. Et c'est ce qu'est en train de faire l'humanité. Elle se condamne à mort. Peut-être le comprend-on davantage avec l'irruption du sida. Alors, que faut-il faire ? Une grande lessive, soit, elle est déjà commencée. Mais n'y a-t-il pas d'autres remèdes ?...

Du viol

On l'appelait le violeur de Bondy. C'était un homme qui avait forcé pas moins de trente-cinq femmes, des petites, des moyennes, des grandes. On possédait son signalement, et on l'a longtemps cherché en vain. Il se trouve que j'avais sur mon bureau un certain nombre de dossiers contre X qui le visaient, et le jour où on l'a arrêté, il est arrivé dans mon cabinet.

Sa dernière victime m'a raconté comment les choses s'étaient passées pour elle. Il l'avait suivie. Elle avait voulu se cacher dans une cave, où il n'a pas tardé à la retrouver. Alors, elle s'est retournée précipitamment et lui a dit : « Qu'est-ce que tu veux, à la fin ? » Elle ne le savait pas, car dans ce genre de situation une femme ne sait jamais si on veut la tuer ou si on veut la violer. Elle entretient alors avec la mort un rapport terrible : il y a une espèce de sidération qui fait que les trois quarts des viols sont absolument inexplicables, parce qu'on croit que la femme va pouvoir se défendre, alors qu'elle est totalement tétanisée. Elle croit sa dernière heure arrivée.

Celle-ci trouve donc la force de dire à son agresseur : « Qu'est-ce que tu veux ? » Et lui, décontenancé, lui répond : « Te violer. » « Bon, très bien, dit-elle, j'ai trois minutes... » Elle retire son pantalon et ajoute : « Vas-y, dépêche-toi. » Il n'a jamais pu.

Je voyais la scène... Puis elle est repartie, sans maintenir sa plainte. Elle avait su faire face et trouver les mots qu'il fallait. Elle avait quarante-cinq ans, ce n'était plus une enfant et, en outre, on sentait chez elle une forte personnalité. Elle m'a redit avoir cru qu'il allait la tuer ; ce jour-là, elle a eu la peur de sa vie.

Ce rapport à la mort semble demeurer opaque à la grande majorité des hommes, qui n'en saisissent ni les enjeux ni les raisons. Un lien extrêmement fort existe entre l'agression sexuelle, la pénétration, et la mort. Cet épieu-là, le sexe de l'agresseur, rappelle l'arme de l'assassin. Toutes disent de ces moments : « J'ai cru ma dernière heure arrivée, j'ai pensé à autre chose, de toute façon c'était fini pour moi. » J'ai toujours, chez les adultes, entendu ces déclarations.

Pour les enfants, c'est autre chose : une peur panique, qui ne se conçoit pas, et se conjugue à la peur de l'adulte. Chez les plus jeunes, s'ajoute la volonté consciente de se couper de la réalité de l'acte, de se mettre en état d'inconscience, au point qu'ils ne sont plus capables, ensuite, de se remémorer les faits et d'en parler.

Chez les femmes, prime la peur de la mort. C'est complètement différent.

Il faut tenter de comprendre cette proximité entre le moment de l'orgasme lui-même, qu'on appelle comme par hasard la « petite mort », et la mort véritable. La jouissance est un moment transitoire, un passage, où l'on est dans un état de transcendance extraordinaire, où, effectivement, d'une certaine façon, on n'a plus du tout la conscience de soi-même.

Un être humain apprend à se contrôler et se maîtriser, mais au moment de l'orgasme, il s'abandonne. Et il ne peut se permettre cet abandon que lorsqu'il est face à quelqu'un en qui il a toute confiance. Quand un étranger vous impose cette mort-là, c'est la panique la plus totale.

Voilà ce que, dans un premier temps, on peut avancer sur la différence entre le viol et le consentement. Encore une fois, il ne faut pas tout mélanger : il y a des viols avec orgasme et, quand j'étais juge d'instruction, c'est le plus grave traumatisme que j'ai rencontré chez les femmes abusées. Après de longues discussions, certaines finissaient par me dire : « Mais est-ce que vous vous rendez compte qu'en plus, j'ai joui ? » C'est-à-dire que cette espèce d'extase supérieure mais imposée est la source d'une culpabilité considérable, la pire de toute. C'est du reste ce dont l'inculpé — à l'époque, on l'appelait ainsi — cherchait à tirer profit : « Ah non, me disait-il, ce n'était pas un viol, puisqu'elle a eu un orgasme. »

Contrairement à ce que pourraient penser les hommes, l'orgasme féminin est mécanique, tout comme l'orgasme masculin, et le viol réside dans l'absence de consentement, c'est-à-dire une donnée purement psychologique. D'où la grande difficulté, redoutable pour les auxiliaires de justice, de déterminer quand quelqu'un consent, quand il consent inconsciemment, quand il consent parce qu'il ne peut plus faire autrement, etc. L'histoire de cette femme qui avait dit à son agresseur : « Vas-y » en est l'illustration. Elle n'était absolument pas consentante. C'était sa réponse à elle face à un danger précis.

Quand il y a jeu, perversion, préliminaires, il faut que chacun prenne ses responsabilités. À partir du moment où on a annoncé clairement son refus, il s'agit d'un viol ; le mot viol implique la violence.

La femme de ce récit n'a pas échappé à cette sidération qui interpelle tant les personnes extérieures. Pour nous, elle pouvait, elle devait se défendre, et cette absence de résistance peut être analysée comme un consentement. Cette tétanisation est une constante chez la victime, quel que soit son

tempérament. La femme de notre exemple a retourné la situation, après avoir été tétanisée, en posant des mots sur les actes de l'homme, en lui faisant nommer le viol.

Le viol concerne-t-il les enfants ?

La minorité implique l'incapacité légale d'ester en justice, de signer un contrat, d'engager le patrimoine, etc. De même, l'accord du mineur à toute relation avec un majeur ne saurait être considéré comme valablement consenti. Dans le droit français, les relations sexuelles entre un mineur de moins de quinze ans (en droit : mineur de quinze ans) et un adulte s'analysent donc comme un viol.

Le viol est lui-même défini en ces termes : « Tout acte de pénétration sexuelle par contrainte, menace ou surprise. » L'élément clé constitutif du viol est le refus. Le consentement est donc d'emblée vicié dès lors que le mineur n'a pas atteint l'âge de quinze ans révolus.

Mais les parents incestueux, eux, ne se posent même pas la question. Ils s'autorisent à utiliser, à user, à abuser de leurs enfants sans leur demander leur avis. Le consentement de ceux-ci n'est pas requis. Demande-t-on l'avis d'un meuble pour le déplacer ? Or, l'enfant fait partie de leurs biens, de leurs possessions, de leur prolongement. Ils utilisent leur enfant comme ils se maltraitent eux-mêmes, mais pour leur jouissance et leur profit. Ils ne se différencient pas de leur progéniture. Ils l'ont faite, elle est à eux. « C'est mon gosse, je l'ai conçu, j'ai le droit d'en faire ce que je veux. » Resurgit ici l'homme qui se prend pour un dieu et qui s'approprie le droit de vie et de mort sur son enfant.

La lettre de cachet n'avait, en son temps, rien de scandaleux. Le roi et les nobles se débarrassaient de leurs rejetons en les envoyant au couvent ou à l'armée, ou encore en les mariant contre leur gré. Rien n'a changé sous le soleil ! Nous sommes toujours dans cette civilisation judéo-chrétienne de possession, d'héritage : l'homme dispose de son argent, de ses vaches, de sa femme, de ses enfants — dans cet ordre.

Le droit ne cesse de proclamer : « Nous protégeons l'enfant [contre qui ?] jusqu'à l'âge de quinze ans. » La Convention des droits de l'enfant elle-même, adoptée en 1989, déclare : « Vous devez protéger vos enfants jusqu'à l'âge de dix-huit ans. »

Aujourd'hui, le justiciable pédophile s'intéresse de plus en plus tôt à son enfant (même les bébés... on retire la couche pour se frotter à eux...). Mais en général, et c'est fort instructif, le parent incestueux commence à s'intéresser à son enfant quand celui-ci atteint les âges de passage. Il adapte lui aussi ses fantasmes aux rythmes de croissance de l'enfant : caresses

avant sept ans ; attouchements à partir de sept ans ; viol à douze ans, à l'orée de la puberté.

À quinze ans, l'enfant n'intéresse plus le pédophile qui passe à sa sœur ou à son frère. Ce désintérêt, qui montre à quel point le pédophile incestueux clamant son amour ne s'intéresse qu'à lui-même, génère des situations gravissimes. L'enfant qui croyait avoir une valeur, au moins affective, l'enfant qui croyait à l'amour partagé, se voit brutalement renvoyé au néant comme un objet dont on n'a plus l'usage.

Non seulement il est dépossédé et accablé de culpabilité, mais on lui a encore volé son enfance, son innocence, son identité, sa liberté, son âme.

LES FAITS, LA LOI

Quand « ça » n'existe pas

On l'a vu, sans bien encore en saisir toute la portée : dans le Code pénal, les mots d'inceste et de pédophilie n'apparaissent nulle part. C'est donc que « ça » n'existe pas ! De même, dans les mentalités, c'est inconcevable, donc ça n'existe pas. Beaucoup d'individus rêvent d'abuser d'enfants, et certains le font, mais personne n'imagine que quelqu'un d'autre est capable de le faire. Et pourtant... Il suffirait de citer quelques chiffres pour prendre une première mesure du phénomène : en dix ans, les infractions aux mœurs ont augmenté de 40 p. 100. Aujourd'hui, sur 4 600 violeurs emprisonnés, 2 850 sont des violeurs d'enfants. Et ce n'est que la partie émergée d'un iceberg dont on commence seulement à percevoir l'ampleur. Il y a quelques mois, on a découvert que « ça » existait en Belgique : c'est l'« affaire Dutroux », un vrai séisme ! Dans l'Hexagone, la première réaction a été de dire que la Belgique n'était pas la France. Même des magistrats et des policiers ont réagi en ces termes : en France, ça ne peut pas exister.

Alors même, encore une fois, que fin juillet-début août, deux autres affaires analogues ont éclaté, l'une en Italie, l'autre en Espagne, à Séville, et que personne n'en a parlé, même pas les journaux. Pourtant, des magistrats, des hauts fonctionnaires, des politiciens, des éducateurs, des policiers et même des juges pour enfants étaient impliqués dans ces réseaux.

Du déni au non-dit

En réalité, l'affaire Dutroux, telle qu'on l'a présentée dans la presse, n'est pas essentiellement une affaire de pédophilie. Les faits se résument, en l'état, à la mort de quatre enfants, à la découverte de deux autres, séquestrés dans un lieu aménagé à cet effet.

L'opinion publique en a retenu le décès abominable de deux petites filles — mortes de faim dans des conditions atroces — , et la disparition de deux autres, alors même que tout le monde espérait les revoir encore en vie.

Les prénoms de ces quatre enfants sont sur toutes les lèvres. Leurs visages sont connus ; elles sont stigmatisées, reconnues comme « les victimes du monstre ».

Deux autres enfants ont été abusées et séquestrées par Dutroux. Les médias les ont reconnues comme victimes d'une séquestration. Leurs noms ont à peine été évoqués. Les abus sexuels ont été mentionnés du bout des lèvres. Nous n'en entendons plus parler. Le silence s'est abattu sur elles. Il ne reste plus de leur histoire que l'étiquette de pédophile attribuée à Dutroux. Chaque fois qu'un journaliste parle de cet homme, il le qualifie de pédophile.

C'est devenu pour lui un attribut dans le sens fort du terme, même si celui-ci ne recouvre que très partiellement la réalité des faits commis. Pour moi, s'il devait être reconnu coupable des actes dont on l'accuse, Dutroux ne serait qu'accessoirement un pédophile, car il est avant tout un pervers, un escroc, un trafiquant, un assassin. Il devrait, à ce moment-là, être classé dans la catégorie des monstres tels que chaque époque peut en identifier.

Deux mois après les révélations de l'affaire belge, les médias relataient l'arrestation de neuf personnes qui, à Calais, avaient abusé, semble-t-il, de leurs enfants. Nous n'en savons pas plus, ni le nombre d'enfants concernés, ni leur prénom, ni leur âge. Le problème a été évacué par la seule précision donnée, à savoir leur origine sociale : le quart-monde. Ce n'était pas des bourgeois de Calais.

La multiplicité des auteurs et des victimes autant que le retentissement récent de l'affaire Dutroux ont permis de dénoncer cette affaire. Mais en règle générale, le secret n'est pas levé.

Dans ce cas, comme on l'a vu, ce sont tous les scandales sous-tendus par l'affaire Dutroux qui ont sensibilisé tout un pays. Là, le phénomène a été indéniable, et « ça » a dû sortir. Mais en règle générale, c'est un secret,

« ça » ne doit pas sortir de la famille. Ou alors, et c'est pis : c'est encore une « affaire de fesses », aucun intérêt. Voilà le genre de réactions qu'on peut entendre sur le sujet.

Nous sommes donc à un moment charnière où la pédophilie, hier encore complètement taboue, commence à être mise au jour. Cette mutation a commencé par le viol, autre tabou. Aujourd'hui, on en parle un peu plus facilement, et le législateur a beaucoup progressé sur ce point. Mais l'inceste reste un sujet très difficile à aborder. Quant aux pédophiles, on se bornait encore à considérer que ce sont ceux qui partaient faire du « tourisme sexuel » aux Philippines ou ailleurs. Tout d'un coup, avec l'affaire Dutroux, cet aveuglement est devenu intenable.

Quand je dis que les gens « pensent » que la pédophilie n'existe pas, je veux dire que cela n'existe pas non plus pour ceux dont c'est pourtant le métier de rester à l'écoute de ces problèmes. Quand un éducateur entend, de la bouche même d'un enfant, des révélations d'abus sexuels, quand un médecin, quand un instituteur l'entend, quand un juge l'entend, bien souvent, en réalité, il ne l'entend pas. Plus exactement, son inconscient coupe l'écoute, pour ne pas l'entendre. C'est une sorte de censure inconsciente. Parce que c'est quelque chose qui gêne beaucoup trop. C'est un sujet dont personne n'a envie de parler, jamais. Que personne n'a envie d'entendre, jamais.

Pourquoi ? Peut-être chacun se dit-il, en pareils moments, qu'à lui aussi, un jour, cela pourrait arriver... Dans tout être humain, existe une part de fantasme. Le cas de figure où l'on supporte le mieux de l'entendre, c'est quand le violeur est extérieur à la famille. Tout le monde l'entend alors plus vite et crie haro, parce que nous ne sommes plus dans le cadre familial, normal, intérieur, dans l'intimité. Où ces « choses-là » ne se font pas. Quand on était petit, on a rêvé de, on s'est dit que... Peut-être a-t-on été amoureux, et on ne veut pas s'en souvenir, c'est resté dans le non-dit, enfoui dans l'inconscient. C'est des histoires de gosses...

Si on jette à la figure d'un individu que cela existe, on le renvoie à ses propres fantasmes, ses propres tabous, ses doutes les plus profonds...

Il y a tout de même des personnes qu'on entend mieux que d'autres. Tout dépend de qui elles sont et de ce qu'elles dénoncent. Tout au moins maintenant, car jusqu'à des temps récents, une mère dénonçant un abus sexuel intrafamilial n'était pas écoutée. Elle était considérée comme trop

protectrice de l'enfant, assimilée à l'enfant, et donc devenait sans intérêt et peu crédible. Aujourd'hui, on commence à entendre une mère qui dénonce son compagnon ou son mari, à la condition expresse qu'elle n'en soit pas séparée (auquel cas, elle est *de facto* suspecte de vouloir lui nuire). Il serait souhaitable d'accentuer encore le crédit qu'on accorde à sa parole.

Ce qui se passe dans l'intimité du foyer, à huis clos, n'en sort pas facilement. Tant que personne ne l'apprend, ou tant que la mère, les frères et les sœurs font semblant de ne pas le savoir, le silence règne. Quand on voit un enfant aller, de façon répétitive, avec son père dans une chambre retirée, on sait bien ce qui s'y passe, inconsciemment. Mais consciemment, non. Et au bout du compte, tout le monde ferme les yeux, chacun s'arrange pour organiser les choses de façon à ce que « ça » se fasse sans que jamais « ça » se sache.

On peut voir ici une étroite ressemblance d'attitude avec la femme qui sait parfaitement que son mari a une maîtresse et qui, dans le même temps, ne veut pas le savoir. De la même façon, on se doute que le père — plus souvent lui, mais parfois aussi la mère — abuse de son enfant, mais personne ne veut s'en assurer. Et si un jour on le « découvre », on le dira peut-être, mais pas nécessairement.

Il est difficile d'admettre, et même de comprendre, de tels comportements. De toutes ces affaires, on peut néanmoins dégager une constante : les enfants ne semblent pas exister en tant qu'enfants, ils « font partie des meubles ». Dans le discours, ou dans le silence, des uns et des autres, tout se passe comme si, tant qu'on utilise l'enfant, rien de répréhensible ne se produit.

La faute rejaillira sur celui qui révélera, celui par qui le scandale arrivera : le dénonciateur, et non l'auteur ; et aussi sur l'enfant : « Tous des vicieux, tous des menteurs ».

Ce que disent les textes

La législation est pourtant très claire : depuis la promulgation du nouveau Code pénal, en 1993, les rapports sexuels avec un enfant de moins de quinze ans sont qualifiés, soit d'agressions sexuelles s'il n'y a pas pénétration, soit de viol s'il y a pénétration, qu'elle soit orale, anale ou vaginale. Entendons-nous bien : un homme qui voudrait pénétrer de son sexe l'oreille d'un enfant ne commettrait pas un viol, mais une agression sexuelle. Ce serait un délit, et non *un* crime. En droit français, les infractions jugées les plus graves à un moment donné et sanctionnées par plus de dix ans de prison sont qualifiées de crimes. Les infractions de moyenne importance sont des délits et celles qui ne sont pas sanctionnées par la prison sont appelées contraventions. L'homme ne risquerait pas les assises mais la correctionnelle. Sur le plan juridique, une agression, aussi caractérisée soit-elle, s'efface donc plus facilement que le viol caractérisé par la pénétration elle-même.

Il me paraît d'ailleurs très intéressant de souligner que tout ce qui n'est pas pénétration interne est considéré comme beaucoup moins grave. On peut estimer que l'atteinte à l'intimité est ainsi mieux protégée, mais je crois également que ces dispositions sont prises avant tout pour préserver clairement la virginité — ce qui nous ramène à l'héritage, aux biens matériels, à l'avoir, et nous éloignent de l'Être. Dans les faits, des attouchements répétés, des masturbations à outrance, provoquent évidemment des dégâts psychologiques considérables chez un enfant. Mais devant une chambre correctionnelle, le prévenu⁵ sera moins lourdement sanctionné. Encore faut-il préciser que le nouveau Code pénal a beaucoup alourdi les peines.

La prescription est une autre donnée très instructive. Une agression sexuelle, hier encore appelée « attentat à la pudeur », est prescriptible trois ans après les faits. Un viol, depuis 1989, ne l'est que dix ans après la majorité de la victime (les autres crimes sont prescriptibles dix ans après les seuls faits). Beaucoup de prévenus tentent bien sûr de faire passer leur crime pour un délit. Et pour que le viol soit établi, il faut que les relations sexuelles soient la raison de la pénétration : si on introduit un bout de bois dans la bouche, ce n'est pas une relation sexuelle. Si on introduit une bouteille dans l'anus, ce n'est pas forcément un viol. Mais si on introduit un sexe dans l'anus, un sexe réel ou artificiel, c'est un viol.

Tout dépend du contexte. Chacun comprend qu'introduire un thermomètre à un enfant pour prendre sa température n'est pas un acte sexuel, ou à retentissement sexuel. Pour l'instant, la médecine a ses droits, reconnus, et l'introduction d'un thermomètre dans l'anus n'est pas un viol. En revanche, dans un contexte de sexualité, si on commence par introduire sa verge dans le vagin et qu'on introduit en même temps un crayon dans l'anus, c'est un acte sexuel, et un viol.

Un cas d'un regrettable classicisme : le père qui veut savoir si sa fille est toujours vierge, et qui introduit son doigt dans le vagin ! Les premiers attouchements commencent assez souvent par cette « excuse »... Des femmes le font aussi. Il s'agit d'un acte de pénétration sexuelle.

A cet égard, n'est-il pas significatif de voir que l'exclusion de l'acupuncture de la médecine (loi Painlevé de 1943) se fonde sur le motif de pénétration du corps par des aiguilles ?

De l'ambiguïté de l'acte sexuel

En théorie, introduire une verge dans le conduit auditif n'est donc pas considéré comme sexuel. C'est ainsi ! On se fonde ici sur une symbolique : un sexe qui en pénètre un autre, c'est dans la norme habituelle de tout individu, et même de tout animal, cela ne pose pas de problème particulier. Un sexe dans l'anus en pose déjà beaucoup plus. L'anus n'est pas fait pour cela, ce n'est pas un organe sexuel. Siège de tous les déchets de l'organisme de l'être humain, c'est-à-dire de tout ce qu'il y a de mauvais en lui, il n'est pas destiné à recevoir mais à déverser, à délivrer. Et pénétrer quelqu'un anale-ment — quand l'acte n'est pas librement consenti, quand il s'agit de violence — est un geste qui a toujours une résonance extrêmement humiliante. D'autant que cela suggère une position assez particulière, qui rappelle la position animale, et que l'anus reste le symbole de la déjection.

C'est d'ailleurs ce qui permet aux gens de ne pas s'en occuper. Ils évacuent le problème, si l'on peut s'exprimer ainsi, en disant : « C'est des histoires de fesses. » Toujours ! C'est très frappant. Ce ne sont jamais des histoires de vagin, ou de verge, mais de fesses.

Par la bouche, le viol s'avère plus humiliant encore que par l'anus. La bouche est pourtant porteuse d'une symbolique presque inverse. Mais précisément, mettre un organe de déjection dans un organe de réception, un organe sacré et non sexuel, est le comble de la désacralisation de l'individu.

Là encore, il faut aussi prendre en compte la position de l'abusé : pour que la bouche enferme le sexe, il faut se pencher, s'agenouiller, s'humilier, s'abaisser. De plus, cet organe par lequel s'exprime la volonté de chacun est précisément réduit au silence par ce sexe qui, en quelque sorte, le bâillonne. J'ai d'ailleurs appris à reconnaître les enfants qui sont abusés de cette façon : pour nous faire comprendre qu'ils ont dû mettre un sexe dans leur bouche, ils vomissent. L'organe de réception est devenu organe de déjection. Là encore, la désacralisation complète de l'organe est le résultat le plus manifeste de ces viols, aujourd'hui caractérisés.

Mais de tous les viols, c'est celui qu'on a mis le plus longtemps à reconnaître. On accepte en effet que la fellation soit considérée comme un viol seulement depuis 1989 ! Auparavant, pour qu'il y ait viol, il fallait qu'il y ait eu pénétration d'un sexe par un autre. La sodomie et la fellation étaient qualifiées d'attentats à la pudeur, ce qui permettait d'échapper aux assises.

D'une certaine manière, pourtant, rien n'a changé. L'année dernière, dans la même affaire, où un garçon et une fille étaient victimes du même pédophile, il y a eu deux procès : les assises pour le viol de la fille, mais la correctionnelle pour le viol du garçon. Parce que, dans l'esprit des hommes, un acte de sodomie n'est pas un viol outre que, dans nos mentalités, le viol de l'homme est inconcevable.

Il faut rappeler que tout cela relevait il y a encore peu d'années de l'impensable, de l'indicible. « Ça » ne se disait pas, « ça » se faisait sans se dire. Tout ce qui concerne les rapports privés, intimes, restait tu. Et la sodomie était un « acte contre nature » selon les termes mêmes de la loi.

Il n'y a pas si longtemps que l'on se permet de parler librement de viol, ne serait-ce que dans un livre. Les juges ne s'intéressaient que très rarement aux affaires de ce genre. L'opinion se taisait, le silence régnait. Seule la pression des associations de victimes a permis de mieux faire comprendre la gravité de ces actes et de leurs conséquences, dans les mentalités comme dans les tribunaux. Mais, comme trop souvent, chacun s'est borné des années durant à ne voir de viol que dans la pénétration d'un sexe par un autre, et surtout pas d'une autre façon.

La jurisprudence est seulement en train d'accepter que toute pénétration violente de l'anus soit jugée comme un acte de viol. Jusqu'alors, on ne concevait le viol que comme la prise de possession de la virginité — ce qui nous renvoie une nouvelle fois à la notion de possession. Dans un certain nombre de civilisations, notamment méditerranéennes, c'est assez connu, de nombreuses femmes ne se donnent que par l'anus parce qu'elles doivent impérativement arriver vierges au mariage, et respecter la cérémonie du drap taché. Certains violeurs respectent scrupuleusement ce genre de rite, et forcent leur victime sans la déflorer. D'autres recousent ou font recoudre l'hymen. Ce qui permet de présenter plusieurs fois la jeune fille comme vierge.

De la minorité, de la majorité

On ne porte pas le même regard sur un viol infligé à un jeune enfant, à un adolescent ou à un adulte. Pour moi, jusqu'à douze ans, la relation sexuelle avec un enfant est un crime contre l'enfance, contre le sacré, la profanation des profanations, le viol d'anges. L'abus d'un enfant de moins de quinze ans est considéré comme une circonstance aggravante au crime de viol et se voit réprimé de la façon la plus énergique par la loi. Mais aucune différence n'existe dans les textes entre le viol d'un enfant de quinze ans et celui d'un adulte.

En revanche, la loi établit une différence assez rigoureuse entre l'enfant de moins de quinze ans et l'enfant plus âgé. La raison me paraît évidente : même s'il n'y a pas de référence explicite à la virginité, l'enfant de moins de quinze ans est censé être vierge, l'autre peut ne plus l'être.

Dans les faits, quand une fillette de douze ans dit qu'elle a été violée, la première chose à laquelle on procède est un examen médical, et si l'abus est avéré, on admet beaucoup plus facilement la réalité, même si les hymens « complaisants » peuvent induire le médecin en erreur. Mais si la victime a dix-sept ans, l'absence de virginité n'est pas obligatoirement synonyme de viol. La jeune violée, qui a entre quinze et dix-huit ans, suit le droit commun et n'a plus de protection liée à sa minorité. Cette législation particulière du viol, conforme à l'économie générale du droit pénal, est fondée sur la responsabilité personnelle. Chaque individu libre et majeur doit répondre des faits délictueux qu'il aura pu commettre.

Au contraire l'individu jugé irresponsable, soit en raison de son état mental, soit en raison de son âge, soit encore en raison d'une perte légale de sa responsabilité, peut être excusé totalement ou partiellement. Il en résulte que la responsabilité de l'enfant auteur d'infractions sera minimisée ou complètement écartée selon l'âge par la loi.

En matière délictuelle, l'enfant de moins de treize ans est exonéré de toute responsabilité. Entre treize et seize ans, il bénéficiera d'une protection judiciaire (ainsi ne pourra-t-il être emprisonné qu'après avoir été jugé). Entre seize et dix-huit ans, il bénéficie en principe d'une excuse de minorité, qui se traduit par une réduction de la moitié de la peine encourue par un adulte.

L'enfant victime ne bénéficie pas de ces différences de traitement selon son âge. Tout se passe, en matière criminelle, comme s'il était majeur à

quinze ans. Les enfants sont toutefois protégés jusqu'à dix-huit ans en matière correctionnelle (incitation de mineurs à la débauche, prostitution...). La convention des Droits de l'enfant, suivie par la convention de Stockholm, semble orienter le droit des mineurs vers une « majorité » des victimes à dix-huit ans.

Dans la pratique, en tenant compte du principe de la personnalisation de la peine, le tribunal saura établir la différence en fonction de l'âge des auteurs et des victimes. Il y a quelques mois, un adolescent a posé un objet sur une voie de chemin de fer, et a fait dérailler un train. Il y a eu plusieurs morts et de nombreux blessés. Aux policiers qui l'interrogeaient pour connaître les raisons d'une telle folie, il s'est contenté de répondre qu'il voulait juste voir ce qui allait arriver, qu'il n'avait jamais imaginé provoquer une telle catastrophe.

C'est d'une inconséquence rare ! Mais la loi l'admet : c'est un enfant, il n'a pas dix-huit ans, il n'est pas considéré comme entièrement responsable. Sur le plan sexuel, un enfant n'est pas plus responsable : il ne maîtrise pas la portée de ses engagements (c'est ce que l'on appelle le consentement). Dès lors, ce consentement ne peut pas être considéré comme libre, même si certains enfants sont plus mûrs que d'autres. Le droit ne peut tenir compte des particularités de chacun. Il se fonde sur la confrontation du respect et de l'intérêt de l'individu d'une part, et de la société d'autre part.

Un vrai couple est formé de deux personnes qui se rencontrent dans un rapport d'égalité. Or, un mineur, qui n'a pas le consentement libre, n'a pas cette égalité de force et de chance avec un adulte. Il n'a pas de choix libre. Supposons qu'un adulte vive avec une jeune fille de douze ans. L'homme sera poursuivi, malgré le « consentement » éventuellement affiché par la jeune fille : ce dernier n'est pas considéré comme libre. Sur le plan juridique en tout cas, il ne vaut rien. Un enfant peut apposer sa signature au bas d'un contrat et en approuver chaque clause, le contrat ne sera pas pour autant valable.

Un père passait aux assises pour avoir eu des relations sexuelles avec sa fille. Celle-ci pleurait, lui avait écrit des lettres d'amour délirantes, et en revendiquait la teneur auprès de la cour. Son père ne comprenait pas pourquoi il était jugé et invoquait à son tour son amour pour sa fille. Son discours reflétait une programmation répétitive de sa fille qui s'en faisait l'écho. Le consentement de celle-ci était vicié ; l'inceste était clairement

repéré et revendiqué mais, pas plus que le père, la jeune fille ne comprenait l'interdit.

Elle se situait en femme de son père et ne prenait pas conscience des retentissements de cette situation, sur elle, et sur l'ensemble de la famille, notamment sur le plan des générations. En pareil cas, les liens intergénérationnels sont complètement brouillés. La société, qui a déjà du mal à se repérer face aux familles modernes où les enfants viennent de plusieurs lits, ne peut le tolérer.

De l'individu, de la société

Si elle ne peut plus repérer les petits comme les enfants et les grands comme les parents, notre société fondée sur la famille renonce à ses valeurs et se déstructure. La liberté individuelle s'arrête là où commence la liberté publique. Les enfants de douze ans n'ont pas leur place dans un couple. Ils n'ont ni les forces, ni les moyens, ni l'indépendance d'esprit suffisants pour donner un consentement libre. Et il est hors de question, dans un pays comme la France, de laisser des personnes non libres décider de leur vie. La société se doit de les protéger, fût-ce contre eux-mêmes.

Notre devoir absolu est d'agir ainsi. Les enfants ne se rendent pas compte des conséquences d'une vie sexuelle trop précoce avec un adulte : les risques de psychoses sont très grands, et les symptômes liés à la dévalorisation complète d'eux-mêmes, gravissimes : suicides, violences meurtrières, etc.

Les conséquences dramatiques de ces relations trop précoces obligent la société à demeurer vigilante. Certains microcosmes défient les valeurs communes et, sciemment, déstructurent les individus pour mieux les anéantir et les réduire en esclavage. Les sectes en sont une illustration saisissante.

Elles se fondent sur la toute-puissance du gourou, du mage, ou de toute autre prétendue divinité, qui manipule, au gré de sa fantaisie, tous ses « sujets » en leur faisant croire que c'est pour eux un grand honneur d'avoir été choisis (l'expression même « être choisi » implique une dépendance et une soumission incompatible avec le libre consentement). La liberté des enfants conduits de force, par leurs parents, aux croyances de la secte et au sacrifice, ne peut être sérieusement soutenue. Le stade de la confusion des générations est dépassé : ici, le concept même de génération a perdu tout son sens. L'individu n'existe même plus en tant que tel. Sa déstructuration est totale, quasi irréversible. La logique des sectes est à ce point mortifère qu'elle pousse parfois la collectivité entière au suicide.

Les sectes sataniques mettent en œuvre, de leur côté, une logique différente : l'enfant, souvent extérieur à la secte, est sacrifié au nom du bien-être de la collectivité...

Au nom de la liberté de pensée, la société reste désarmée devant le problème que lui pose une secte disposant ainsi de ses propres membres, sauf quand les viols d'enfants sont portés à sa connaissance. Elle se défend

plus rapidement quand les sectes font du prosélytisme ou kidnappent des enfants extérieurs à leur communauté.

La société civile se trouve souvent confrontée aux idéologies politiques ou religieuses et aux pratiques qui en découlent (excision, mariages précoces, rites initiatiques de passage...). Elle essaie de s'adapter à cette évolution, ce qui l'amène parfois à des contradictions manifestes.

Par exemple, en France, la majorité civile est passée de vingt et un à dix-huit ans, s'alignant ainsi sur les législations européennes. L'enfant acquiert donc davantage de responsabilités et plus tôt. Dans le même temps, la législation devient plus protectrice à son égard, et dans les domaines de l'emploi et de la sanction, prolonge en quelque sorte son adolescence, rejoignant en cela l'évolution contemporaine, qui voit s'accroître la durée de la possibilité de procréer comme l'âge de la puberté...

Nous sommes entrés dans une véritable mutation, qui a déjà des conséquences sur tous les plans : naturel, culturel, moral, social, économique, matériel, politique. Tous les repères de la société ancienne s'entrechoquent, se fluidifient, se diluent, et, quelle que soit sa réaction, celle-ci risque bien d'être inadaptée. On peut assister à de graves dérives d'interprétation. Et quelle que soit la bonne volonté de la société, de l'individu, toute tentative de réaction à une situation alarmante peut revenir en boomerang. Il faut donc, à mon sens, savoir définir l'essentiel, le nommer, et dès lors le préserver et en faire la priorité absolue.

Pour moi, la priorité absolue est l'enfant, le devenir de l'humanité. Parce qu'il représente la seule valeur constante dans cette société en mutation, aucun être humain n'a le droit d'abuser d'un enfant.

ICI ET MAINTENANT

Le silence qui a pesé comme une chape de plomb sur la pédophilie a bien évidemment des causes multiples. On en a vu certaines. Mais si ce mur du silence commence tout juste aujourd'hui à se lézarder, c'est également en raison de facteurs divers et convergents. Avant d'en venir aux hypothèses expliquant cette amorce de changement dans les mentalités, je voudrais dans ce chapitre me cantonner à certains faits nouveaux, qu'on pourrait qualifier d'objectifs, et qui modifient considérablement les données du problème.

Ah ! les Temps Modernes

Déjà, au début du siècle, éclataient de temps en temps des petits scandales de ballets bleus, ou roses, qui ne concernaient que très peu d'individus, et n'ont finalement mené qu'à l'arrestation de deux ou trois personnes dûment identifiées. On pouvait s'en émouvoir, mais le phénomène restait confiné à une frange très réduite de la population, des notables pour la plupart. Aujourd'hui, tout a changé, et en premier lieu le fait que plus personne ne semble avoir de repères. Rien ne se construit plus, c'est un moment de crise qui fait tout exploser, y compris la toute-puissance, le secret ; tout ce qui était caché est en train de se dévoiler — il suffit de penser à la floraison de scandales financiers qui secouent notre pays depuis quelques années.

La pédophilie a toujours existé, mais de façon ponctuelle, chez certaines personnes déviantes, pas à l'échelle planétaire comme aujourd'hui — et pas de la même façon. Que s'est-il donc passé ?

Le premier facteur de l'emballement du phénomène pédophilique pourrait s'appeler modernisation : plus on modernise, plus on facilite les communications entre les gens, et plus ceux-ci sont mis en rapport avec des possibilités de déviance. Les occasions de goûter l'« herbe tendre » sont multipliées.

Hier encore, dans une famille lambda, se partageant entre son travail et son jardin, il n'y avait guère de possibilités de rencontrer des gens de l'extérieur, et donc de pouvoir laisser libre cours à ses éventuelles déviances. On ne le faisait pas, cela ne se faisait pas, et tout était très limité. Dès lors qu'on peut se rendre sans aucune difficulté à l'étranger, partir à Bangkok, Manille, Rio, ou en Afrique, et qu'on voit d'autres personnes « le faire », surgissent des idées qu'on ne pouvait pas voir se réaliser avant. Il en va de même pour la télévision : quand on voit des films, même documentaires, on peut raisonnablement estimer que leur vision donne aussi un certain nombre d'idées à des gens qui avaient ce genre de pulsion en eux mais n'osaient pas aller plus loin ou se disaient : c'est trop honteux pour que je puisse même l'appréhender... Et puis est arrivé le Minitel.

Le Minitel

En France, le Minitel a largement contribué à la propagation de la pédophilie. On parle d'Internet, mais rares sont encore ceux qui y ont accès. Plus pour longtemps. Le Minitel est plus un phénomène de masse. Toutes les messageries — roses, bleues ou autres — donnent à une personne qui reste chez elle la possibilité de rencontrer des partenaires.

Avec cette machine, tout va très vite : on connaît soudain des gens qu'on n'aurait jamais connus autrement, qui ne sont pas de notre univers, ni de notre horizon habituel. Qui plus est, on les contacte à domicile, en temps réel. À partir de là, tout est permis, et d'abord le fantasme.

La multiplication de ces biens de consommation, et cette consommation effrénée de « communication », nuisent considérablement à tous ceux qui manquent de repères, c'est-à-dire à la grande majorité. Dès lors que quelqu'un transgresse l'interdit, ils se croient autorisés à le transgresser aussi. Le mot clé de tout cette affaire est le manque de repères. Et cet excès de consommation et d'information dilue leur capacité à se montrer responsables, elle s'évacue dans la machine. On commence par se contacter sur Minitel, on se regroupe et on « y va », parce qu'on n'est plus tout seul. Nous sommes pour la plupart très moutonniers : rares sont ceux d'entre nous qui entreprennent seuls des choses originales. Quand on est dans un registre grave, notamment celui des actes interdits ou dangereux, on ne passe à l'acte que lorsqu'on connaît quelqu'un qui l'a déjà fait. Sinon, c'est très difficile : des barrières se mettent en place, le surmoi, etc., on n'ose pas aller plus loin parce que l'inconnu est un facteur d'angoisse. Mais quand on commence à se familiariser avec cet interdit, à le connaître, à pouvoir l'observer, ce n'est plus l'inconnu.

Il en va de même quand on part en voyage « touristique » pour quelques milliers de francs et qu'on goûte pour la première fois au fruit défendu, à l'enfant de quinze ans : les barrières tombent, on y a pris goût, désormais il n'y a plus de frein. Nous ne vivons plus dans une société éthique, de volonté, de conscience de soi, on consomme du sexe comme on consomme n'importe quoi d'autre.

C'est un siècle inimaginable, celui de la communication tous azimuts, où chacun possède télévision, magnétoscope, caméscope, ordinateur, portable, et où en réalité personne ne communique plus. On se parle par téléphone pour se dire : « On se voit bientôt, on dîne ensemble. » Et on en reste là.

On fréquente tous les milieux. On était ouvrier : on restait entre soi, on avait des copains à l'usine et on se recevait. De même on voyait plus les intellectuels dans les cocktails mondains que dans les kermesses populaires. Maintenant, le langage codifié et réducteur de la télématique fait disparaître toutes les notions socioculturelles permettant de repérer les appartenances, de classer l'interlocuteur, de le localiser, de le visualiser. Il devient dès lors possible, comme dans le rituel orgiaque, où chacun exhibe sa nudité et sa sexualité contrairement aux règles habituelles de la société), d'exhiber ses fantasmes dans toute leur crudité, dans le parfait anonymat. Donc, dans l'irresponsabilité la plus totale, en dehors de toute règle.

Par Minitel interposé, on reçoit des gens qui ont une éducation tout à fait autre, des idées complètement divergentes, et on va communiquer ou croire qu'on va communiquer avec le monde entier, avec des gens qui ont des mentalités aux antipodes des nôtres.

D'abord, l'image n'est qu'une représentation, par le truchement d'un écran, mais quand on a inscrit l'image et qu'on l'a intégrée dans son esprit, on devient ce qu'on n'osait pas être, par exemple un pédophile. Quand on rentre dans un tel système de consommation, on s'éloigne de l'être, on se rapproche de l'avoir. Et plus on se plonge dans l'avoir, plus on veut avoir. Alors on consomme n'importe quoi, et n'importe qui. Dans le même ordre d'idées, je reste stupéfaite par le nombre de gens qui se marient en sachant à l'avance qu'ils ne feront jamais leur vie entière avec leur conjoint. Se marier pour la vie, pour le meilleur et pour le pire, on ne le conçoit même plus, parce qu'on consomme du mariage comme on consomme le reste. Rien n'a plus de signification profonde. Ce qui est privilégié est la satisfaction immédiate du désir, ce qui induit une déresponsabilisation démentielle.

Je ne fais pas de procès en sorcellerie ! Lorsqu'il est apparu, le Minitel était un simple moyen de communication. Au vrai, ces nouvelles technologies sont simultanément positives et négatives. Tout dépend de la façon dont on les utilise. Le problème est qu'on utilise tout de façon négative, lorsqu'on se contente de ce qu'il y a de plus facile ; et la facilité n'est jamais la transcendance.

Depuis Stockholm et l'affaire Dutroux, ceux qui travaillent sur ces questions sont en train de prendre la mesure de l'implication d'Internet, du Minitel et de tous les nouveaux moyens audiovisuels dans les affaires de pédophilie. Dans le monde entier, les hommes de loi sont en train de

plancher sur Internet — le Minitel reste une particularité française — et sur les « autoroutes » de l'information qui échappent à tout contrôle. Ils essaient de trouver des législations adaptées, ce qui demeure très compliqué puisque ce genre de réseau implique l'anonymat. Il faut, d'un côté, préserver les libertés individuelles, et de l'autre, empêcher le non-respect de l'individu.

L'Europe elle-même a présenté des propositions visant à poursuivre et sanctionner les annonces pédophiles sur le réseau mondial. En réalité, il est difficile, voire impossible, de contrôler les flux d'informations. Cent soixante pays sont connectés à Internet. Soixante millions de personnes utilisent le système, toutes sensibilisées à la liberté d'expression. Les États européens envisagent désormais de se positionner clairement en faveur de l'utilisation de logiciels de filtrage et d'étiquetage.

Il faut également souligner que la pornographie infantile, alliée quasi automatique du pédophile, a acquis aujourd'hui une dimension internationale. Elle ne nécessite pas de moyens coûteux à l'amateur qui se lance dans ce commerce, elle est facile à cacher, facile à faire circuler, et fort lucrative. Très vite, avec le seul produit dupliqué de sa fabrication, l'amateur peut s'acheter du matériel professionnel. La pornographie alimente le fantasme, les imaginations, les appétits, et génère sans cesse l'ouverture de nouveaux marchés.

Elle peut de plus s'avérer particulièrement efficace pour faire comprendre à l'enfant, sans avoir à le lui dire, ce qu'on attend de lui (soit parce qu'il ne parle pas la langue, soit parce que l'auteur sera ainsi dispensé de poser des mots sur les actes), et le préparer émotionnellement. Elle peut aussi constituer un moyen de chantage efficace sur l'enfant qui y participe.

La pornographie infantile est alors psychologiquement si nocive que les sentiments de peur et de honte éprouvés par l'enfant ne pourront être effacés que par une dédramatisation préalable au témoignage de la victime. La pornographie est d'autant plus destructurante que l'image est imprimée à vie et qu'elle circule dans le monde entier, ce dont l'enfant a parfaitement conscience. C'est pourquoi appliquer auprès des tribunaux des méthodes d'interrogatoire avec magnétoscope serait particulièrement mal venu pour ces victimes ; on risquerait de réactiver leur traumatisme.

La pornographie pose des problèmes juridiques inextricables du fait de la variation des législations en matière de production, distribution, détention de matériel, et de l'âge légal autorisé, qui va de douze à vingt et un ans,

pour avoir des relations sexuelles avec un adulte. L'impossibilité d'identifier les auteurs, dont les noms sont codés ou l'anonymat préservé, croît avec la mobilité prodigieuse de la circulation du matériel et des hommes.

L'image virtuelle, le dessin, le montage, les textes suscitent également des problèmes éthiques et juridiques considérables alors même que leur efficacité est indéniable. À titre d'exemple, fin 1996, on a arrêté un prêtre anglais qui avait rassemblé un stock impressionnant de matériel pornographique : on a dénombré pas moins de 3 250 dossiers enregistrés sur quatre disques durs, qui contenaient près de 9 000 textes ou images...

La France a récemment pris conscience de l'ampleur de ce problème. La production et la distribution de cassettes mettant en scène des mineurs sont pénalisées, mais pas encore la détention (le fait d'en posséder). Ainsi s'amorce une législation de l'image. Bientôt, toute image pornographique de l'enfant, virtuelle ou réelle, sera interdite. Nous militons en ce sens.

Le fantasme est une chose qui, par définition, reste floue, irréaliste ; mais dès qu'on a une image, la réalité s'y ancre et la déviance suit. En effet, pourquoi s'arrêter une fois qu'on a commencé ? Seul compte le premier pas...

L'irruption du sida

L'actualité de la pédophilie s'explique par un autre élément de notre modernité : le danger que représente la pandémie de sida. Pour ma part, je crois en effet que l'extension de la pédophilie a partie liée avec la peur du VIH. Dans les pays où se pratique le tourisme sexuel, on prend des enfants de plus en plus jeunes parce qu'on a peur que les autres soient contaminés ; en conséquence, ces enfants de plus en plus jeunes sont de plus en plus contaminés. C'est un extraordinaire cercle vicieux, qui favorise évidemment la propagation — sur toute la planète — du virus.

Les enfants sont aussi plus vulnérables au virus, du fait de la disproportion physique entre les « partenaires ». Non seulement ils sont plus souvent blessés par les relations sexuelles, mais surtout, un enfant ne peut pas imposer à l'adulte le préservatif salvateur.

Mais cette peur du sida peut aller encore plus loin et pousser les « clients » à se tourner vers les enfants non encore exploités sexuellement : on voit ainsi les pédophiles désertter les maisons closes pour trouver des enfants « sains » ; ils font « la sortie des écoles », se tournent vers l'adoption, les orphelinats, se marient avec une mère célibataire... Naturellement, les enfants sont aussi victimes du sida transmis à leurs parents, qui fait d'eux des orphelins, vulnérabilisés par ce fait.

La Thaïlande et d'autres pays sont enfin passés de la dénégation du sida à la soudaine prise de conscience. Le nombre d'enfants séropositifs ou atteints du sida a tellement progressé que la Thaïlande a demandé d'elle-même le concours de l'ECPAT⁶, pour une campagne contre la prostitution et le tourisme sexuel. Bangkok s'est rendu compte qu'une frange importante de sa population la plus jeune était en passe d'être contaminée par la maladie.

Cette campagne, ouverte en 1990, n'est pas menée par une association ou une fédération d'associations, mais par un mouvement organisé contre le tourisme sexuel. Elle a eu lieu à la demande du gouvernement thaï, le même qui déclarait naguère que la pédophilie restait chez lui très marginale, et qui vient de faire de gros progrès puisque, au congrès de Stockholm, il a été l'un des deux Etats à annoncer de vraies réformes concernant la pédophilie.

Il a notamment édicté cette nouvelle loi qui interdit toute relation sexuelle avec un mineur, quel qu'il soit, de moins de dix-huit ans. C'est se positionner d'une manière on ne peut plus claire. Mais il a pris tardivement

conscience de l'ampleur des dégâts : un pourcentage faramineux de la jeunesse n'atteindra en effet pas l'âge de vingt ans ! La Thaïlande a compris que son avenir était dans l'arrêt immédiat de la prostitution infantine.

La rue et la misère

Des événements comparables se déroulent en Europe, surtout dans les pays de l'ancien bloc de l'Est, qui sont effectivement la proie de tous les grands réseaux de pédophilie. Tout d'abord existe une « consommation » autochtone. Il y en a toujours, quel que soit l'endroit. N'oublions pas que, dans ces pays, il a pendant des décennies été bien difficile de savoir ce qui se passait puisque, avant l'agonie du système soviétique, même la prostitution y était niée. Officiellement, il n'y avait aucune prostitution dans les pays de l'Europe de l'Est. Pas de sida non plus, bien sûr, pas de drogue, pas de crime, pas même de grève, rien : tout était lisse, une société pure et dure, le communisme... C'était un autre monde, une autre idéologie, tout à fait particuliers. L'écroulement de ces pays a fait que leurs gouvernements ont perdu toute autorité. Il n'y a plus de repère d'aucune sorte, les enfants vivent dans la rue, les vieillards aussi, il n'y a aucune Sécurité sociale ; tout est désorganisé, et effectivement, la prostitution reste un moyen de se sortir de la misère.

Quand on n'a plus rien à donner, on donne son corps. Mais il faut bien comprendre qu'une fois qu'un enfant est dans la rue, il n'est plus protégé, il est en danger. La rue reste criminogène et, qu'on le veuille ou non, on y multiplie les mauvaises rencontres. Or, un enfant est toujours prêt à accepter n'importe quoi, car il n'a pas la notion du danger. La rue constitue donc une sorte de vivier et, naturellement, toutes les personnes qui cherchent à faire un mauvais coup s'y retrouvent. Les enfants, surtout les plus fragiles, sont plongés dans une telle désespérance que plus rien n'a d'importance, y compris le fait qu'on prenne leur corps. Ils sont dans un tel état de détresse qu'ils sont complètement déconnectés de la réalité.

Il est donc vrai que les pays pauvres servent de réservoirs « naturels ». En Europe de l'Est, la prostitution infantile se développe aujourd'hui de manière alarmante. La presse écrite signale qu'en Pologne et en Ukraine, plus de 60 p. 100 des toxicomanes sont porteurs du virus du sida et se prostituent. À la gare de Berlin, cent cinquante petits Polonais, de douze à seize ans, concurrencent de jeunes Roumains.

Le problème est d'autant plus délicat qu'à l'Est tout ce qui vient de l'État reste suspect ; dès lors, toute tentative de redressement de la situation par les instances étatiques demeure vaine, sauf à renforcer les lois.

Un pédophile est toujours quelqu'un qui exerce sa puissance sur un autre : la puissance de l'intellect, celle de l'âge, de l'argent, des muscles... C'est toujours une relation de pouvoir. Il est bien évident que, lorsqu'on a 3,50 F, aux yeux du gamin de la rue d'une grande ville du tiers-monde, on est riche. Dès lors, s'il a vraiment très faim, on l'entraîne où on le souhaite. Mais ce n'est pas forcément la facilité qui le fait agir : on peut davantage y voir un désespoir absolu.

A l'inverse, la richesse, parce qu'elle confère la puissance, donne aussi la possibilité d'être bon, généreux, et permet d'avoir bonne conscience : « Ces pauvres petits n'auraient pas à manger sans moi... » La disproportion des moyens financiers entre les habitants du Nord et du Sud favorise indéniablement la prostitution pédophilique. Mais de son côté, la misère accélère la déstructuration totale de la personnalité, de l'économie, de la société entière, et favorise toutes sortes de commerces.

Tous les pauvres, heureusement, ne font pas commerce de leurs enfants. Mais dans certains pays, les enfants vivent véritablement comme des bêtes. Ceux qui se prostituent à Bombay, Manille ou ailleurs, sont en général jour et nuit dans la rue, au milieu d'un monde de drogues et autres produits de substitution. Ils sont tellement dévalués que leur corps n'a plus beaucoup d'importance. Le seul dieu devient alors l'argent.

La mort rôde...

La pire des misères est celle qui déshumanise. À partir de là, si une mère est obligée de vendre son enfant pour faire survivre le reste de la famille, c'est tellement pathétique qu'on ne peut rien dire. Mais que des gens se prêtent en conscience à ce jeu et achètent les enfants... c'est encore plus immonde. Les enfants plongés dans une telle misère sont prêts à tout et n'importe quoi, à risquer leur vie, à voler, à tuer, pour pouvoir manger. En pareil cas, le rapport pédophilique s'approche d'un flirt avec la mort.

La pédophilie conduit, inéluctablement, à la mort. D'abord à la mort psychique, interne, à la fin du respect de soi, mais aussi à la mort physique — je pense au sida et aux mauvais traitements. Les enfants savent bien qu'ils flirtent avec la mort. De toute façon, à côté d'eux, tous les jours, un autre enfant ne se relève pas. Alors, ça ou autre chose... Ils sont complètement kamikaze. Ils souffrent de syphilis, de tuberculose, ils se droguent à outrance, et risquent à chaque instant la prison où, du reste, ils se font encore violer. En réalité, ils veulent en finir.

Les plus solides vivent au jour le jour, et même à la minute la minute. Ils savent que plus l'étranger va payer, plus ils risquent leur vie. Ils ne pensent pas toujours que c'est jusqu'à la mort. Mais ils pensent qu'ils vont flirter avec elle, surtout quand ils participent à des tournages vidéo. Parfois, eux-mêmes sont chargés de donner la mort. Parce que, pour les besoins de la « production », ils sont à la fois acteurs et spectateurs. Alors ils savent bien que, la prochaine fois, ce sera leur tour.

A mes yeux, la relation d'un homme et d'un enfant est, même inconsciemment, une relation suicidaire dans la mesure où, quelle que soit la façon dont le pédophile réussit à obtenir le consentement d'un enfant, il sait qu'à un moment ou à un autre il devra rendre des comptes. Quand on viole une femme, on peut, d'une façon plus ou moins consciente ou réelle, se « tromper » sur son consentement. Mais quand on prend un enfant, on sait, quoi qu'il arrive, qu'on a violé l'interdit le plus total de toutes les civilisations. Si l'on ne le savait pas, on n'aurait pas besoin de payer (et par là, d'apporter une compensation). Si le pédophile paie, et cher, c'est qu'il le sait bien. Et plus la prestation est extraordinaire, plus il va payer. La virginité d'une petite fille, par exemple, se paie très cher, pas seulement parce que c'est la première fois, mais aussi parce que c'est formellement interdit. Et qui dit virginité, sous-entend enfant prépubère.

La drogue

Là encore, là modernité a joué son rôle puisque, assez récemment, un nouveau moyen d'exploitation est apparu avec la montée de la drogue : prostituer les enfants rendus consommateurs de drogues fortes, d'opiacés, pour qu'ils soient en état de manque et donc de dépendance. C'est bien plus efficace que de les frapper à tour de bras. À court terme, la drogue les abîme moins. Quand on avait arraché trois dents à une fillette et qu'on l'avait « corrigée », elle devenait inapte « au travail » et parfois en mourait. Le pourcentage de déchets était par trop important.

La colle, les substituts aux drogues, les drogues dures, ont une autre fonction : elles détruisent la mémoire de l'enfant qui, ainsi, ne peut plus témoigner, et déstructurent ses cellules au point qu'elles ne fonctionnent plus comme elles le devraient. L'enfant se discrédite ou emporte son secret dans la tombe. Les pédophiles peuvent, dès lors, agir en toute impunité.

LES RÉSEAUX ET LA CONSOMMATION

Du tourisme sexuel

La prostitution des enfants demeure un très grave problème, en constante augmentation, et s'apparente, dans la plupart des cas, à l'esclavage. Si un certain nombre d'enfants de pays défavorisés s'y livrent d'eux-mêmes pour gagner de l'argent, ils sont très vite récupérés par les adultes, voire, pour les enfants de la rue, par leurs aînés, afin d'être réutilisés au profit de ces derniers.

Les enfants du Sud-Est asiatique sont toujours particulièrement visés. Un rapport de l'ONU qualifie d'alarmant le nombre d'enfants enlevés et prostitués de force et relève que l'âge des filles utilisées décroît simplement parce que les plus jeunes sont censées être vierges. ECPAT, organisateur du sommet mondial de Stockholm, souligne que la prise de conscience de ces pays les a amenés à des législations plus répressives. Le résultat ne s'est pas fait attendre : les « sex-tours » ont maintenant pour destinations l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est. La République dominicaine est désormais appelée la « nouvelle Thaïlande ». Vingt-cinq mille enfants y seraient mis à la disposition des touristes qui entendent « profiter » de leur séjour dans un pays qu'ils estiment en outre sous-développé dans tous les sens du terme. Cela veut-il dire que les enfants y sont considérés comme des sous-enfants ?

La corruption, le poids des devises rapportées, l'impuissance des autorités face à la structuration et au professionnalisme des organisations criminelles, et le peu de prix accordé à la vie humaine en général, empêchent les pays concernés de réagir efficacement. Certes, les touristes qui viennent dans ces contrées ne sont pas tous des pédophiles occasionnels, mais, comme pour les drogues, l'abus aidant, la dépendance arrive vite et les réseaux peuvent se constituer.

Du reste, les autochtones demeurent les plus grands consommateurs de ces réseaux. Un certain nombre de pays, ayant compris les dangers du sida, importent aujourd'hui leurs enfants des nations voisines dans lesquelles on les a enlevés, les exploitent et, quand ils sont contaminés, les renvoient dans leur pays d'origine où ils servent à des maisons spécialisées ou à des consommateurs moins regardants.

Les réseaux de pédophilie se greffent en outre sur les réseaux de trafic international de stupéfiants. Ils disposent nécessairement de moyens considérables. Pour exercer ce genre de commerce, il faut « mouiller » un

grand nombre de personnes afin de s'assurer de leur silence : des hommes politiques, des individus ayant *un* pouvoir — notamment administratif, car il faut bien connaître les filières pour avoir des papiers, des autorisations... C'est le système mafieux, dont les membres sont liés aux gens les plus haut placés. Ils les ont mouillés, achetés ou non, mais récupérés d'une façon ou d'une autre dans leur système.

On en conclut donc que ce sont les mêmes organisations qui donnent simultanément dans le trafic d'armes, de drogues, de voitures, d'or... et donc les trafics d'enfants et de femmes. La mondialisation actuelle de la pédophilie est bien le fait de réseaux extrêmement structurés et organisés.

Si la prostitution d'enfants semble prendre le pas sur la prostitution féminine, c'est sans doute parce que les femmes ayant pris, dans nos sociétés occidentales en tout cas, une place plus importante, la domination de l'homme peut moins bien s'exercer sur elles. L'homme ne peut plus tellement posséder la femme : elle est souvent aux commandes. Alors il possède les enfants.

Sur un enfant, au moins, on a toujours de l'emprise, du pouvoir. Et plus il est petit, plus on en a. Aussi assiste-t-on à une consommation d'enfants de plus en plus jeunes. Sauf de rares monstres, tel Gilles de Ray, on n'avait jamais entendu parler auparavant d'abus de bébés. De nos jours, c'est une réalité de plus en plus courante.

Dire, comme certains, que ce genre d'horreurs n'existe pas en France est un leurre total : il faut tout de même ouvrir un peu les yeux ! Pour s'en tenir aux affaires récentes, déjà évoquées, je ne crois pas qu'un réseau international puisse faire un saut de puce de Belgique en Espagne, sans passer par la France. À moins de survoler systématiquement le territoire en avion, sans jamais s'y poser. Ce serait tout de même très étonnant. De nos jours, le moyen le plus sûr pour transporter un enfant d'un point à un autre reste la voiture particulière. Dans les transports collectifs, tout de même, à la vue d'un petit avec un sparadrap et des menottes, on jaserait. Pour aller d'Espagne en Belgique, une voiture particulière passe donc par la France. Au passage, elle peut prendre une ou deux personnes.

Fugueurs en danger

Le problème de fond est qu'on ne parviendra pas à démanteler les réseaux tant qu'ils toucheront des personnages et des milieux trop puissants pour qu'on puisse s'y attaquer. De telles organisations sont infiniment plus fortunées et protégées qu'on ne l'imagine. De toute façon, pour l'heure, il faut bien admettre qu'on dispose de fort peu d'informations. De temps en temps, surgit une partie émergée de l'iceberg : c'est l'affaire Dutroux, manifestement un tout petit membre d'un réseau considérablement plus vaste. Car Dutroux n'est qu'un pourvoyeur d'enfants, un rabatteur, et tout le monde a compris que, derrière lui, se cachait toute une structure. On ne sait pas de quelle ampleur, on n'arrive pas à la pénétrer, parce que certains « couvrent ». Quelques-uns sont compromis, peut-être pour avoir touché de l'argent, ou simplement pour avoir passé une soirée avec tel ou tel, petits détails, mais qui empêchent d'avoir la conscience tranquille, qui créent le risque de voir son nom traîné dans la boue — et quelle boue ! Personne n'aime voir son nom associé à ces affaires.

Peut-être les services d'Interpol ont-ils une vision un peu plus précise et globale du phénomène, mais ces organisations étant internationales, si on ne travaille pas hors des frontières de l'Hexagone, il est difficile d'en connaître les tenants et les aboutissants.

Comme dans tous les réseaux, on y retrouve des mulets, des petits rabatteurs, quelques kidnappeurs d'enfants. Ne croyons pas cependant qu'on vole les enfants dans leurs poussettes. Dans les faits, les enfants en fugue constituent un vivier idéal pour ce genre de commerce. Aucun juge des enfants de ce pays ne peut dire qu'il a toujours retrouvé tous les petits fugueurs disparus qu'on lui avait signalés. Ces enfants sont pourtant bien quelque part, même si, parfois, on ne les revoit jamais. Et il ne s'agit ni des « presque majeurs », ni des plus jeunes. Leur âge varie de douze à dix-sept ans. On est passé à un autre degré. Ce marché, qui fonctionne bien, est le mieux connu et le plus franchement exploité. Celui du très jeune enfant (de moins de sept ans) n'est pas, me semble-t-il, un marché en réseau, mais plutôt le résultat de pulsions personnelles, de fantasmes intimistes, qui ne dépassent pas les frontières, ou rarement, en tout cas pas chez nous. Mais nous manquons tellement d'informations...

La clandestinité draine des inconnus absolument extravagants, difficiles à cerner. Un clandestin n'existe pour personne. Il met au monde, dans la

clandestinité, des enfants qui n'ont d'identité dans aucun pays, ne sont recensés nulle part et qui, par conséquent, peuvent disparaître de n'importe quelle façon, le monde n'y verra que du feu. Cas particulier, tout de même : la clandestinité n'est pas aussi considérable qu'on veut bien le dire ; c'est un phénomène relativement nouveau, en devenir.

Excepté le fugueur et le clandestin, et sauf complicités particulières de la famille, un enfant ne disparaît pas si facilement. La France est un pays extrêmement structuré. La prévention maternelle et infantile, la Sécurité sociale, les allocations familiales, etc., contraignent les parents à justifier la présence de trois, quatre ou cinq enfants. Sauf à ne pas déclarer un enfant à naître et à le faire passer ensuite dans un réseau, il est tout de même difficile d'imaginer qu'un nouveau-né disparaisse sans laisser de trace. Mais lorsqu'il s'agit d'un enfant de plus de douze ans, c'est sans aucun problème. Et les réseaux le savent bien, ils ne sont pas idiots, ils ne prennent pas de risques inutiles.

Si le gamin est petit, il y a des recherches. Mais à douze ans, on est capable de faire une fugue, et certains pensent même que ce n'est pas si grave. Comme si ce n'était pas se montrer irresponsable que de laisser dans la rue un enfant de douze ans, qui devient la proie de tous les commerces, de tous les dangers, trafics d'organes, de drogues.

En revanche, les enfants de moins de douze ans qui fuguent interpellent à tel point les familles, les policiers, la DDASS, etc., qu'on fait vraiment tout pour les retrouver.

Aujourd'hui, un enfant de douze ans peut parfaitement se mettre en situation de rupture avec sa famille, ou sa famille d'accueil, et disparaître dans la nature, sans que quiconque s'en aperçoive. On essaie bien de lancer un avis de recherche, qui part ou pas. Il n'existe pas, en France, de fichier regroupant les personnes recherchées. Et déclarer la fugue ne veut pas dire rechercher l'enfant. Ce sont les adultes qui déclenchent les investigations policières : s'il n'y a pas d'adulte derrière un enfant, il y a un enfant disparu... et les choses en restent là.

En Italie, pays limitrophe, en 1995, 485 mineurs auraient disparu ; 59 d'entre eux avaient moins de dix ans. Ils n'ont pas été retrouvés...

Une criminalité et des sectes au fait de la modernité

Les grands réseaux internationaux sont donc extrêmement structurés et hiérarchisés. On y recense d'abord un certain nombre de lampistes, de passeurs, de mulets, puis des responsables adjoints, des responsables principaux, et enfin les vrais « parrains » qui récoltent l'argent. Mais dans cette description, il manque encore l'essentiel, la source : il ne peut pas y avoir de réseau s'il n'y a pas de consommateur.

Pour le trafic de drogues, on peut observer deux types de mouvement. Le consommateur se déplace sur les lieux de production et on vient à lui ; pour la prostitution infantile, le schéma est à peu près le même. On ne connaît pas dans le détail l'organisation d'un réseau international de pédophilie, parce qu'aucun d'entre eux n'a encore été entièrement démantelé. Mais on a tout de même connaissance de certains faits, de gens qui récoltent beaucoup d'argent, etc. On le sait, mais on n'a jamais les moyens de le prouver. Et tant qu'on ne le prouve pas, on ne peut agir sur le plan pénal.

Il faut bien comprendre que ces réseaux fonctionnent à l'image de la mafia. Ce sont d'ailleurs, à proprement parler, d'authentiques systèmes mafieux, tenus par de vrais gangs, dans le style des triades asiatiques, des mafias italienne ou russe... Chacun a sa façon d'agir, mais les règles de fonctionnement et les structures sont les mêmes : on y retrouve toujours les porte-flingue, les sous-chefs, les chefs et les commandants de bord.

Les « réseaux casse-croûte »

Ce dont on a connaissance actuellement, et ce que je peux être amenée à connaître dans l'exercice de mes fonctions, ce sont de petits systèmes qui se mettent en place, de façon artisanale, et que j'appelle les « réseaux casse-croûte », en référence au « Julot casse-croûte », « proxénète alimentaire ». Il s'agit d'organiser, d'abord dans un cadre familial, puis dans l'entourage immédiat et enfin à l'extérieur du cercle familial, la consommation sur place des enfants. C'est un premier genre de mini-réseau. Le deuxième type rassemble les clubs d'échangistes de tous bords. Ceux-ci drainent des populations extrêmement interlopes, qui recrutent elles-mêmes, notamment pour le compte de sectes, lesquelles, également organisées en un système mafieux, recrutent un certain nombre de personnes pour les adeptes, ou pour l'extérieur : les unes font de la prostitution enfantine un des modes de libération de la personnalité. Elles prostituent très clairement et officiellement leurs adeptes ou les « initient » par la « révélation de leur féminité », comme l'affirme si élégamment une secte ; les autres le font de façon plus familiale et plus fermée, puisque les enfants sont destinés à l'usage exclusif du gourou et de ses lieutenants.

Bien entendu, on s'arrange toujours pour reporter ailleurs la charge de la culpabilité. Le comble du comble est de la reporter sur l'enfant lui-même. Mais dans les sectes, tout se fonde sur une pseudo-religion, qui est en réalité un attrape-nigaud ne servant qu'à pomper l'argent et à faire sauter les barrières morales des sujets devenus des esclaves ; il s'agit de mettre en esclavage toute une population pour mieux la dominer. Rien n'est sacré sinon le gourou, et certainement pas l'enfant, « offert » par des parents qui se prostituent eux-mêmes, et qui donneraient n'importe quoi pour que le gourou accepte de leur faire l'honneur de prendre leur enfant. J'y vois le comble de la manipulation mentale. Mais le problème des sectes reste tout à fait particulier.

Les réseaux proprement dits ne servent pas à ces pratiques prétendument initiatiques ou ésotériques, et on ne rencontre jamais chez eux ce genre de choses. Quand de telles pratiques ont effectivement lieu, dans un certain nombre de pays, tous les enfants de telle tranche d'âge participent à la même initiation. Au contraire, dans les réseaux, il s'agit d'enfants et de parents bien précis. On ne peut pas imaginer, par exemple, un enfant normalement équilibré, choyé par ses parents, particulièrement bien dans

son être, qui devienne une victime de pédophiles. Parce que, j'y reviendrai plus longuement, c'est le chantage à l'affectif, l'exploitation de la carence de l'enfant qui fait de lui une victime : on les retrouve donc dans toutes les institutions qui gèrent la carence affective, réseaux sociaux compris. Là aussi, certains foyers ont été ou sont encore des viviers où l'on prend, sans se gêner, la chair fraîche qui est à disposition.

Le commerce, l'industrie du sexe

On ne peut pas gérer une telle entreprise et consommer sa propre production. Aux États-Unis, pendant la Prohibition, l'alcool était géré par des mafieux qui pouvaient bien se servir un whisky de temps en temps, mais qui n'étaient pas de gros consommateurs d'alcool. Les riches trafiquants qui tiennent le marché de la drogue ne sont pas des drogués. De la même façon, les vrais profiteurs des réseaux et de tout l'argent drainé par la pédophilie et la pornographie qui l'accompagne ne sont pas des consommateurs. Ce sont des gestionnaires, des industriels, des commerçants du sexe.

Il ne faut pas se méprendre et mélanger deux choses différentes. La première, le trafic lui-même, l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, est un monde à part, qu'on doit bien évoquer ici mais qui n'est pas réellement le sujet du présent livre. Les trafiquants ne sont pas des pervers, mais des individus qui utilisent les perversions des autres, et savent les gérer... De ces vastes réseaux internationaux, ceux dont on dit qu'« il n'y en a pas en France », il est bien difficile d'affirmer quelque chose de solide, qui puisse être prouvé.

En revanche, des mini-réseaux qui se forment, en France, des petits clubs qui fleurissent çà et là, qu'on voit de plus en plus souvent comparaître devant les tribunaux, de ces gens qui se regroupent parce qu'il y a de l'argent à faire et qui exploitent financièrement les enfants, de ceux-là on peut dire des choses mieux établies. Mais comprenons bien qu'il ne s'agit pas du tout du même genre de déviance : ce ne sont pas des trafiquants internationaux de marchandises, mais des exploiters à petit budget, dans une petite cellule. Ces cellules ne vont pas kidnapper les enfants des autres. C'est très important. Elles abusent d'abord des leurs. Alors que les réseaux internationaux se moquent de l'identité de l'enfant, de son histoire et même de sa provenance. Ils n'ont pas de sentiments par rapport à lui. Le fonctionnement est quelque chose de relativement froid, coupé de l'affectif, c'est un rapport d'argent, de prostitution, où l'enfant n'est plus qu'une marchandise. En réalité, dans ce cas, il n'est déjà plus un enfant, plus un ange, mais un ange déchu depuis longtemps.

Comment fonctionne un « réseau casse-croûte »

Comment de telles activités voient-elles le jour ? En règle générale, il faut d'abord qu'un des parents abuse de son enfant avec la complicité de l'autre. Puis, un jour, l'un d'eux — souvent la femme, qui pénètre ainsi l'enfant par l'intermédiaire de l'œil de l'appareil photo ou de la caméra, donc derrière un écran —, parce qu'il en a entendu parler à la télévision, parce que le Minitel l'a renseigné, parce qu'il a lu des livres pornographiques, etc., a donc l'idée de prendre des photos. Ensuite, il va tenter de les vendre sous le manteau. Après en avoir tiré suffisamment d'argent, il achète un caméscope. Ce n'est pas très cher. Puis il fait des cassettes de ses ébats. Et cherche ensuite à les vendre. Comme on le sait, plus on va loin dans la perversion, plus les cassettes se vendent cher. Très cher. Une cassette qui va jusqu'à l'extrême, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'enfant meure des traitements qu'on lui inflige, ce qu'on appelle les *snuf movies*, peut atteindre la somme de 200 000 francs pièce. Et, bien sûr, une cassette peut être dupliquée. Mais attention, on ne peut pas la copier à l'infini. Une cassette n'atteint une grosse somme que par sa rareté, et le risque encouru. Filmer la mort d'un enfant peut, tout de même, vous mener aux assises.

Et parce que le risque est quand même important, l'émotion est plus grande, et le plaisir aussi. Pourquoi paie-t-on si cher de telles cassettes ? Parce que c'est la perversion des perversions, le jeu de la vie et de la mort, donc la promesse du plaisir suprême. Et si on n'a pas un orgasme fabuleux avec ce genre de cassettes, on ne l'aura jamais. Qu'y a-t-il de plus symboliquement choquant que l'immolation de l'innocence sur l'autel de nos pulsions les plus basses, jusqu'à la mort ?

Ces cassettes voient leur valeur augmenter en fonction de l'interdiction qui les frappe. On les trouve à des prix bien moindres là où le tourisme sexuel est organisé. Le *snuf movie* s'y vend dix fois moins cher qu'en Europe. Mais dans les pays européens, la mort de l'enfant coûte cher, les risques sont plus grands et l'organisation nécessaire est beaucoup plus lourde et complexe à mettre en place. Ailleurs, du moment qu'on paye... Certes, il faudra donner un peu d'argent supplémentaire pour que tout le monde ferme les yeux et qu'on enterre l'enfant sans rien dire.

Revenons au plus simple

Revenons à ces petits réseaux bien de chez nous. On commence donc par faire circuler des cassettes. Les gens qui les voient ont envie de participer au prochain « tournage ». Ils viennent y assister. Non seulement ils achètent la cassette, ce qui rapporte de l'argent, mais en plus ils consomment sur place. Pendant leurs ébats, on filme avec les nouveaux participants, et on a alors une cassette bien plus « intéressante », parce que l'enfant n'a plus un sexe dans l'anus et un autre dans la bouche, mais il peut en avoir deux, trois. Il peut prendre des positions plus « excitantes », assouvir des fantasmes plus ignobles. Dans de tels milieux, la multiplicité des partenaires est source d'originalité (encore que, une fois qu'un enfant est pénétré par les trois orifices...).

Le résultat est qu'on peut alors autoalimenter à la fois ses propres fantasmes et ses finances : c'est tout bénéfique. Puis arrive un troisième personnage, un quatrième, un cinquième, et peu à peu on en vient à couvrir une région, ou une partie du pays. Naturellement, comme les risques sont tout de même grands et que les gens qui pratiquent ce genre de choses veulent partager — comme pour la drogue, il existe un véritable prosélytisme de la pédophilie, ne serait-ce que pour inciter à acheter la cassette —, on peut toujours tomber sur quelqu'un qui n'apprécie pas. Ou bien le petit craque, parce qu'on lui en demande trop : il ne peut plus suivre à l'école, sa mère lui demande des comptes. Ou parce que ça finit par lui rapporter de l'argent, car on lui donne presque toujours, pour se déculpabiliser, un petit cadeau. Mais le jeune devient de plus en plus exigeant : la première fois, il a eu un chewing-gum, la deuxième, il veut une montre. Il obtient la montre, et c'est ainsi que les choses se découvrent. Ou parce que, par prosélytisme, la victime vient demander au copain de participer. Et le copain, c'est beaucoup moins facile, parce qu'il est davantage surveillé par ses parents, ou qu'il est moins fragile. On recrute un gamin qui vient par curiosité, pour « rigoler », il ne reviendra plus, mais entre-temps, il en aura parlé à tout le monde. C'est aussi de cette manière qu'on apprend que ce genre de réseau se multiplie sensiblement.

Quand un enfant vole des bonbons, des gâteaux, ou se nourrit manifestement trop, les psychiatres disent souvent qu'il s'agit d'un manque affectif. Mais il existe un rapport très concret entre l'argent qu'on vole à ses

parents et l'affection qu'on n'a pas. Et dans les rapports pédophiliques, qui sont des rapports de séduction d'un enfant, il y a toujours un rapport à l'argent. C'est comme une espèce de compensation.

On peut faire l'analogie avec les couples qui divorcent, où le parent qui n'a pas la garde de l'enfant le voit en exerçant son droit de visite. Très souvent, il le couvre de cadeaux, pour combler un vide affectif qui s'est créé. C'est un réflexe naturel, en tout cas universel, de couvrir de cadeaux quelqu'un qu'on prétend aimer et à qui on ne donne pas tout l'amour qu'on devrait. Ce n'est plus donner de l'affection, c'est l'acheter. Si on donnait suffisamment de soi-même, on n'aurait pas besoin de donner autre chose...

Pour alimenter le fantasme, le trafic et le club, il n'y a pas que les cassettes. Les journaux, les émissions de télévision et les médias en général remplissent ici une double mission : l'une d'excitation, l'autre d'information, mais toujours dans l'ambivalence. Celui qui veut être informé reçoit l'information, celui qui veut être excité reçoit l'excitation. Comme dans une auberge espagnole, on y trouve ce qu'on apporte, et les émissions destinées à sensibiliser ceux qui ignorent ce monde de déviance, les sensibilisent parfois un peu trop, leur révélant une part d'eux-mêmes qu'ils occultaient.

Je ne dis pas que ces programmes ne sont pas mobilisateurs pour un certain nombre de personnes qui prennent conscience de ce problème, et veulent le combattre et le rejeter, mais la prise de conscience va aussi dans l'autre sens, malheureusement, et révèle un certain nombre de possibilités à d'autres, qui n'y avaient pas pensé.

En voie de prolétarianisation

Si l'on s'en tient aux seuls faits, ces dernières années ont vu la révélation sur la place publique d'un certain nombre de scandales. De façon manifeste, les pratiques pédophiliques s'accroissent, s'emballent. On remarque aussi qu'un nombre croissant de personnes impliquées dans ces affaires vivent toute la journée aux côtés des enfants. Forcément, si quelqu'un est pédophile, il va travailler dans un milieu où il pourra facilement approcher les enfants. Donc moniteurs, professeurs de sport, animateurs d'associations sportives ou de foyers d'aide sociale, éducateurs spécialisés, médecins, magistrats, responsables d'orphelinats, répétiteurs de chorales, instituteurs, professeurs en tout genre, prêtres... tous ceux qui gravitent autour des enfants sont touchés. Tous les métiers liés à l'enfance, absolument tous !

La recrudescence du tourisme sexuel a pris dans le même temps des dimensions extraordinaires : il ne s'agit plus de visiter Bangkok, mais bien d'aller « se faire » des gamins. L'industrie mercantile du sexe s'est diversifiée. On a multiplié les possibilités. Et naturellement, toutes les personnes qui avaient les moyens financiers y sont allées. Mais les prix ont chuté. Un billet d'avion pour le Sud-Est asiatique est désormais à la portée de la grande majorité de nos compatriotes, et voilà peut-être le plus intéressant : tant que ce tourisme sexuel demeurait réservé aux plus riches, on ne disait rien. Aujourd'hui, le phénomène s'amplifie avec des gens qui ne sont pas intouchables. Du coup, on a bien été obligés de parler du problème. Et qu'a-t-on découvert ? Que le pédophile était M. Tout-le-Monde !

Il ne s'agit plus de ballets bleus, où des personnes fortunées peuvent s'offrir n'importe quoi et n'importe qui, des individus dont on sait parfaitement que, quoi qu'ils fassent, ils seront toujours couverts par une extraordinaire chape de silence dans la mesure où ils vont payer, transiger, acheter. Finalement, ceux-là ont tous les moyens. À la limite, ils achètent les enfants à l'autre bout du monde, les ramènent chez eux et les enferment dans leur bunker personnel. On ne sait pas ce qu'ils font. Personne ne le saura jamais, car personne ne veut le savoir.

C'est ainsi que, dans l'affaire Dutroux, on a bien vu qu'il y avait une cage spéciale en sous-sol, que les gendarmes ont frôlée plusieurs fois mais qu'ils n'ont pas vue, parce qu'elle se trouvait dans un cul de basse fosse. Des enfants y passaient régulièrement. Aujourd'hui, on ne peut plus le nier.

On peut donc imaginer n'importe quoi de la part des gens intouchables, les pires abominations. Mais l'inadmissible est atteint lorsque n'importe quel concitoyen peut se livrer à ce genre de débauche. Là, le scandale peut éclater. Parce que, si ça touche le voisin, il est facile de s'y identifier.

Tant que les choses se passaient en Asie, en Afrique, en Amérique de Sud, tout le monde s'en moquait. Mais aujourd'hui, et notamment grâce à l'affaire Dutroux et au séisme moral qu'elle a provoqué en Belgique, à deux pas de chez nous, chacun a compris que des horreurs comparables se déroulaient à l'intérieur de nos frontières, dans nos maisons.

Et voilà l'intolérable : la pédophilie est désormais mise au jour parce qu'elle s'est prolétarisée... Toutes les classes sociales sont touchées. De l'homme le plus religieux au plus athée, du plus pauvre au plus riche, du plus intelligent au plus stupide, tout le monde est touché. Le pédophile peut être n'importe qui : un frère, un oncle, le voisin, l'instituteur, le meilleur copain...

Le parallèle avec les drogues est très instructif. Hier encore, de nombreuses personnalités, fort connues, du show-biz ou de la politique, étaient stigmatisées comme consommateurs ; tout le monde le savait mais personne ne poursuivait jamais... Dès lors que l'usage des stupéfiants a commencé à se démocratiser, à se populariser, il a fallu réagir.

On ne pouvait plus cacher un phénomène de cette ampleur. On a donc réagi. De la même façon, la pédophilie, hier perversion réservée à une élite, s'est démocratisée : on est donc obligé de la dévoiler.

Dans cette affaire Dutroux, qui est un moment clé, qui est en prison ? L'homme de main. Des autres, excepté un inspecteur de police qui tient lieu de lampiste, on parle certes un peu, on dit qu'ils sont là, qu'ils existent, mais ils n'ont toujours pas de nom.

Il semble désormais trop tard pour qu'on arrive à refermer le couvercle de la marmite, les choses sont allées trop loin. Après le congrès de Stockholm qui a suivi cette affaire, la conscience de l'ampleur du phénomène était trop vive pour que « ça » ne sorte pas quand même. Stockholm, qui devait être un petit congrès mondial, comme celui de Pékin, dont on mentionnait le nom parce que ça faisait bien, a été un fabuleux succès : cent vingt-six pays se sont réunis pour parler de la pédophilie ! C'est un événement considérable, car à la prolétarianisation des pédophiles répond la mondialisation du phénomène. Des délégués gouvernementaux et des responsables d'associations, donc des personnes privées et publiques,

ont pu échanger pour la première fois leurs informations sur les pédophiles et la pédophilie, la mondialisation *via* Internet, le tourisme sexuel, et les rapporter dans leurs pays.

Pendant trois mois, c'est vrai, tout le monde a vraiment multiplié les efforts pour se pencher sur le problème. Mais je crains que le soufflé ne retombe et qu'on passe rapidement à autre chose. Pourquoi ? Il n'y a qu'à lire les journaux, ou même simplement les parcourir. Depuis Stockholm, on voit sortir une affaire par jour, ou presque. Les bourgeois de Calais, certes, mais aussi des prolétaires, des prêtres, des médecins, des enseignants, le professeur de foot, etc., sont désormais en cause. Et ces affaires ne concernent pas une victime, mais onze, quinze, vingt ou trente enfants abusés... Les journaux y ont d'abord consacré une pleine page, puis une demi-page. J'estime qu'on peut mesurer *grosso modo* l'impact de la pédophilie au nombre de pages qu'elle occupe dans les journaux : on en est à la demi-page. On va bientôt passer à l'encadré, puis à la brève, et enfin, on parlera d'autre chose.

Il faut chaque fois reprendre le problème, et crier sans relâche : « C'est intolérable, ce n'est même pas pensable ! L'enfant est sacré. Il est un être humain. C'est de l'esclavagisme, et ce n'est pas admissible. »

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Destruction ou autodestruction des êtres

Nous sommes dans un monde de fin de siècle. Nous attendons le renouveau. Nous quittons la spiritualité du poisson pour aborder celle de l'homme. De l'homme générique, de l'être humain. Aujourd'hui, chacun doit se redéfinir par rapport à lui-même, à de nouveaux rapports aux autres, à de nouvelles fonctions. Peut-être l'humanisme de demain passe-t-il par une redéfinition de l'homme, de la femme, de l'enfant.

Chacun tend vers un seul but : retrouver l'unicité de lui-même, retrouver l'androgynie. Il nous faudra beaucoup de temps encore et de patience pour y arriver : plus de deux mille ans pour retrouver l'unité. La quête de l'ange qu'on ne doit pas posséder mais de l'ange qu'on se doit d'être... de devenir.

L'homme rejoint l'enfant. Il est accomplissement en devenir... Lui aussi doit se laisser le temps de mûrir, ne pas brûler les étapes, accepter les mouvements, les turbulences de l'air et ses effets présents sur l'eau.

Le liquide amniotique, symbole de l'ère qui s'achève, doit laisser place à une réelle élévation qui doit passer par une mutation. Nous sommes certes dans une phase de confusion absolue, comme dans toutes les périodes de transformation. Il faut retrouver la juste mesure : la balance entre ciel et terre, entre liberté et esclavage ; la distance entre soi et les autres, entre le miroir et soi. Redonner à l'enfant sa place d'homme en devenir mais pas en miniature, redonner à l'homme sa place d'adulte et de modèle pour l'enfant.

Des hommes

C'est l'enfant qui doit avancer grâce à l'exemple de l'homme, non l'homme qui doit régresser au rang de l'enfant. L'enfant se regarde dans le miroir de l'adulte, le pédophile ne doit pas se regarder dans le miroir de l'enfant. L'image perdue d'eux-mêmes ne peut jamais se redessiner.

En réalité, il y a chez tout pédophile une volonté d'autodestruction qu'il ne peut combler ; son plus grand machiavélisme consiste à donner à l'enfant l'impression de sa valeur, de son amour, au moment même où il tue l'enfant en lui et chez l'autre ; au moment où il veut s'approprier l'ange et toute sa symbolique, sa pureté, sa jeunesse ; au moment où tous deux perdent leur dignité, leur caractère sacré.

L'acte négatif, artificiel, facilement accessible, qui est censé mener au Paradis, condamne en réalité l'abuseur et l'abusé à l'enfer de la culpabilité. Car l'homme entraîne l'enfant dans sa chute ; il lui fait croire, il se laisse croire qu'il s'offre l'extase sublimée en violant l'interdit, en commettant l'indicible tout en enfermant l'un et l'autre dans un silence souillé.

Le pédophile crée donc lui aussi l'enfant à son image et combat Dieu dans un sursaut d'orgueil et d'égoïsme incommensurable. Il va dans les étoiles, il nie Dieu pour mieux le posséder. Il ne comprend pas que cette possession le possède à son tour, et quand il croit agir dans la toute-puissance, il n'est en fait que l'esclave de ses désirs. Comme un toxicomane, il crée sa propre dépendance et sa propre déchéance. Il va vers sa propre destruction. Il croit agir quand il ne fait que subir.

Actuellement, les adultes ont projeté leur désespoir sur la jeunesse. Chacun en rejette la faute sur l'autre, l'incompréhension s'instaure, la violence s'installe. Les intégristes évacuent la responsabilité sur les gens de gauche, lesquels la retournent sur les premiers ; et le jeu de ping-pong continue inlassablement. On critique, on s'épuise, on ne construit pas.

L'homme est perdu. Il y a pour lui urgence à redéfinir une éthique, une morale, une société fondée sur le respect des autres et de soi.

Aujourd'hui, le défenseur de cette cause est précisément celui qui la trahit, les mots sont vidés de leur sens, les valeurs bafouées.

Des femmes

Plutôt que de trouver un équilibre original, la femme s'est approprié le rôle de l'homme. La famille n'a pas évolué — par rapport à la nouvelle répartition des tâches — ; chacun, homme et femme, s'approprie un système antérieur au lieu de redéfinir de nouvelles valeurs en fonction de l'évolution de l'emploi, des structures mises à disposition pour relayer les parents devenus indisponibles. Beaucoup ne savent pas mettre en place une répartition harmonieuse des rôles et des tâches. Ils copient, en négatif, dans tous les sens du terme, alors qu'ils devraient faire preuve d'imagination pour une nouvelle société qui impose des répartitions nouvelles.

La fin de la famille traditionnelle et le travail des femmes jouent un grand rôle dans le déséquilibre général. Mais ces dernières sont en proie aux plus grands troubles, comme le prouvent leurs passages de plus en plus fréquents devant les tribunaux pour faits de pédophilie.

Cette perte des repères est donc un phénomène global. Elle touche en premier lieu la famille, qui s'est élargie, a éclaté avant de se diluer dans des familles monoparentales, multiparentales, avec des lits différents, des gens différents... Les parents ont épousé successivement deux, trois femmes, quatre maris.

Les enfants se repèrent avec une difficulté croissante au sein des fratries. La femme travaille. Entre hommes et femmes, il n'y a plus de répartition des tâches en fonction du sexe mais plutôt selon les jours de congé respectifs. On ne sait plus qui est qui et qui fait quoi. Le rôle traditionnel de la femme, celui de défense de la famille, de protection des enfants, et de leur éducation, semble dévolu à la société. Elles n'éduquent plus, elles s'éduquent elles-mêmes, à l'extérieur. Du coup, les hommes n'ont plus à communiquer leur savoir à l'intérieur.

Il n'y a pas si longtemps, la cellule familiale se composait d'enfants qui allaient à l'école puis rentraient sans tarder à la maison, de la mère qui restait au foyer et du père qui entrait et sortait. Il apportait l'extérieur à l'intérieur et faisait le lien. Il a perdu ce rôle lié à cette image extrêmement valorisante. Maintenant, il n'est plus celui qui apporte l'argent, ou le savoir extérieur ; la femme le fait aussi bien, et les enfants en profitent pour rester dans la rue. Chacun est à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, ce qui signifie qu'il n'y a plus d'intérieur.

Dans cette civilisation où tout est en train de se liquéfier, les femmes n'ont plus aucun support : hier encore, elles avaient non seulement leur rôle de protection à remplir, mais elle étaient elles-mêmes protégées par la morale, la religion. Celle-ci est contestée, les critères moraux également. Tous les supports traditionnels ont disparu, et les repères avec. La maternité a évolué. Les possibilités sont immenses : décision de garder ou non un enfant, de réguler les naissances, de faire des enfants *in vitro*... toutes latitudes qui peuvent poser des problèmes de conscience et qui n'aident pas certaines à se situer. Car autant quelques femmes savent trouver dans le progrès technologique une aide considérable, autant pour beaucoup d'autres, il est source de confusion.

À l'image des hommes, elles sont un peu désorientées. Les plus fragiles ne savent plus ni qui croire, ni que croire... Aussi essaient-elles de retrouver leur spiritualité. Beaucoup font fausse route et ne se fondent plus sur leurs sensations, leurs sentiments, ou leurs réponses transcendées, mais sur l'horoscope du magazine... Beaucoup n'ont plus de relation avec une spiritualité authentique. Alors elles la recherchent dans la seule personne qui, autour d'elle, ait encore une relation naturelle avec la spiritualité, c'est-à-dire l'enfant de moins de sept ans. C'est, de tous les humains, celui qui se rapproche le plus de l'ange : il est encore en contact avec Dieu, il a toujours la fontanelle ouverte.

Tentative déviée, déviante, régressive, abusive, de recherche d'une spiritualité. Il y a très souvent dans cette appropriation une recherche de la pureté. Les pédophiles vont dans l'extrême bas-fond pour tenter de retrouver l'extrême pureté, avec l'être le plus pur, le plus sacré qui soit, l'enfant. Également, peut-être, pour prouver qu'ils vivent dans un monde où ils ne peuvent plus capter l'image de Dieu qu'à travers un enfant.

Évidemment, quand je requiers contre une personne accusée de pédophilie, homme ou femme, je ne lui parle pas de sa quête de transcendance. Mais je lui dis : « Si vous arriviez à vous respecter vous-même, vous respecteriez cet enfant. Quelque chose a dérapé dans votre psychisme, dans votre physique ou dans votre être, qui fait que vous êtes là aujourd'hui. Cela ne doit pas se reproduire. Il est inadmissible de violer un enfant. D'abord pour lui-même. Ensuite parce qu'une humanité qui ne protège pas ses enfants est une humanité disparue, c'est la décadence. » Et je lui explique quelle sera sa propre déchéance s'il continue à abuser de cet enfant. Je lui explique que cet enfant est brisé, tout comme il l'est lui-

même. Fondamentalement, je tiens au prévenu un discours de responsabilisation. Responsabiliser vraiment un être humain, c'est parfois lui permettre de redevenir responsable.

Pour moi, la signification profonde de la pédophilie n'est pas une question sexuelle, mais une question de rapport à l'enfant. Il se trouve que le phénomène des femmes pédophiles est très nouveau. Peu sont celles dont le nom soit apparu dans les colonnes de journaux : l'épouse du monstre anglais du Sussex, la femme de Dutroux, dont on ne parle pas beaucoup. Pourtant, son rôle était essentiel, elle tenait la caméra. Les médias parlent de l'affaire Dutroux, pas de sa femme, on a même oublié son nom.

Peut-être faut-il s'agit d'un homme ou d'une femme qui abuse : l'un et l'autre sont pour moi tout aussi criminels. Reste qu'il est indéniable que la représentation, symbolique et morale, là encore, n'en sera pas la même. Quand une femme abuse de son enfant, on a manifestement atteint un degré de plus dans l'ignominie... Non parce qu'elle détruit la « chair de sa chair », mais parce que la femme a un rôle de gardienne des traditions, du foyer, qu'elle ne remplit pas.

Chacun doit avoir sa place. La place de la femme est celle de l'initiatrice de l'homme et de l'enfant. Si elle s'y refuse, ou n'en a pas les moyens, les repères volent en éclats. C'est bien parce qu'elles sont initiatrices, qu'elles sont d'emblée initiées, que les femmes ne peuvent pas être prêtres dans la religion catholique. Elles sont donc *a fortiori* les soutiens de l'homme et de l'enfant. À la différence, dans les civilisations matriarcales, les femmes — des prêtresses spécialement habilitées — initiaient les hommes, y compris sexuellement.

Aujourd'hui, la confusion des rôles est complète. On voit assez souvent la femme travailler et l'homme rester à la maison. Peut-on pour autant parler du déclin complet du patriarcat ? D'un retour du matriarcat ? Ou doit-on y voir enfin l'annonce de l'androgynie futur, de l'équilibre entre le yin et le yang ?

Il faut sans doute dire à ces femmes et à ces hommes des choses simples pour être entendu : « Réveillez-vous, reprenez une place satisfaisante, ne laissez pas vos enfants dans la rue et occupez-vous-en, retrouvez votre dignité d'être humain. Chacun à sa place, et la société sera restructurée. »

Si la société ne change pas, l'avenir de ces anges déchus deviendra l'enfer sur Terre. Ces enfants sont totalement fermés, ils n'ont plus aucune

ouverture au monde. C'est bien pour cette raison qu'ils cassent tout : ils se cognent aux murs. Ils sont précisément dans le même état que ceux qui ont été possédés par les pédophiles, et deviennent, comme disait Bruno Bettelheim, des forteresses vides. Ils vivent comme des zombies, des robots, cassés de l'intérieur. Ce sont pourtant les hommes et les femmes de demain. Et il y a fort à parier que, si rien ne change, ils vont reproduire à l'infini des zombies.

Des enfants

Je vois une autre raison à l'écoute récente que manifeste la société à l'égard de la pédophilie. Peut-être réagit-elle aujourd'hui parce que le problème fondamental qui la perturbe est la violence des enfants. Tout se passe comme si on glissait de la violence exercée par des adultes sur les enfants à la violence des enfants sur les adultes.

Regardez l'actualité : on monte en épingle les affaires de violence à l'école. Les médias en font soudain leurs choux gras. Pourquoi ? Voudrait-on dévier le problème ? Si l'on voulait légitimer d'une manière ou d'une autre la violence exercée sur les enfants par celle des enfants eux-mêmes, on ne s'y prendrait pas autrement.

C'est une façon de rejeter en miroir la culpabilité sur l'enfance : « Vous voyez comme les enfants sont capables de violence, ils ne sont pas aussi purs que vous semblez le dire... » Voilà la même démarche que celle du pédophile qui justifie son crime : « C'est l'enfant qui m'a cherché, c'est de sa faute, il m'a provoqué, je voulais l'éduquer, lui donner une bonne leçon », etc.

La violence qu'on exerce sur les enfants, on l'explique par la violence des enfants eux-mêmes, ce qui permet de se justifier et de mieux gommer l'horreur du crime des adultes. La civilisation voulait que les hommes deviennent autre chose que des animaux, qu'ils protègent leurs enfants au lieu de les manger, et les conduisent à l'âge adulte. Il y a toujours eu des dérapages et des tarés, des gens qui se sont crus plus puissants que les autres. Cette toute-puissance les amenait à de multiples abus. Gilles de Rais en est l'exemple le plus parfait : c'était le châtelain, il avait le droit de tout faire et ne s'en privait pas. Tout le monde savait, et était complice, par son silence.

Un certain nombre de civilisations ont prôné la « pédérastie » — et non la pédophilie —, qui se voulait être, à un titre ou à un autre, l'initiation des jeunes passant de la puberté à l'âge adulte. Il s'agissait là de rites de passage, aujourd'hui complètement obsolètes dans la mesure où il n'y a plus de religiosité, plus de transcendance, mais au contraire une volonté de la société de rejeter tout ce qui est dogmatique ou éthique. Comme on ne peut plus se référer à ces valeurs, on en trouve d'autres, plus modernes : des valeurs commerciales, des valeurs de possession.

Le phénomène de décadence s'amplifie indéniablement aujourd'hui. Tant qu'on protège les enfants, on s'élève ; mais dès qu'on commence à les prendre pour des objets et à exercer sur eux sa toute-puissance, on régresse. Tout se passe comme si la société tout entière était enlisée dans un processus de régression complète et qu'elle retombait au stade infantile et anal, où seuls comptent la possession, le désir immédiat... Il y a une espèce de consensus dans la libération des mœurs qui débouche sur une crise d'amoralité. Les gens qui font la morale sont des ringards, je l'entends tous les jours. Et au nom de l'absence de morale, on fait n'importe quoi, on retombe dans le pire.

Le nombre de femmes qui deviennent des pédophiles est croissant. C'est un phénomène de dégradation totale de la société. Quand nous sommes partis à Bangkok, au mois de janvier dernier, pour un congrès, nous sommes allés voir les bas-fonds pour nous rendre compte de la façon dont les choses se déroulaient. Un petit garçon s'est approché du groupe. C'est à une femme qu'il s'est proposé, pas à un homme ! Si l'enfant se propose à une femme, c'est bien qu'il y a un marché...

Du silence et de ses détours

Le silence que rencontrent les victimes de pédophiles pèse sur eux comme une chape de plomb : tout le monde se tait, personne n'entend. Quand on pointe toutes les dénonciations auxquelles l'enfant s'est livré pour dire ce qui lui arrivait — parce que les enfants ne dénoncent pas seulement par la parole mais aussi par l'expression corporelle, le travail insuffisant ou excessif à l'école, l'expression artistique : un dessin, une question, un regard, un comportement toujours triste, prostré ou excessivement gai devraient alerter. Or, personne n'a rien vu. Surtout pas ceux qui étaient là pour eux, les éducateurs, qui auraient dû voir...

Le silence de l'enfant est étrange, on pourrait presque dire qu'il est contagieux : personne ne voit parce que personne ne veut voir. Pourquoi ? La première raison de tant d'aveuglement est que les abus pédophiliques nous renvoient à des fantasmes enfouis au tréfonds de nous-mêmes, à une image négative de l'homme que personne n'aime découvrir. Ce sont vraiment les plus bas instincts, mais aussi les plus intimes. Ils nous rappellent, comme une gifle, la bestialité première de l'homme. Et c'est précisément ce à quoi nul ne veut être confronté. Le silence est en chacun de nous.

De toute façon, personne ne prend plus de risques. Si l'on découvre que « quelque chose » s'est passé avec tel ou tel enfant et qu'on le révèle, on risque d'entrer dans une grosse machinerie judiciaire. Or, personne ne recherche la compagnie assidue de la police, et de la justice pas davantage. Nombreux sont ceux qui estiment ne pas avoir de temps à perdre pour les autres, aussi abusés soient-ils, et qui n'ont tout simplement pas envie de parler de « ça », dans le sens psychanalytique du terme. Le silence est un confort.

En réalité, le silence est une complicité, mais pas toujours vraiment consciente. Quand la révélation d'une affaire de ce genre éclate, nombre de proches se culpabilisent de n'avoir pas compris, de n'avoir pas voulu comprendre. Ils avouent : « Pourtant, c'était évident, maintenant qu'on me le dit, c'était tellement évident qu'elle ne parlait que de ça, je me demande comment j'ai fait pour ne pas le savoir. » Mais il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

C'est ainsi que j'ai vu des gens respectables, responsables, qui aimaient leur métier et s'occupaient bien des jeunes, mais qui ne voulaient pas avoir

« ça » sur le dos. C'est un tel fardeau qu'il reste d'ordinaire un secret de famille : on ne rentre pas dans l'intimité des gens. Peut-être eux-mêmes ont-ils quelques secrets de famille à préserver, à taire, et se mettent-ils à la place des autres.

Mais il y a une espèce de contagion assez frappante du silence de l'enfant quand il essaie de dire, sans vouloir tout dire, parce que lui aussi a honte, et que les autres n'entendent pas. Il est vrai que personne ne veut se mêler de ce qui se passe chez les autres.

Il y a un autre facteur qui explique le silence de l'enfant et qui tient véritablement de *l'omerta* (la loi du silence en Corse) : la toute-puissance des parents. Tant qu'il est à la botte, entre les mains de ses parents, à domicile, il ne parlera pas. Il ne le fera peut-être qu'une fois sorti du sein familial... De fait, un enfant de cinq ou sept ans ne sait pas de quoi il s'agit, si c'est bien ou mal, il subit, comme il subit tout le reste. Et le pédophile, qui est un manipulateur-né, un séducteur d'enfants, sauf quand c'est un débile, on y reviendra, lui fait croire chaque fois que c'est normal, que tout le monde fait la même chose. L'enfant accepte donc. Le pédophile parvient souvent à retourner la situation de telle sorte que c'est même l'enfant qui réclame : c'est sa façon d'exprimer son amour, il n'y voit pas mal.

Quand une victime d'inceste sort du cadre familial, elle ne dévoile souvent les faits que dix ans après. Et encore, dix ans, qui représentent la durée légale de prescription, en cette époque de crise, cela ne me semble pas suffisant : nous demandons actuellement au ministère de faire passer la prescription à quinze ans, dans la mesure où les jeunes restent maintenant jusqu'à vingt-cinq ans au sein du foyer familial. Donc vingt-cinq ans, on y arrive très vite. Les pédophiles ne s'intéressent plus aux enfants de quinze ans. En conséquence, si, à vingt-cinq ans, les victimes ne sont pas sorties du foyer, il n'y a pas de dénonciation. Elles ne se sentent pas en sécurité. Il arrive très fréquemment que la révélation soit de beaucoup différée.

Il n'y a pas que ce silence-là qu'on ne veut pas entendre : il y a celui qui touche à la turpitude de l'homme. Aujourd'hui, parler d'autre chose que du paraître gêne, dérange. Tout ce qui est caché, enfoui, négatif, est complètement passé sous silence, et ensuite on ne l'entendra pas quand quelqu'un osera aborder le sujet. D'abord parce que ça n'arrive jamais qu'aux autres, ça ne peut pas arriver chez soi. On n'est pas concerné par

l'horreur de l'autre, on ne veut pas savoir. La violence n'est intéressante qu'à la télévision, pas dans le métro.

Tout ce qui gêne est occulté. Il n'y a pas que la pédophilie : l'esclavage de l'enfant, le trafic d'organes, l'enfant au travail, images véhiculées par la télévision dans des documentaires extraordinaires — on ne veut pas le voir. Les médias nous apprennent que le travail des enfants existe, qu'on les envoie dans les mines, qu'on leur fait faire de la tapisserie en Iran dès cinq ans, quinze heures par jour devant leur tapis sans bouger, parce qu'ils ont les doigts extrêmement agiles. Ils en sortent, à vingt ans, infirmes, n'ont plus de doigts, souffrent de décalcification irréversible... Sans doute sont-ils de plus complètement exploités sur le plan sexuel, parce qu'ils sont des esclaves, des objets. Personne n'a plus envie d'entendre de telles horreurs. Tout le monde a soif de silence. On a aboli l'esclavage, et voilà qu'il nous revient comme un boomerang !

Mais quand on voit des adultes faire travailler des petits enfants, on ne peut éviter cette question : et moi, est-ce que je n'exploite pas un peu les autres ? Une question qu'on n'a pourtant pas envie de se poser. Qu'il y ait des trafics d'organes, que certains soient tellement riches qu'ils peuvent tout se payer, y compris le vie de l'autre, la mort de l'autre, voilà qui dépasse complètement l'imagination. Comment l'homme en est-il arrivé à de telles extrémités ?

Nous sommes tous en cause, nous et notre évolution. Parce que, même si la pédophilie, l'inceste, l'esclavage et l'exploitation des enfants ont toujours eu lieu, aujourd'hui, à l'heure du « village planétaire », le phénomène demeure pour nous de l'ordre de l'impensable, du non-dit : on ne peut dire l'impensable. En revanche, on peut le faire.

La contagion de la révélation : sortir du silence

Depuis 1989, date à laquelle une émission de télévision a brisé une première fois le silence entourant l'inceste et les viols d'enfants, les choses ont beaucoup changé. Il y a ce nouveau Code pénal, qui permet aux victimes de révéler les faits dix ans après. Voilà qui est extraordinairement important, parce que le non-dit dure très longtemps avant de pouvoir être formulé.

Aujourd'hui, nous connaissons une relative période de dénonciation, tout semble remonter à la surface, et forcément, ça sent mauvais. Mais à tant remplir la cuve, elle finit par déborder. Le silence se brise peu à peu. Devant les campagnes médiatiques, les scandales, certains commencent à dire : « Ça existe », et on ne les montre plus du doigt. Désormais, on peut se rendre dans un commissariat spécialisé, où l'on ne provoque plus rires et regards malsains dès qu'on dit avoir été violé. C'est nouveau...

Les outils modernes ont deux faces, l'une positive, l'autre négative. La connexion à Internet, qui permet à tout un chacun de se vautrer si facilement dans la pornographie, permet aussi à celui ou celle qui voit que son enfant a été violé, et qui ne sait pas quoi faire, de se dire : Il n'y a pas que moi. Lui l'a révélé, pourquoi pas moi ? La dénonciation ne peut qu'avoir lieu, paradoxalement accélérée par le tourisme sexuel et le manque de morale. Et elle se fait, maintenant, grâce aussi à ces moyens informatiques.

Auparavant, le silence prenait souvent l'aspect d'un non-dit pur et simple. Chacun sait, pour prendre un exemple assez banal, que de nombreux ecclésiastiques, au sein de diverses institutions religieuses, ont toujours eu des relations sexuelles avec les adolescents dont ils avaient la charge. Comment, jadis, le faisait-on savoir ? On disait que des choses semblables arrivaient dans les collèges anglais, c'était plus commode. Encore une fois : pas chez nous, chez les autres ! Comme on s'en doute, les Anglais véhiculaient la même rumeur dans le sens contraire et disaient que nos établissements privés étaient pleins de pédophiles. Parfois, on l'entend dire à propos d'écoles coraniques, ou d'autres établissements religieux... Et puis, petit à petit, on s'est aperçu, une fois, deux fois, trois fois, que chez nous aussi, de telles choses arrivaient.

On pourrait dater cette émergence de la parole en remontant à l'affaire du curé d'Uruffe. Ce n'était pas de la pédophilie, mais on ne pouvait à

l'époque rêver mieux en matière de scandale. Grâce aux médias, aux techniques modernes, le non-dit a pu s'énoncer. L'inattaquable est devenu attaquable.

De la même façon, ces secrets de famille, enfouis dans le silence, on savait les garder au fond de soi seul, parce qu'on savait être responsable devant les épreuves, y compris les plus négatives. Maintenant, on ne sait plus faire face. Donc on se dépouille aussi de ses secrets trop lourds : on s'en débarrasse et on jette le fardeau sur quelqu'un d'autre.

Les affaires d'inceste et de viol d'enfants ont commencé à filtrer de cette manière. De révélation isolée en révélation isolée, on a pris la mesure de ce qu'il fallait bien reconnaître comme un effet de contagion de la parole. Un premier a osé, un deuxième y va, et un troisième... Chaque fois, on se dit que le problème va être résolu, porté au grand jour : eh bien non ! le couvercle se referme sur la marmite. Parce qu'on n'a toujours pas envie de savoir, on s'acharne à croire qu'il s'agit d'une déviance extrêmement rare, exceptionnelle, que « ça » n'arrive qu'aux autres. De cette manière, on assure que l'établissement où l'on met son enfant est absolument digne de confiance, on en connaît tous les professeurs, le moniteur du club de sports est au-dessus de tout soupçon, etc.

Mais là encore, la modernité a changé les règles du jeu. On ne recrute pas de la même façon les enseignants. Le cadre moral, une certaine sévérité, le sens de leur fonction, la responsabilité attribuée à leur charge, conféraient aux professeurs d'hier une autorité disparue. Encore une fois : les pédophiles existaient quand même. Mais cette autorité faisait que l'instituteur était regardé comme infallible. Il se voyait en tout cas sous ce jour dans le regard de l'autre. Ce regard faisait de lui quelqu'un d'extrêmement solide et pur, quelqu'un de respecté.

Quand des abus sexuels ont eu lieu sur un adulte et plus encore sur un enfant, leur révélation par la personne qui en a été victime est le produit d'une lente maturation, rarement d'un coup de tête. Il peut même se passer très longtemps avant qu'elle soit possible. La plupart des gens ont du mal à comprendre qu'on n'aille pas directement au commissariat après avoir été violé, mais plutôt qu'on rentre chez soi, qu'on prenne une douche, qu'on réfléchisse. Après un viol, on est choqué durant plusieurs jours, on pèse le pour et le contre, on va voir untel et untel pour raconter son histoire, mais on n'y arrive pas toujours, c'est si difficile. Et puis, finalement, on se dit :

C'est intolérable, j'y vais. Mais je constate que les jurés ont beaucoup de mal à comprendre ce temps de latence, et je le regrette.

Pour les enfants, la vérité est encore plus longue à remonter à la surface, à se verbaliser, et il est extrêmement rare de les voir d'emblée raconter leur histoire. Il faut comprendre qu'ils ont été violés toute leur enfance, parfois depuis l'âge de cinq ans, parfois même plus tôt — mais plus tôt, ils ne s'en souviennent presque plus. Les souvenirs reviennent lentement, par flashes.

PORTRAIT DU PÉDOPHILE

Le débile

On s'en doute, il est très malaisé de brosser le portrait du pédophile type. Ceux que j'ai rencontrés sont extrêmement différents les uns des autres. Le pédophile tel qu'on l'entend le plus communément n'est en général qu'un pauvre type, un peu débile, qui est demeuré au stade anal, ou en tout cas à un stade de l'enfance duquel il ne veut pas s'extraire. Il prend l'enfant comme interlocuteur parce qu'il est incapable de communiquer avec une personne adulte. Il a la maturité d'un enfant de six ou sept ans, il a manqué ses seuils initiatiques, ses passages, n'a pas fermé ou ouvert ses portes au bon moment. Il essaie de vivre dans un rapport de couple avec un enfant de quatre, six ou huit ans, ce qui ne peut manquer de choquer le sens commun.

Il est difficilement accessible à la logique. Immature affectif et mental, il ne peut être valablement traité par la psychanalyse ou toute autre thérapie. Il est *border line*, « à la limite de », et ne peut donc comprendre tous les concepts qui permettent de mener à bien de telles cures. Il est sensibilisé à la peur du gendarme. Cette peur fonctionne un certain temps, mais la pulsion est la plus forte. Quand elle est irrépressible, il y cède. Il commence à rôder et à s'exhiber devant les écoles, puis passe aux attouchements sur les enfants, puis au viol.

Quand il est allé plusieurs fois en prison, la peur aidant (les prisonniers lui infligent souvent les mêmes sévices), il finit par tuer sa victime pour ne pas prendre le risque d'être reconnu.

La brute

La brute exerce sa toute-puissance sur la maison : il terrorise femme, enfants, animaux, tout et tout le monde est à sa disposition, sous la coupe de son autoritarisme. La femme ne peut pas, dans cette hypothèse, jouer son rôle de protectrice du foyer, elle subit, elle aussi, la loi de la brute. Elle ne peut pas non plus dénoncer, elle a trop peur des réactions du tyran domestique. Elle est le plus souvent au courant des abus, parfois même coauteur involontaire, traitée à l'égal des enfants.

Si le juge estime qu'une femme dans cette situation a failli et qu'il la met en prison, les enfants risquent de revenir sur leurs déclarations. Ils inverseront les rôles et deviendront eux-mêmes les protecteurs de cette mère défaillante. Dans tous les cas de figures, l'image du père abuseur peut être ternie, jamais celle de la mère que les enfants protègent, même contre toute vraisemblance. Pour eux, la mère est comme sacrée, personne ne peut y toucher, les enfants lui trouveront toujours des excuses. Il n'en est pas de même quand la mère se conduit comme le tortionnaire, mais peut-on dans ce cas l'appeler encore mère...

La frange de population que j'appelle ici la brute, souvent avinée, est largement représentée devant les tribunaux. Il est en effet plus facile d'admettre cette image de la pédophilie, plus rassurante, qui ne nous renvoie pas à nous-mêmes et nous permet de faire l'économie de cet effet de miroir si douloureux.

M. ou Mme Tout-le-Monde

Tous les pédophiles ne ressemblent pas à cette caricature. En réalité, il existe autant de pédophiles qu'il y a d'individus. Mais je sais que le pédophile arriéré, quoi qu'il arrive, on le reverra. Le plus souvent, le pédophile est quelqu'un qui souffre d'un manque de maturité affective. Pour une raison X ou Y, il n'a pas mûri, ne serait-ce que sa sexualité. Probablement cela concerne-t-il son être entier, d'une façon ou d'une autre.

Au quotidien, le pédophile, c'est M. Tout-le-Monde : un chef d'entreprise, un homme politique, un magistrat, un avocat, un médecin, un enseignant, un éducateur, un prêtre... Tout un chacun peut se révéler pédophile. Et les plus grands « consommateurs » d'enfants ne sont pas les plus pauvres, ou les plus démunis, ou les gens du quart-monde, ou encore les Calaisiens dans leur HLM, mais plutôt des individus qu'on pourrait dire nantis, qui ont eu accès à l'éducation, à la morale.

Est-ce qu'on peut pour autant dire qu'ils n'ont pas su franchir les seuils, faire leurs passages ? Ou qu'ils avaient un rapport faussé à la connaissance ? En premier lieu, ces personnes sont peut-être des nantis, mais ils ont fermé le *chakra* sacré, ils sont restés dans la logique, dans le seul mental, puis ont oublié de rouvrir leur dimension spirituelle. Ils ont voulu posséder la science, ce qu'ils appellent la connaissance, qui est à mille lieues de toute sagesse véritable.

Nos générations ont mangé du livre, du savoir, ont consommé et surconsommé le savoir, et ont oublié d'être. On a voulu posséder, au point qu'un des délires marquant cette époque est de voir un certain nombre d'enfants vouloir « habiter » la tête des autres. Je pense à de nombreux films récents mettant en scène des robots, des extraterrestres dont on visite le cerveau en leur posant sur la tête un casque spécial, ou à toutes les expériences abracadabrantes tentées par des médecins, des gens dits sérieux. Il y a une surconsommation du savoir. Le résultat est qu'on a complètement fermé le reste, c'est-à-dire l'être, la sensibilité, la générosité, ce qui permet à l'être humain d'exister. À partir de là, de la même manière qu'on a voulu posséder le savoir, on veut posséder l'autre.

En second lieu, ces « nantis » — outre le fait que leurs moyens financiers leur donnent l'occasion de partir à l'étranger s'offrir des enfants, à Manille ou à Rio — ont acquis avec leur savoir un certain nombre de pouvoirs sur les autres. À vrai dire, ils sont animés d'une espèce de sentiment de toute-

puissance, se prennent pour Dieu. Et quand on est Dieu, on a le droit d'imposer son bon vouloir aux autres créatures. Ils n'ont aucun respect si ce n'est pour eux-mêmes, et encore s'agit-il ici essentiellement d'une image narcissique de soi, qui fait qu'ils se vivent dans la toute-puissance, où rien ni personne d'autre n'existe, où le monde tourne autour d'eux.

Si, au moins, ils étaient dans une recherche, une quête d'eux-mêmes, une démarche plus ou moins spirituelle... Une quête a quelque chose de positif, et de difficile. Or, ce qu'ils cherchent est la facilité. Et il est plus facile d'abuser d'un enfant que d'un être qui est votre égal, ou qui le devient de plus en plus. Je pense à nouveau ici aux nouveaux rôles des femmes, qui ont pris un certain ascendant sur les hommes, ont le droit de vote, et d'autres droits récents, ce qui déstabilise beaucoup d'hommes. Le fait de pouvoir posséder à nouveau ces dernières, y compris *via* leurs enfants, permet de redorer les blasons d'une virilité déficiente.

Ce type de pédophile est difficile à déceler, tout simplement parce que, au contraire d'un débile mental, il nous ressemble de façon très troublante. Il est parmi nous, c'est un Français moyen, un homme comme les autres, à cette différence près qu'il est en proie à un fantasme, qu'il est submergé par un désir violent et qu'il fait tout pour arriver à ses fins. Qui est cette personne ? C'est vous, c'est moi, c'est le voisin, le père, le grand-père, le facteur ou le copain. Ce n'est plus du tout l'étranger, c'est nous. Ce n'est pas un monstre, son vice ne se voit pas à la taille de ses oreilles, il n'a pas le petit doigt rigide, ce n'est pas un envahisseur, c'est n'importe qui, quelqu'un en tout cas qui consomme de l'enfant. Et qui en consomme à haute dose, et ne sera satisfait qu'après avoir consommé de l'enfant.

Pourquoi ne veut-on pas en entendre parler si ce n'est parce que le pédophile nous renvoie à notre propre image d'être souffrant de complexes divers, une image véhiculée notamment par Freud ? Le discours de l'inventeur de la psychanalyse pose d'ailleurs de nombreux problèmes à tous ceux qui luttent contre la pédophilie, et plus encore contre l'inceste. A plusieurs reprises, Freud, dans ses recherches sur ce qu'il appelait l'étiologie des névroses, fait une confusion manifeste entre le rêve et la réalité, entre l'inceste fantasmé et l'inceste vécu. Pour lui, telle jeune fille, qui vient se plaindre d'avoir été violée par son père, est en réalité la proie de ses propres fantasmes. Ce faisant, elle montre ainsi qu'elle est en fait amoureuse de son père et a cherché à le séduire. Si Freud le dit...

Cette idée de jeune fille séductrice fait un tort considérable à toutes celles pour qui le viol n'a pas été fantasmé, mais vécu dans leur chair. On voit bien l'« excuse », l'argument de disculpation, que le pédophile va pouvoir en tirer devant des jurés. C'est encore un fantasme freudien, une petite fille amoureuse de son professeur... On peut donc évacuer le problème en toute bonne conscience, et on ne manque pas de le faire avec la bénédiction d'un tel discours de déculpabilisation.

Dans le même registre, il existe un film extrêmement pernicieux, *Les Risques du métier*, avec Jacques Brel dans le rôle du professeur injustement accusé du viol d'une jeune fille, qui est systématiquement diffusé à chaque fois qu'un problème de dévoilement d'abus sexuel d'enfant surgit dans l'actualité. Ce film véhicule le discours suivant : l'enfant ment, il fantasme, il projette ses pulsions vers l'adulte comme une vérité, alors même qu'il ne sait pas distinguer la réalité du mensonge. Un adulte est responsable de ce qu'il dit, il sait parfaitement ce qu'il dit, il sait où il va quand il le dit et en connaît les conséquences. Un enfant, c'est vrai, par définition, ne projette pas les conséquences de ses mots. Mais cette absence de responsabilité ne fait pas de lui un affabulateur. C'est pourtant par ce biais qu'on évacue le problème et qu'on prétend que l'enfant ment, fantasme, qu'il ne sait pas distinguer le vrai du faux, l'amour pur des bas instincts.

Femmes et pédophiles

J'ai déjà abordé le sujet de la pédophilie féminine, qui est de plus en plus révélée. Mais il faut aller un peu plus loin.

Jadis, les femmes pouvaient faire ce qu'elles voulaient de leurs enfants, ce n'était pas le problème des hommes. Elles incarnaient en quelque sorte la loi du foyer. Si la loi était défailante, personne ne le savait. La femme ne sortait pas de sa famille : la pédophilie extérieure n'existait donc quasiment pas. Elle ne pouvait qu'être inscrite dans le cercle familial, auquel cas elle restait dans l'absolu non-dit, dans le secret de famille, sans possibilité d'ouverture. On pouvait soupçonner, sentir, ressentir, se poser des questions, mais on n'avait jamais aucune certitude. Personne, il y a trente ans encore, aucun garçon ni aucune fille, ne se serait aventuré à aller se plaindre des mauvais traitements sexuels de sa mère.

La pédophilie croît en fonction des droits que chacun peut exercer sur les autres. Les femmes n'avaient pas de droit, elles n'exerçaient donc pas leur puissance sur l'enfant. Maintenant qu'elles ont une certaine surface sociale, qu'elles commencent à avoir des droits, qu'elles sont les égales des hommes, elles peuvent s'autoriser à les singer. Mais si celle qui était la lumière du foyer, sa loi, sa protection, devient complètement défailante, il n'y a plus aucun repère, tout tombe en déliquescence complète.

Quand les femmes sont criminelles, elles le sont jusqu'au bout, elles ne font pas, comme les hommes, les choses à moitié. Elles sont pires. Elles sont les égéries. Dans un autre ordre d'idées, on peut également se demander pourquoi, dans un certain nombre de civilisations, la femme se tient toujours à trois pas derrière l'homme. Est-ce de l'esclavagisme ? Pas du tout ! Au départ, c'est simplement parce que, pour faire avancer l'homme, il est plus efficace d'avoir une femme derrière lui que devant. Car l'énergie de l'initiatrice pousse celle de l'homme.

Dans la délinquance aussi la femme pousse l'homme à agir. Ce sont bien les femmes qui commandent dans un foyer, il faut tout de même en être conscient. Et les hommes politiques le savent très bien, qui, dans leur grande majorité, ont acquis du pouvoir grâce à leurs épouses qui nourrissent pour eux des ambitions extraordinaires.

C'est pour elles qu'on agit, ce sont elles qui poussent l'homme à l'action. De par leur configuration physique, elles ne sont pas l'abuseur type, elles ne possèdent pas les organes nécessaires — bien qu'elles puissent se servir de

substituts, comme le doigt ou tous les instruments de torture qu'on peut imaginer — , mais elles n'ont pas physiquement les attributs naturels de pénétration. Alors elles pénètrent d'une autre façon : par l'œil, par la caméra, par les nouveaux moyens audiovisuels, *via* l'écran.

Pour le dire autrement, si l'homme est ce qu'il est, c'est bien parce que la femme l'a fait tel, et l'a voulu tel. C'est toujours une question de volonté de la femme : c'est elle qui l'élève, elle qui l'entraîne, elle qui le pousse. Dans neuf cas d'inceste sur dix, la femme, consciemment ou non, activement ou non, y participe d'une manière ou d'une autre.

De plus en plus fréquemment, on voit apparaître ces femmes dans les dossiers. Les charges retenues contre elles les mettent « en avant », mais tout se passe comme si on les remettait « en arrière ». Je reprends l'exemple de l'affaire des « monstres » du Sussex, où l'homme s'est suicidé, alors que son épouse est toujours en prison. Mais on ne parle pas de cette dame. En réalité, c'est toujours pour elle qu'il a agi, qu'il a tué ses enfants, violé et massacré un certain nombre de personnes, parce que sa femme était fondamentalement perverse.

La femme perverse a cette séduction quasi naturelle, hypnotique, qui fait que l'homme a l'air d'agir pour le compte de ses pulsions alors même qu'il agit pour le compte des pulsions de la femme. C'est la même relation qui s'établit dans le couple pédophile-enfant. Le pédophile fait croire à l'enfant que c'est lui qui agit, lui qui est demandeur. C'est pour cette raison que l'enfant, se sentant coupable, ayant honte, craignant de trahir les siens, se tait. Il ne parle pas, ou il parle très tard, quand il finit par se rendre compte, au bout de dix ou quinze ans, qu'il s'est fait abuser.

Il faut enfin noter que, quand un homme parle de pédophilie, ceux qui l'écoutent lui prêtent bien souvent les pires arrière-pensées. Quand une femme en parle, elle n'a pas à se disculper d'une telle suspicion, en tout cas pas encore. Mais c'est mal connaître la société actuelle, parce qu'il y a de plus en plus de femmes qui donnent dans la pédophilie. Et tout ce qu'on a dit précédemment des hommes, d'une certaine façon, je crois qu'on peut le dire aussi des femmes, sauf évidemment quand il s'agit de la virilité, puisque par définition elles n'en ont pas.

Les processus de fantasmes de toute-puissance fonctionnent chez les deux sexes. Un pédophile est un oppresseur, par définition. Il profite de la faiblesse de l'autre, de sa vulnérabilité. Mais il peut être homme ou femme : il n'y a plus cette dichotomie qui existait encore il y a dix ans.

Quand je parle de femmes pédophiles, je ne pense pas à celles qui se contentent de livrer leurs enfants à des « consommateurs », mais à celles qui en profitent elles-mêmes directement. On voit de plus en plus de membres de mini-réseaux ou d'échangistes qui utilisent leurs propres enfants, ou ceux des voisins, ou qui organisent des échanges d'enfants. Au cours de ces orgies, les femmes consomment de la même façon que les hommes. Sans parler de ce qui a toujours existé : les entremetteuses, les femmes qui oppriment d'autres femmes. Dès lors, pourquoi n'y aurait-il pas des femmes qui oppriment les enfants, qui les utilisent dans des buts uniquement lucratifs ?

On en revient toujours à des questions de possession et de pouvoir, d'avoir et de profit. Mais il s'agit d'une possession qui va beaucoup plus loin, une espèce de descente aux enfers. Parce que l'évolution récente des affaires de pédophilie a d'abord permis de découvrir que des femmes, chaque jour plus nombreuses, sont impliquées. Mais aussi que les victimes de ces abus sont de plus en plus jeunes. On voit maintenant de vrais bébés, âgés de six mois, de trois mois, d'une semaine... C'est effarant ! De telles déviations étaient extrêmement rares il y a dix ou vingt ans. C'est désormais beaucoup plus fréquent.

Un bon vendeur

Le pédophile, en règle générale — pas le débile ni la brute, mais celui qui nous intéresse ici — , est une personne très persuasive, pour ne pas dire manipulatrice. On peut le comparer à un très bon vendeur, celui-là même qui parvient sans peine à vous faire croire que vous avez absolument besoin de cet article, et à vous le faire acheter. Dans son discours, ce n'est pas lui qui vous le vend, c'est vous qui le lui achetez. Le pédophile agit exactement de la même façon avec l'enfant. Il lui fait croire qu'il se donne, qu'il condescend à se mettre au rang de l'enfant. Par charité.

Voilà le danger majeur de la pédophilie, parce qu'on ne peut stigmatiser ces comportements, les mettre au jour. Une fois encore, cet adulte ressemble à tous les autres adultes. Mais en réalité, il a une chose de plus : c'est un grand manipulateur, un formidable bonimenteur. Il est certes un individu normalement constitué, mais il a une déviance fondamentale, parfaitement pathogène, qui fait des dégâts invraisemblables. C'est un prédateur, un vrai, bien pire que s'il prenait son fusil et partait à la chasse. Il tue l'avenir.

Si on arrive à faire comprendre à un enfant qu'on ne va plus l'aimer s'il nous déçoit, il va se livrer à une espèce de surenchère et aller jusqu'à imaginer ce qui ferait plaisir à l'adulte. Sans en avoir l'air, l'adulte l'a conduit peu à peu à ce qu'il voulait, et lui a fait dire ce qu'il voulait entendre. Il finit par faire comprendre à l'enfant que c'est presque lui le violeur, le demandeur. Le triomphe du pédophile consiste à retourner complètement la situation : à l'entendre, c'est l'enfant qui le viole, lui.

De tels propos reviennent presque constamment dans les « aveux » des pédophiles : « C'est un petit cochon, vous ne le connaissez pas, il est porté là-dessus, c'est lui qui m'a séduit, qui m'a obligé, et je ne suis coupable que d'une chose, d'avoir cédé. » On a complètement retourné l'image de l'abuseur et de l'abusé. Et l'adulte a si bien enfermé l'enfant dans cette image, dans cette culpabilité, que la victime va se taire : il ne va effectivement pas dénoncer l'autre, car il se dénoncerait lui-même. C'est d'une effroyable subtilité psychologique.

De la même façon, les campagnes de prévention où l'on enseigne qu'il faut apprendre à l'enfant à dire non, à résister à l'adulte, relèvent en réalité du langage du pédophile, car on retourne ici les situations. Je crois que le langage de la justice, des assises notamment, consiste à remettre chacun à

sa place. L'enfant n'a pas de responsabilité. Par définition, il n'est pas responsable de lui-même. On peut lui faire accomplir ou dire tout ce qu'on veut, il n'a aucune notion du danger réel. L'adulte est forcément, toujours, le coupable. Et dans le cadre de l'instruction, c'est ce que j'ai le plus de mal à faire entendre aux mis en examen. Il faut pourtant que j'y parvienne, il faut qu'eux-mêmes arrivent à le comprendre, sinon la récidive est presque certaine. Mais les pédophiles croient d'autant plus à leur discours qu'après l'avoir fait croire à l'enfant, celui-ci leur restitue.

En allant bien au fond des choses, et quand on reste avec eux pendant toute la durée d'une instruction, cela peut représenter des heures de discussion, parfois de face-à-face, on en arrive à admettre que les pédophiles finissent par vraiment croire à leur histoire, aussi aberrante soit-elle. Ce n'est pas du cinéma, pas une défense pour faire bien : c'est de l'autodéfense, de l'autopersuasion, ils *croient* qu'ils ont cédé à un enfant !

Le viol de l'ange

Après le viol, c'est le vol de l'ange. Après la possession, vient la dépossession : on vole la pureté et l'innocence de l'enfant à son propre profit. Et du coup, on redevient innocent soi-même. Les pédophiles ont tellement de mal à dire leur culpabilité que, quatre fois sur cinq, ils ne la diront jamais. Ils reconnaîtront : « J'ai fait une caresse à ma fille, et ma main a peut-être glissé sur son sein, ou peut-être sur son sexe. » Ils avoueront un attouchement, éventuellement. Rien de plus.

Ils ne peuvent même plus imaginer la bassesse de leur crime, car ils se sont réapproprié l'innocence de l'enfant à leur propre profit. Le plus douloureux est alors l'attitude de la victime, car l'enfant est naturellement, toujours, le protecteur de l'adulte. Tous les parents le savent : si vous êtes malade, s'il vous arrive quoi que ce soit, si vous êtes en danger, qui va se mettre devant vous tout de suite pour vous protéger ? L'enfant. D'ailleurs, quand un petit est maltraité et que l'instituteur lui demande pourquoi il a un bleu sur la figure, il dira : « Je suis tombé dans l'escalier. » Spontanément. Parce que, et là est l'ignominie de la chose, l'enfant est pur, il ne peut pas accepter les impuretés de ses parents. Il ne peut pas sortir d'une source impure et préfère immédiatement rejeter la responsabilité et la faute sur lui-même. L'adulte ne faisant pas son travail, ne remplissant pas son rôle, l'enfant le joue à sa place, il se sacrifie. Les pédophiles utilisent cette tendance naturelle.

On retrouve les mêmes contorsions psychologiques chez l'enfant abandonné : il n'arrive pas à admettre que la personne qui l'a conçu l'ait abandonné. Si elle l'a fait, c'est bien parce qu'elle avait ses raisons : il est donc un monstre, et du coup se conduit comme tel. On voit par là que l'adoption n'est pas toujours chose aisée : parce que l'enfant a souvent une image tellement négative de lui-même qu'il faut la lui restituer, pas restituer la nôtre, pas reconstituer notre image, mais la sienne. Parce que plus notre image est forte pour l'enfant, plus il est enfermé dans sa propre problématique : « Je ne peux même pas en vouloir à ma mère ou à mon père, parce qu'ils sont irréprochables, donc je ne peux que me détruire. »

Ce long détour pour en revenir au pédophile : il est cet homme complètement perdu, égaré, qui ne sait plus rien, qui vit dans un monde dénué de toute transcendance. Il est vrai que la religion ne répond plus

guère à ses attentes : on ne va plus à la messe parce que la magie a déserté les églises, les temples, les mosquées. Avant, on acceptait que des choses nous dépassent. Maintenant, on veut tout comprendre, et à force de tirer chacun vers le bas, beaucoup ne fréquentent plus les églises...

PORTRAIT DE L'ENFANT ABUSÉ

Des défenses suffisantes

On l'a vu, l'enfant victime de pédophiles peut être un enfant pauvre du tiers-monde : démuné de tout, il est si désespéré qu'il n'a plus rien à perdre. Là, la pauvreté est telle qu'elle conduit l'enfant à aller de lui-même vers l'adulte : il se prostitue. C'est une démarche tout à fait volontaire d'un enfant vers un adulte, qui va demander argent et protection en échange de lui-même. Une façon de se manger soi-même, une forme de suicide à petit feu.

On observe assez souvent, dans les familles où des enfants sont abusés, qu'un, deux ou trois d'entre eux échappent à la tourmente. Il faut donc se demander pourquoi certains enfants sont abusés et d'autres ne le sont pas.

Il y a tout d'abord un critère d'âge. Au sein d'une fratrie, quand un enfant atteint par exemple ses douze ans, le jour de son anniversaire, il passe « à la casserole ». Au moment où les faits se révèlent, quand c'est le cas, ceux qui n'ont pas atteint douze ans n'y sont bien entendu pas « passés ».

Il existe aussi un certain nombre d'enfants qui présentent des défenses suffisantes, qui sont rétifs, et qui y échappent. Pourquoi ?

Rappelons-nous que le rapport de l'adulte à l'enfant est à la fois un rapport de séduction, de culpabilisation et de leurre : le premier fait croire au second que c'est lui qui désire ce rapport pédophilique, que la demande émane de l'enfant. Mais il y a des enfants qui ne veulent pas. Et si leur résistance personnelle est assez forte, si leur équilibre intérieur est suffisamment assuré, l'adulte, fût-il le père, n'arrivera pas à ses fins. Il peut bien entendu y parvenir en usant de violence. Il le violera alors une fois, mais pas deux, car l'enfant — en tout cas celui qui peut verbaliser — se défendra par les mots.

J'ai vu des enfants de sept ans qui, dans le cadre d'une famille gravement incestueuse, ne se font pas violer par leur père, ou leur oncle, etc. Sauf s'ils sont quatre à le violer... Dans un vrai rapport de force, ils y passent sans coup férir. Mais dans un rapport de séduction, certains résistent très bien. Ils savent parfaitement dire : « Non, je ne veux pas, si tu fais ça, je le dis à maman, ou je le dirai à ma maîtresse, ça ne se fait pas », etc. Ils savent poser les mots qui suffisent pour que l'adulte ne puisse pas reporter la culpabilité, la faute sur eux. Dès lors que l'adulte ne peut décharger sa responsabilité, et que l'enfant a très précisément dit non, il ne peut plus

passer à l'acte. Il met donc entre parenthèses cet enfant-là, et s'attaque aux autres.

Dans son cadre familial, cet enfant rebelle a souvent la possibilité de résister pour ce qui le concerne, mais presque jamais pour ses frères et sœurs. La plupart du temps, c'est quand même lui qui finira par en parler à l'extérieur et révélera les faits. Mais il ne pourra pas se substituer à ses frères et sœurs abusés, il pourra juste éviter de l'être lui-même.

Il n'en concevra pas une immense culpabilité, il aura simplement un sens aiguisé des responsabilités, ce qui n'est pas la même chose. À la moindre occasion, ne serait-ce qu'au moment où il pressent que son petit frère, ou sa petite sœur, va y passer, il parle. C'est tout à fait surprenant.

Il faut donc comprendre que n'importe quel enfant ne peut pas, dans des conditions normales, faire l'objet de la séduction de l'adulte. Certains résistent ; il faut vraiment qu'ils aient une grande force intérieure. Autrement dit, un enfant bien élevé, bien éduqué, respecté, équilibré, aura des défenses naturelles qui feront de lui un être suffisamment mature pour faire face à l'adulte.

Comme tout un chacun, et même de façon souvent plus subtile, le pédophile sait faire la distinction entre les plus forts et les plus faibles. Naturellement, il s'attaque aux seconds et rarement aux premiers. Mais l'enfant qui saura résister à un adulte dans des conditions normales pourra céder si on le met dans des situations de rupture, de fragilisation, de choc émotionnel ou affectif. Là aussi, de façon délibérée ou non, le pédophile s'attaque toujours à l'enfant aux moments les plus propices, quand celui-ci n'est pas protégé, quand sa fragilité est manifestement plus grande.

Pour telle raison ou telle autre, à un moment donné, un enfant peut avoir besoin de câlins, d'une présence. Là, le pédophile peut en profiter, alors même que, pendant des mois et des mois, il a vécu avec l'enfant sans que rien ne se passe. Les pédophiles connaissent très bien ces moments particuliers, ils savent en tirer profit.

En pareil cas, si l'enfant n'était pas, lui aussi, affectivement déséquilibré au moment où il recevait des propositions, où il les acceptait, c'est que le déséquilibre n'allait pas tarder. Ces réflexions concernent les enfants de huit ans et plus.

Pour un gamin beaucoup plus petit, bien évidemment, il n'en va pas de même : en ce cas, n'importe quel enfant y passe, car il n'a pas le choix de dire oui ou non. Le tout-petit, confronté à ce genre de situation, ignore

totallement ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Il ne sait même pas si de telles choses se font ou non. Là, systématiquement, le pédophile lui explique, par des arguments fallacieux, que, bien sûr, on le fait dans toutes les familles, que c'est une pratique normale, qu'il n'y a pas à s'affoler. L'enfant, innocent, ne réalise pas du tout ce qui se passe. Il n'a ni les mots, ni la force, ni la puissance psychique nécessaires pour pouvoir répondre à son agresseur. Et c'est bien ce que souhaite le vrai pédophile. C'est le manque de mots, de communication, de force du petit enfant qu'il va rechercher, non seulement pour d'évidentes raisons de facilité, mais aussi parce que, pour l'enfant, il ne s'agit que d'un jeu, dénué de toute connotation sexuelle.

Identités niées

Pour le petit, on ne peut donc pas parler de consentement, mais plutôt d'inconscience : un bébé, on peut lui faire faire tout ce qu'on veut. Sa seule réaction d'autonomie est de pleurer. Sinon, il se laisse faire, il subit. Un enfant un peu plus âgé, après sept ans, ne subit pas de la même façon : parfois, il est partie prenante. Parfois encore, c'est lui qui est demandeur, parce que l'adulte l'a amené à demander, a créé chez lui ce désir, ce besoin affectif, cette soif de tendresse, de l'adulte qui sait et qui enseigne...

Excepté les cas d'hommes ivres et brutaux qui s'offrent des enfants, quand il s'agit d'adultes étrangers au petit cercle familial, il y a toujours une notion d'échange, échange d'enseignement mais aussi échange financier. Ce n'est pas forcément la pièce de cinq francs, mais une paire de chaussures, un bracelet-montre...

On en arrive très vite à une espèce de prostitution de l'enfant, qui, se sentant de moins en moins bien dans cette affaire, profite de plus en plus de la situation, et va peu à peu racketter purement et simplement l'adulte. Et quand celui-ci veut mettre fin au processus, l'enfant le fait chanter. Il y a alors un redoutable retour de culpabilité.

Dans la relation familiale, les choses se passent très différemment : l'enfant qui n'a pas la force de dire non subit sans rien dire la toute-puissance de son père. Mais quand la séduction est extérieure, notamment avec les instituteurs, les professeurs de sport, les animateurs, etc., le chantage de l'enfant semble plus fréquent.

Ce sont surtout les garçons qui y ont recours. Les filles ont un rapport plus passif. Chez les garçons, il existe une ambiguïté. Quand on viole une fille, on la prend pour un objet. Elle n'est plus rien, elle est annihilée, « néantisée », elle n'est plus que l'objet du plaisir de l'autre. Quand on viole un garçon, il y a manifestement un facteur aggravant. Non seulement on l'a renvoyé à un néant, mais on a rayé son identité masculine. Je comprends bien qu'envoyer quelqu'un dans le néant, c'est rayer son identité. La fille est déjà sexuée, et d'ailleurs utilisée en tant que telle, sauf si on la sodomise, auquel cas on la renvoie à autre chose encore. Mais violer un garçon, en plus de le néantiser, c'est l'émasculer complètement, c'est le réduire à l'état de déchet. Il n'a plus aucun repère, ne sait plus qui il est, alors il va compenser au moyen de ce qui symbolise actuellement la

toute-puissance : l'argent. Et c'est de cette manière qu'on fait d'enfants violés des petits prostitués.

Comme chacun sait, en matière d'argent, tous les prostitués, filles ou garçons, sont des vraies passoires : ils dépensent très facilement, peut-être parce qu'ils veulent acquérir une certaine reconnaissance des autres par ce biais. D'une façon ou d'une autre, il existe toujours un rapport assez particulier entre les enfants violés et l'argent. Cependant, cette espèce de chantage imposé au pédophile reste le fait des garçons, ne serait-ce que parce qu'on ne rencontre pas beaucoup de filles payées dans de telles conditions. Les garçons, c'est presque systématique. Alors ils veulent toujours plus : la montre, le voyage... Faut-il y voir la représentation symbolique de l'achat du silence homosexuel ?

En réalité, leur demande financière est une demande de resocialisation, de compensation par l'argent, et on peut l'interpréter comme une manœuvre de reprise de pouvoir. Il est vrai que nier la virilité peut être considéré comme un crime plus grand, dans la mesure où l'acte est franchement contre nature. La fille qui est violée subit. Elle se culpabilise très probablement, mais elle ne fait que subir. Le garçon qui demande de l'argent joue d'une manière ou d'une autre un rôle actif. Et sa culpabilité est plus importante.

Violés et reviolés

On ne dira pas pour autant qu'un enfant qui agit de la sorte est un pervers. Je ne connais pas d'enfant pervers. Je ne connais que des enfants qui ont été pervertis par d'autres, principalement par des adultes. C'est l'histoire atroce, mais hélas très classique, d'une fille qui, après avoir été violée par son oncle, vient voir son père en pleurs et lui confie : « Ton frère m'a violée. » Son père l'interroge et il lui suggère : « Ah oui ! Montre-moi comment... » Et à son tour il viole sa fille !

Ce genre de choses arrive bien plus souvent qu'on l'imagine. Il en va de même chez les adultes. On voit souvent le cas d'une femme qui vient d'être violée arrêter la première voiture qui arrive à sa hauteur et se faire violer à nouveau par celui qui était censé l'emmener au commissariat. Tout se passe comme si, du moment qu'elle est déjà souillée, on peut en profiter.

Ce genre d'attitude me semble particulièrement immonde : la victime, fille ou garçon, qui vient d'être violée, réclame une protection, et on en profite pour abuser d'elle à nouveau...

Certaines victimes sont donc quasiment programmées par le premier acte, depuis leur plus tendre enfance, et même leur naissance, pour devenir des objets sexuels : elles n'ont jamais été autre chose et, sans le vouloir, sans le savoir, de façon tout à fait inconsciente, elles réagissent de telle manière qu'elles sont à nouveau victimes des personnes qu'elles rencontrent. Tout cela parce qu'elles ont des comportements d'appel sexuels, inconscients ou devenus inconscients.

Me reviennent en mémoire des exemples précis d'enfants qui se font violer à répétition par toutes les personnes à qui ils demandent de l'aide : les éducateurs, les enseignants, les thérapeutes... Ils leur racontent leur histoire et immédiatement se font revioler. C'est bien entendu difficile à admettre, mais encore plus à comprendre. D'abord, on a l'impression que, de toute façon, le premier à l'avoir sali est l'autre. Ensuite, je pense que l'enfant produit effectivement des comportements d'appel, qui font réagir ceux qui y sont sensibles. Ces derniers se disent alors que, au point où il en est, c'est moins grave. De la même façon que, dans l'inconscience du Français moyen, il est beaucoup moins grave d'aller violer un petit Philippin qu'un petit Français de l'école d'à côté. Ces gosses-là, n'est-ce pas, sont des prostitués, ils sont faits pour ça, ils aiment ça... D'ailleurs, ils le demandent d'eux-mêmes, et s'ils se sont fait violer plusieurs fois, c'est

quand même qu'ils le voulaient bien... La bonne conscience s'installe, ou peut-être existe-t-il une dynamique de la souillure. Mais voir une personne abusée se faire violer à nouveau, y compris dans le commissariat où elle a cherché de l'aide, ou chez le thérapeute à qui elle le révèle, c'est quand même un comble !... Peut-être le violeur éprouve-t-il à ce moment-là une impression de sécurité.

Il se dit : « Si c'est un enfant qui a l'habitude, il ne me dénoncera pas, donc je peux y aller... », alors même que l'enfant est en train de dénoncer un premier viol ! Ou peut-être la souillure initiale ayant déjà ôté son caractère sacré à l'enfant, le violeur a-t-il l'impression de ne plus violer l'ange...

Déshumaniser la victime

Au moment où le viol se produit, l'enfant fuit dans d'autres sphères, il n'est plus là, il glisse dans une passivité physique et psychologique complète. Il est programmé pour être, à cet instant, un objet, et il le devient : une poupée gonflable, ni plus ni moins.

Dans les clubs échangistes, dans les petits réseaux déjà évoqués, il est extrêmement classique de droguer les petits de quatre ou cinq ans avant de les emmener dans des endroits où il ne savent plus très bien où ils sont. On cherche ainsi à les robotiser, à les déshumaniser. Parce que droguer un enfant, le déshabiller et lui faire faire je ne sais quelle horreur, pour certains, cela ne suffit pas : il y a de surcroît une espèce de jouissance à le saouler, à lui faire perdre tout repère temporel. On le déssexualise, on accapare l'ange pour en faire le jouet ou l'esclave de la soirée.

Je n'ai vu des enfants drogués que dans ce genre de cadre, jamais dans un rapport au sein de la famille... Certes, quand le père est un ivrogne et s'offre tous ses enfants, il peut en plus faire boire sa victime. Pas spécialement pour le violer, mais parce que ce genre d'individu se vautre dans la fange et cherche à entraîner tout le monde dans sa déchéance. Alors il saoule son enfant, parce que ça l'amuse. Dans une relation hors du cadre familial, avec des intervenants multiples, le fait est également fréquent.

Je ne parle pas ici des drogues habituellement cataloguées comme telles. Celles-ci, on l'a vu, sont plutôt destinées aux enfants prostitués de façon à les rendre dépendants. Il s'agit d'opiacés, la plupart du temps. Ce n'est pas du tout le cas des enfants qui sont drogués dans les soirées. On leur fait boire des médicaments mélangés à un liquide quelconque, et il n'y a donc aucun problème de dépendance. Il s'agit plutôt d'un breuvage de l'oubli, comme l'ambrosie, un breuvage des dieux, qui les tétanise pendant quelques heures.

Cet enfant, qu'on affuble de surcroît de costumes ridicules, qui devient intemporel, qui n'a plus son esprit à lui et qui est transformé en une espèce de zombie, mi-ange, mi-diable, est donc sacrifié sur l'autel orgiaque des gens qui s'en servent. Tous les fantasmes sont permis dans ce genre de soirée : le grand méchant loup, le petit chaperon rouge, on peut tout imaginer... peau d'âne bien sûr...

Révéler

C'est Sándor Ferenczi, je crois, un disciple de Freud, qui parle du besoin de tendresse de l'enfant, auquel il est répondu par un besoin de sexe de l'adulte, puis par le sexe de l'adulte. Dans un premier temps, quand l'enfant est tout petit, quatre ou cinq ans, il ne perçoit pas la différence, il ne connaît ni ne voit le danger, n'identifie pas ce qui est bien ou mal, ce qui est nocif pour lui et ce qui ne l'est pas. S'il va régulièrement chez une nourrice et que le mari de celle-ci a un rapport affectif et joyeux avec lui, pour finir par le violer « joyeusement » tous les mercredis, il ne dira rien.

Au contraire, il continuera d'aller vers cet homme, au départ avec un certain plaisir, parce qu'on s'occupe enfin de lui, parce que personne ne s'était jamais occupé de lui auparavant. Ce sont des enfants fragilisés par un déséquilibre psychologique, une immaturité et une carence affectives évidentes. Qu'elles soient réelles ou non, que la mère soit présente ou non, attentive ou non, là n'est pas le problème. L'enfant peut avoir l'impression que la mère est absente alors qu'il n'en est rien. Ce qui compte est ce qu'il ressent. Et chacun sait que ce que ressent un individu subjectivement constitue sa vérité objective à lui.

La vérité dans l'absolu, et je suis bien placée pour le dire, n'existe pas. C'est bien la difficulté de notre métier de juge. Nous essayons de comprendre l'objectivité de : « Il était 14 h 10, la pendule l'indiquait... » alors même que l'enfant prétend qu'il faisait nuit. La première réaction est de penser qu'il ment. Mais il ne ment pas : c'était la catastrophe, il faisait nuit dans sa tête, et voilà sa vérité. Pour lui, il faisait nuit parce que c'était un moment affreux... Passer à la verbalisation, c'est un pas en avant authentique. Il ne faut pas trop en demander.

Il y a d'une part la vraie demande de tendresse, qui n'est pas identifiée chez un tout petit. D'autre part, il y a l'école, la croissance de l'enfant, les exigences de plus en plus importantes du pédophile, des choses qui font mal, qui sont sales. L'enfant prend très lentement conscience que ce qui lui arrive n'est pas normal. Mais comme il n'a pas parlé la première fois, qu'il s'est enfermé, qu'il a été enfermé — car c'est bien la caractéristique du pédophile de vous faire prisonnier dans votre propre silence —, il ne s'en sort pas. Pour deux raisons : l'adulte a honte et la honte rejaillit sur l'enfant ; et ce dernier, sentant l'adulte fragile, a tendance à le protéger.

En règle générale, un des enfants endosse la charge de l'ensemble de la famille. C'est l'enfant victime, celui qui va permettre l'équilibre de la famille. Si les institutions extraient cet enfant de la famille pour le protéger, il en faut un autre pour rétablir l'équilibre. Une famille bien structurée est donc une famille où ce n'est pas toujours la même personne qui est victime. Sinon, c'est l'horreur, c'est un bouc émissaire. L'enfant a tendance à jouer spontanément ce rôle, parce qu'il est bon et généreux, par esprit de sacrifice. Peut-être aussi parce qu'il lui est insupportable de voir un adulte en difficulté. A l'âge de sept ou huit ans, on vit dans un monde où l'adulte est tout-puissant, et quoi qu'il arrive, il reste le plus fort, le plus beau, le plus intelligent... On ne remet pas en cause l'adulte, même celui qui vous cogne dessus, puisque c'est le meilleur. J'ai pu constater, à de multiples reprises, que l'enfant ne supporte pas la remise en cause de sa mère ; à la limite, on peut attaquer son père, mais jamais sa mère. Si on met celle-ci en examen pour complicité ou non-dénonciation de faits, l'enfant retirera sa plainte, se fermera pour la protéger. L'enfant a l'instinct inné du caractère sacré de sa mère. Il proclame qu'elle et elle seule a ce caractère. Il est donc abominable que la mère n'ait pas ce même respect sacré de son enfant. Il est vrai que l'enfant parle de ses racines, la mère de ses fruits. Il est vrai que l'enfant, même souillé, considère que ses racines ne le sont pas. La mère, souillée, peut difficilement considérer que ses fruits ne le sont pas.

Là encore, les valeurs sont inversées, et l'enfant à protéger devient le protecteur. Il a donc la connaissance du caractère sacré de la mère, caractère dont les mythologies et les religions révélées se sont toujours fait l'écho, et que la société, confusément, reconnaissait à la femme, devenue mère. Cette reconnaissance se perd quelque peu et cette perte participe à l'éclatement des valeurs. Dans notre société, la racine de l'humain est désacralisée.

Au fond, qu'est-ce que grandir ? C'est précisément s'apercevoir que ses parents ne sont pas aussi parfaits qu'on l'a cru. Tant qu'on est petit, le parent est le reflet parfait de ce qu'on veut qu'il soit. Pour que cette image du parent, et plus généralement de l'adulte, demeure parfaite, sans tache, l'enfant compense en protégeant lui-même l'adulte, notamment par son silence, pendant des années. Jusqu'à ce que, vers huit-neuf ans, il commence à se dire qu'un adulte n'est pas aussi parfait qu'il pouvait l'imaginer. Mais pour ce faire, encore faut-il qu'il grandisse bel et bien, c'est-à-dire « en âge et en sagesse » selon la formule. S'il ne grandit pas, il

se réfugie habituellement dans des conduites d'échec, de révolte, de délinquance, de suicide, etc.

Avec l'âge, il comprend petit à petit que l'homme est imparfait par nature, puisque ce n'est qu'un homme et non le dieu qu'il avait identifié comme tel, et qu'il a donc des défauts, des faiblesses, etc. Mais c'est un long cheminement, et il ne pourra dénoncer celui qui abuse de lui qu'à la condition d'avoir suffisamment mûri. Or, par définition, cet enfant, on l'a empêché de mûrir, on l'a enfermé et tenu prisonnier dans un lien affectif : la maturation va donc se faire beaucoup plus lentement. Il mettra un temps fou à sortir du silence dans lequel on l'a ligoté et où il s'est lui-même enlûé.

Le pédophile a créé chez lui un profond déséquilibre affectif, il a transféré son propre déséquilibre, sans d'ailleurs le résoudre. Si, au moins, en déchargeant son fardeau sur l'enfant, il se soulageait vraiment, un peu d'espoir subsisterait, et on enregistrerait beaucoup moins de récurrences. Mais il n'a fait que transférer son fardeau sans s'en débarrasser. L'enfant plonge alors lui-même dans l'immaturité affective et dans le déséquilibre. Par conséquent, il ne peut pas à son tour grandir suffisamment pour accepter que les adultes soient ce qu'ils sont. D'où une culpabilité exacerbée de l'enfant, qui va de plus en plus s'enfermer dans son mutisme. Si aucun élément extérieur ne vient rompre ce silence, il ne pourra pas dire, se dire.

Implorer

À force d'enfermer la parole, de serrer encore et encore les boulons de la Cocotte-Minute, un jour, l'enfant explose, ou implose. On ne s'est jamais penché sur la raison pour laquelle des enfants se suicidaient... Le suicide des enfants, là encore, personne ne veut en parler. Il y a pourtant un taux exorbitant d'enfants qui se donnent la mort. Que je sache, on ne se suicide pas pour un rien. L'instinct de survie est très fort. Les petits Brésiliens dans les *favelas* vivent dans des conditions épouvantables, ils n'ont rien, ils doivent nourrir douze petits frères et sœurs, mais ils ne se suicident pas. Les médias racontent leurs conditions de vie, proprement insensées, dans lesquelles des adultes ne survivraient pas, mais les enfants survivent, même dans des mines de diamants. Pour qu'un enfant en arrive à se suicider, il en faut beaucoup. Le plus efficace est certainement d'attenter à sa propre construction intime. Quand nous attaquons son intériorité, son âme, quand nous la prenons, c'est fini, il ne peut plus rien.

Un grand nombre d'enfants nous clament leur vérité d'enfant violé en se suicidant. Et personne n'entend.

Il existe fort heureusement d'autres issues. Il y a l'explosion, ou le dialogue, la communication avec une autre personne. En ce qui concerne l'explosion, il suffit d'aller voir des mineurs délinquants ou criminels pour prendre la mesure de ce qui se passe aujourd'hui et comprendre pourquoi ils sont dans une telle révolte. Pour les autres, il faut du temps, de la confiance.

Je pense ici à ces enfants qui sont placés dans des familles d'accueil après que des abus ont été constatés dans leur famille d'origine. Il faut très souvent attendre deux ou trois ans pour apprendre de leur bouche qu'ils sont toujours violés par l'un des parents quand ils vont leur rendre visite à chaque week-end, par exemple. Deux ans, trois ans, de confiance rétablie, de restructuration, pour qu'un des enfants, en général l'aîné, alerte sa nouvelle famille en disant : « Vous savez, je n'ai pas envie d'y retourner, j'en ai marre, je n'en peux plus, stop ! » Il a fallu qu'ils éprouvent une confiance totale dans la famille ou l'institution qui les a recueillis, et deux ou trois ans de reconstruction, pour qu'ils commencent à pouvoir en parler. Mais les plus petits restent davantage murés dans leur silence. Sauf le tout-petit qui, ne sachant vraiment pas ce qui lui arrive, au moment de la toilette, quand la mère le lave, proteste : « Ah non, ne touche pas là, papa m'a fait mal ! » Mais ils doivent le répéter cent fois pour être entendus.

Ce genre de phrase devrait nous alerter, nous devrions tous comprendre immédiatement. Pourtant les trois quarts d'entre nous ne comprennent pas. Et quand l'enfant a livré des signes de cet ordre, une, deux, trois fois, c'est fini. La chape du silence retombe.

En réalité, je suis persuadée que, au départ, les enfants parlent. Pas forcément avec des mots, mais aussi avec des gestes, des comportements, des réactions. Quand ils voient que les adultes n'entendent pas, ne veulent pas entendre, ne décryptent pas leurs messages pourtant peu codés, ils se renferment dans leurs problèmes et les gèrent eux-mêmes. C'est alors qu'apparaissent des comportements caractériels très difficiles, des maladies, psychiques, physiques, qui les dégradent complètement. Je pense ici à des enfants qui développent des cancers à huit ou neuf ans, ayant complètement somatisé leur souffrance.

Entendons-nous bien : je ne prétends pas que tous les enfants qui développent des cancers ont été abusés. Mais on ferait bien de s'interroger davantage sur l'histoire de ceux qui présentent de tels symptômes...

Ce silence peut se prolonger toute la vie, et les victimes peuvent développer des névroses, des psychoses, devenir autistes... Ne parlons pas des dégâts occasionnés sur des enfants qui sont déjà des malades mentaux, qui ne peuvent pas parler, et qui sont violés régulièrement dans les hôpitaux, les ambulances, les cars de ramassage scolaire, etc.

Ce qu'il faut savoir, et clamer, c'est qu'un enfant qui a été abusé n'en sortira *jamais* complètement indemne. Il pourra, s'il est assez fort — mais on ne s'attaque pas aux forts — , menacer : « Stop, si tu recommences, je vais le dire au prof », et l'adulte ne recommencera pas ; il dressera suffisamment de défenses pour transcender son problème et en sortir aguerri. Parce que toute épreuve, en réalité, soit nous brise complètement, soit nous transcende. C'est dans l'épreuve qu'on voit l'individu... Mais ils sont bien peu nombreux, ceux qui portent cette force en eux ; pas plus de un pour cent, j'imagine, des enfants abusés.

C'est exactement le même processus qui s'enclenche avec les drogues : les gens qui se droguent ne sont pas les plus solides. S'ils avaient une volonté forte, ils ne continueraient pas, ils refuseraient la dépendance. Les miracles existent, certes, les prises de conscience aussi, les gens ne sont pas irrémédiablement faibles ou dénués de volonté : on peut toujours avoir un sursaut, mais voilà qui est bien difficile.

Quand l'abusé devient abuseur

Quand on prend un enfant de quatre ans et qu'on abuse de lui, il ne peut pas y avoir d'amour. Car si on avait une once d'amour pour lui, on respecterait son corps, d'abord, ensuite son âme, puis sa volonté. Un enfant de quatre ans ne peut pas avoir la volonté de faire des expériences sexuelles. Il a bien sûr une envie de câlins, de caresses, il aime son père ou sa mère. Mais on peut également être certain qu'il faut impérativement suivre son évolution. Si un médecin fou essayait de fermer une fontanelle à deux ans, qu'obtiendrait-il ? Un taré, probablement ! En violant un enfant, on en fait un taré, quelqu'un qui sera toujours inadapté. Qui pourra faire illusion (parce qu'il a de bonnes défenses), s'il ne tourne pas trop mal, c'est-à-dire s'il échappe à la délinquance, à la folie ou au suicide. Mais à coup sûr il présentera une autre déviance.

En premier lieu, il y a de fortes probabilités pour qu'il fasse subir à d'autres la même avanie. C'est une constante des enfants violés : ils deviennent violeurs. Ne serait-ce que parce que le violeur et le violé forment un « couple » extrêmement réactif, l'un par rapport à l'autre.

A quinze ans, l'enfant n'intéresse plus le pédophile, qui le jette comme une vieille chaussette, un objet usagé, un préservatif. Il s'agit d'une négation complète de l'individu. En toute hypothèse, il ne peut pas y avoir d'amour quand un adulte abuse d'un enfant, jamais. Parce que c'est intéressé, et l'amour, c'est précisément le désintéressement, le respect le plus absolu de l'autre. Si un être humain aimait vraiment un enfant, ce qu'on peut concevoir, au point d'avoir envie d'aller jusqu'à l'accomplissement sexuel, il attendrait qu'il grandisse, jusqu'à ce que l'enfant puisse choisir. Pourquoi pas ? Tout peut se concevoir quand la pureté est le moteur des désirs. Mais pas quand il s'agit d'intérêt ou de désir immédiat de consommation sans le respect de l'autre.

Asexués

Qui sont ces enfants abusés ? Au bout du compte, ce sont des enfants asexués. Par définition, ils n'ont pas de sexe. Voilà l'ambiguïté majeure de la pédophilie : on essaie de sexualiser un objet de plaisir qui n'est pas sexualisé et qui, par définition, ne peut pas l'être avant la puberté. Finalement, il n'y a pas eu beaucoup — et j'ai vraiment cherché — de gens qui se sont penchés sur ce problème en ces termes, parce que c'est un problème trop neuf — trop vieux, mais qu'on ne voulait jamais voir, donc trop neuf, c'est-à-dire arrivé à maturité de façon trop récente. On ne comprend rien à la pédophilie tant qu'on se borne à la considérer comme une déviance sexuelle. Il s'agit davantage d'une négation de l'humanité, dans ce qu'elle a de plus sacré.

Je me suis souvent demandé si l'apparition de la pédophilie n'était pas liée à cette sorte de déséquilibre entre les sexes qui s'est développé après la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'au nouveau rôle social des femmes, déjà évoqué plus haut. Aujourd'hui, les femmes sont suffisamment indépendantes pour pouvoir choisir leurs partenaires. Or, ce que l'homme ne supporte pas, c'est de se voir dévalorisé par l'autre, de se voir rejeté.

Pour ne pas courir ce risque, l'homme prend celui dont il est sûr qu'il ne le rejettera pas, ne serait-ce que parce qu'il n'en a pas les moyens. Ce faisant, il se dévalorise à ses yeux — et c'est ce qu'il y a de plus ambigu dans ce comportement humain. Car pour obtenir le respect, le pédophile, qui décidément ne comprend rien à rien, va chercher le plus faible parmi tous ceux qui l'entourent, il va chercher l'enfant, alors même que c'est ce dernier qu'il faut respecter. Et c'est en le respectant que l'un et l'autre deviennent des êtres humains.

Nous avons une gêne étrange face à la parole de l'enfant, à ses mots si fragiles. Et des attitudes de plus en plus irrationnelles. Récemment, on a procédé à une expérience avec les élèves d'une classe qui ont rédigé un projet de loi, repris par l'Assemblée nationale et voté, lequel demande simplement qu'on ne sépare pas les fratries. Est-ce que les adultes auraient jamais songé qu'il ne fallait pas séparer les fratries ?

Mais c'est le monde à l'envers ! Les hommes marchent sur la tête. Il faut aujourd'hui que des enfants légifèrent pour réclamer un droit élémentaire : ne pas être séparés de leurs frères et sœurs. Quand on dit que la famille est en déliquescence complète, il faut quand même dire aussi comment nos

services publics procèdent chaque jour : quand l'enfant n'est pas cru, il disparaît de la maison. L'auteur, lui, y reste, et on punit l'enfant en l'envoyant dans une institution. Et s'il y a deux enfants, on les met dans deux endroits différents.

Ces aberrations ne sont pas seulement des mystères de l'Administration. Elles reflètent la paresse de tous ceux qui y participent.

Tel lieu d'accueil prend les enfants de tel à tel âge. Quand ils ont atteint l'âge limite, on les sépare, sans autre façon. Peu d'institutions acceptent de faire de l'accueil vertical. Parce que les gens ne veulent pas se compliquer la vie et se font des problèmes de tout. Si on revenait à un peu plus de simplicité, on ferait moins de mal autour de soi.

Il a donc fallu qu'une classe vienne dire à la représentation nationale : « Stop, arrêtez de casser ce qu'il reste de certaines familles ! » En un sens, c'est un beau geste. Mais je vois aussi les choses autrement : il me semble absolument aberrant que des enfants soient obligés de demander une telle mesure, que la loi ne l'ait pas prévue, que les députés ne l'aient pas proposée spontanément. Ne pas séparer les fratries participe de ces lois non écrites qu'on n'a pas le droit de transgresser. Cette parole d'enfant aurait dû être une parole d'adulte. On ne l'a écoutée que parce que les enfants s'étaient mis à la place des adultes. C'est de nouveau une confusion complète des genres.

VICTIMES ET BOURREAUX

Tirer le rideau

La gestuelle d'un petit enfant est parfaitement décryptable pour un adulte qui l'observe. Mais comme on s'intéresse de préférence à des enfants qui présentent précisément une carence de vigilance paternelle et maternelle, et que ce sont ces mêmes parents qui sont censés se montrer attentifs à la gestuelle de l'enfant, ils passent à côté de la vérité.

Chacun rejette volontiers la responsabilité sur les institutions : « A l'école, vous auriez dû voir... » Mais celles-ci ne sont pas faites pour cela, elles ne veulent pas le voir, car en règle générale, elles ne connaissent pas suffisamment l'enfant. C'est ainsi qu'on tente de se rejeter la responsabilité les uns sur les autres. Aujourd'hui, dans notre société, personne n'est plus responsable de rien. Si l'un ne fait pas telle chose, l'autre estime que ce n'est pas son boulot, que ça ne le regarde pas : on ne rentre pas dans les problèmes des autres. Voilà pourquoi l'enfant abusé continue à rester enfermé dans son histoire.

Au début, quand il est victime et qu'il ne s'en aperçoit pas, parce qu'il est tout petit, la gravité de sa situation est atténuée par l'absence de culpabilité. Mais après coup, aux âges de trois, cinq, dix ans, apparaissent des troubles du comportement, du sommeil, de la scolarité, des déséquilibres qui le mènent au suicide ou alors à la restructuration de sa personnalité sur un mode pervers. C'est comme les petits vampires : certains meurent après qu'on a sucé leur sang, et d'autres se transforment en vampires !

Une des réactions les plus persistantes de l'enfant au moment où il subit une agression sexuelle, il faut le répéter, est qu'il croit qu'il va mourir — sauf le tout-petit qui, au moins la première fois, échappe en règle générale à la pénétration et donc à la douleur, à l'agression corporelle caractérisée. Et parce qu'elle croit l'heure de sa mort arrivée, la victime tire un rideau opaque sur cette réalité.

On a pu voir il n'y a pas si longtemps, à la télévision, un certain nombre d'enfants témoigner de leur histoire. L'un d'eux, c'était abominable, décrivait le rituel qu'il devait endurer : « Je jouais avec mes petites voitures, mon père arrivait, prenait une petite voiture, et là... Je faisais le mur dans ma tête car je savais que j'allais y passer. » Il se vidait la tête, il n'était plus là. Quand on vit ce genre d'expériences, quand on a dû « tirer le rideau », on ne peut plus parler puisqu'on ne sait même pas ce qui est arrivé. Mais la charge reste. Et arrive le jour où l'on n'en peut plus d'être victime. Restent

deux solutions : parler ou devenir bourreau. Survient alors la peur qui hante l'immense majorité de ces enfants : « Comment ferai-je pour ne pas devenir moi-même un bourreau ? »

Au cours de cette émission, à laquelle je participais⁷, tous les garçons qui étaient entendus, tous sans exception, portaient cette angoisse en eux. Du coup, leur parole, la révélation de ce qu'ils ont subi, agit comme un exorcisme. Le fait de resacraliser la profanation, de remettre les choses à leur place, peut leur éviter de sombrer à leur tour. Mais c'est tout qu'ils peuvent faire.

Cette parole est proférée soit dans un cadre médical, soit dans un cadre judiciaire, parfois les deux, plus exceptionnellement encore après un cheminement particulier qu'on peut faire soi-même, un travail sur soi qui tient de la sublimation. Si le silence persiste, on devient à son tour, à un moment ou à un autre, un bourreau. On ne peut pas faire autrement, sinon on reste victime, et on se fait violer toute sa vie.

Certaines personnes n'ont pas la force de s'en sortir, leur révolte à eux est de devenir des bourreaux. Il y en a beaucoup. J'ai noté qu'un grand nombre d'affaires de viols, en tous genres, finissaient par un aveu « inattendu » de l'auteur du crime qui lâchait soudain à l'audience : « J'ai été violé quand j'étais jeune. » Cette confession surgit toujours au dernier moment, et elle accuse généralement une personne décédée. Les magistrats doivent donc manifester la plus grande prudence devant ce type d'aveu, car il est possible qu'il constitue pour beaucoup de prévenus un moyen de défense.

Le procès de la victime

Comme par hasard, cette parole-là, dans un premier temps, on ne la met pas en doute — alors qu'on met *toujours* la parole de l'enfant en doute, c'est le monde à l'envers ! — , on la prend pour acquise bien que l'on ne puisse pas la vérifier. En effet, neuf fois sur dix, on ne peut plus procéder à aucune investigation complémentaire. D'ailleurs, on ne pense même pas à le faire.

J'ai assisté tout à fait dernièrement à une déclaration de ce type. Un homme, en plein milieu des assises, déclare : « Finalement, je vais vous dire, j'ai été violé par Untel. » Je me suis levée pour dire aux jurés et à la cour : « C'est lui qui le dit, aujourd'hui c'est un peu tardif, c'est invérifiable. Attention, il vous dit qu'il a été violé, et vous reprenez l'argument à son profit ! Vous faites deux poids deux mesures, cela est le contraire de la justice. »

Il faut bien reconnaître, et déplorer, que lorsqu'un violeur affirme avoir été violé, on le croit. Et quand une jeune fille ou un jeune garçon dit la même chose, on va systématiquement mettre sa parole en doute. C'est le même jeu d'inversion de culpabilité qu'on a déjà rencontré. Quand un procès pour viol a lieu, de toute façon, c'est le procès de l'enfant qui semble se dérouler, jamais celui de l'adulte. Tout se passe comme si on partait du principe que l'accusé a d'abord droit à sa défense. Il peut donc dire ce qu'il veut, puisqu'il est présumé innocent. La victime, en revanche, est forcément présumée menteuse. La question qui revient sans cesse, et que je trouve honteuse, est : « Est-ce que l'enfant est crédible ? Il n'a pas de droit, sauf celui de porter plainte. » Combien de fois me suis-je levée de mon siège pour clamer avec force : « J'ai dû me tromper de procès, on fait celui de la victime, pas celui de l'accusé ! »

De plus, un enfant ne porte pas plainte devant la justice. Il peut demander à un adulte de le faire pour lui, il peut dénoncer des faits. Mais la plainte elle-même, c'est forcément son représentant légal qui la déposera, ou non. Voilà une question redoutable : que peut-on faire quand le représentant légal est défaillant ? ou quand il est lui-même l'auteur du crime ? ou quand l'auteur est le père et que la mère ne veut même pas entendre les accusations de l'enfant parce que, si elle l'écoute et encourage sa démarche, elle risque de perdre son mari, le père de ses enfants, son gagne-pain, et elle a de grandes chances de flanquer sa vie en l'air ?

Quand l'enfant n'a pas de représentant légal, on lui désigne un administrateur *ad hoc* — c'est le terme juridique — qui va le représenter. Décidément, l'enfant n'est pas vraiment pris en considération dans notre société, et le droit reflète bien cette société. Un enfant à qui on a toujours appris à obéir aux adultes continuera à leur obéir. Si on lui demande de se déshabiller, il le fera sans hésiter. Avec un peu d'autorité, on peut lui faire faire n'importe quoi. On le voit bien avec des grands : on arrive à leur faire faire des choses insensées, au point de s'interroger : jusqu'où peut-on aller ?

Même si on est violent avec lui, si on abuse de lui, on s'intéresse quand même encore à l'enfant. C'est le drame des enfants des pays très pauvres : même si le viol est un contact de revanche, qu'on paie cher, c'est quand même un contact, le seul qu'ils ont avec l'extérieur. Il y a une communication, une communion, diabolique certes, mais c'est quand même une communion. D'où l'horreur de la situation.

Un jeu de miroirs

Les enfants se construisent dans le miroir du regard des parents. À l'inverse, on pourrait avancer que les pédophiles se contemplent dans le miroir que leur tend l'enfant. Ne faut-il pas y voir une tentative désespérée de retrouver une image d'eux-mêmes qu'ils n'ont jamais réussi à saisir ? C'est probable, mais en même temps, j'ai peur que l'explication soit un peu courte. Car l'image qu'ils découvrent dans ce miroir est une image d'eux-mêmes complètement régressive et narcissique. Le miroir qu'est l'enfant est un miroir tronqué et truqué, où ils veulent se voir, eux et eux seuls, sans distinguer du tout l'être humain qui leur sert de miroir.

Certes, on l'a vu, en règle générale, le véritable machiavélisme d'un pédophile est de donner à l'enfant la sensation d'une certaine valorisation de soi. La manipulation consiste à lui faire croire qu'il est aimé, mais en réalité, ce n'est pas lui qu'on aime, mais plutôt l'image de soi. C'est un marché de dupes : on laisse penser à l'enfant qu'on l'aime, parce qu'on s'occupe de lui, alors qu'on n'aime pas l'enfant, cet enfant-là, on s'aime d'abord soi-même, et aussi l'enfant qu'on a été ou plus encore surtout celui qu'on n'a pas été.

On n'aime pas Pierre ou Paul, il n'a strictement aucun intérêt, aucun passé et aucun avenir, car on ne s'intéresse pas plus à son passé qu'à son avenir. Éventuellement, on fait semblant de s'intéresser à son avenir, quand on lui donne des cours, par exemple, mais ça ne va pas plus loin. La plus belle preuve de cette déviance, c'est qu'à quinze ans, on le jette comme un mouchoir en papier...

Or, de nombreux pédophiles tiennent un tout autre discours, qui se révèle particulièrement pernicieux, et qu'on entend parfois dans la bouche de personnes qu'on croyait plus éclairées, ou un peu moins malhonnêtes. Ceux-là font l'apologie de la pédophilie en disant : « Nous sommes des vrais pédophiles, dans le sens étymologique du terme, c'est-à-dire que nous aimons les enfants, que nous nous occupons d'eux. » Il est vrai que, bien souvent, ce sont de bons pédagogues, parfois même les meilleurs ! Mais cela n'a qu'un temps. Il s'agit en réalité d'une pédagogie pour la pédagogie, pas d'une pédagogie conçue dans le respect de l'enfant, et en fonction de lui seul. S'ils aiment les voitures miniatures, ces pseudo-pédagogues vont faire en sorte que les enfants dont ils ont la charge aiment également les petites voitures. Ce n'est pas le respect de l'autre, c'est le respect de soi. C'est

utiliser l'enfant comme un miroir de soi-même, ce qu'on peut également appeler du narcissisme.

On retrouve dans ces discours la duperie, la perversité fondamentale de la pédophilie, qui consiste à faire croire à l'enfant que c'est lui le demandeur, presque l'abuseur, et qu'il sera finalement le bénéficiaire de cet « échange », alors même qu'il s'agit exactement du contraire.

12

DES REMÈDES

La conférence internationale de Stockholm

Je ne sais pourquoi, le congrès de Stockholm a marqué le début d'une soudaine prise de conscience du phénomène à l'échelon mondial. La seule affaire Dutroux ne suffit pas à expliquer un changement d'une telle ampleur. Le sujet restait nié, sur le plan mondial comme sur les autres plans. A Stockholm, il y a eu un courant ; une espèce de dynamique a fait que tous les gens présents, gouvernants compris, ont pris conscience de la gravité de la situation — à quelques très rares exceptions près qui demeuraient, pour des raisons économiques dans le déni le plus total. Il y avait, par exemple, une conscience et un consensus extrêmement clairs de toute l'Afrique sur ce genre de problèmes.

Il faut dire qu'il y a urgence. Le tourisme sexuel certes, mais aussi le passage des armées, des casques bleus, de tout le personnel humanitaire en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud, ont fait des dégâts irréversibles en matière de sida. Voilà sans doute la véritable raison du déclic. La campagne contre la pédophilie, c'est la Thaïlande qui l'a demandée la première. Pas la France, ni les États-Unis, ni le Canada. C'est donc une conscience autochtone, qui a propulsé sur le devant de la scène quelque chose qui était enfoui et que personne ne voulait voir.

Je garde pour ma part des souvenirs contrastés de cette conférence, espérons-le déterminante pour l'avenir de la lutte contre la pédophilie. Elle a eu lieu dans le contexte de l'affaire Dutroux et de l'émotion qu'elle avait suscitée. Je me rappelle les cérémonies religieuses que les Suédois avaient organisées avant les débats. Minute de silence en hommage aux enfants disparus, chœur d'enfants en aube dans la cathédrale... Il y avait effectivement une volonté d'élever l'esprit. Et probablement de purifier tous ceux qui allaient débattre de ces choses sordides pendant quelques jours.

Mais j'ai également ressenti de mauvaises vibrations. L'impression, subjective, que tout le monde n'était pas là pour discuter et combattre sincèrement la pédophilie. Certains étaient là par voyeurisme. Parmi les délégations des différents pays et des associations conviées, quelques individus étaient parfaitement identifiés comme étant des pédophiles.

Outre ce fait particulièrement déplaisant, j'ai eu le sentiment que de nombreuses personnes étaient tout à fait d'accord pour détourner le petit trafic des « réseaux casse-croûte » à leur propre profit. Et ça n'a pas pu échapper, à mon avis, au gouvernement suédois. D'où, peut-être, ce rappel à

l'austérité, aux principes religieux, à une certaine purification. On avait presque une impression diffuse que la ville était salie parce qu'on y parlait de pédophilie.

Ces cérémonies avaient indéniablement une valeur cathartique. Elles ont peut-être étonné certains représentants religieux, mais sont restées suffisamment sobres pour impressionner les sensibilités sans trop de connotations. Aujourd'hui, toutes les religions sont prêtes à formuler et lancer le même message contre le viol des enfants. Mais elles-mêmes ne sont pas exemptes de soupçons, car elles abritent de nombreuses affaires. Et chacune développe aussi un rapport particulier à l'enfant, à commencer par le sacrifice d'Abraham...

Néanmoins, à Stockholm, elles ont unanimement dénoncé la pédophilie. Tous, chrétiens, musulmans, juifs, bouddhistes, l'ont dénoncée.

Mais le fait le plus marquant est l'unanimité exprimée par les délégués de tous les pays, sur le caractère sacré de l'enfant et sur l'aspect inadmissible de cette conduite. En réalité, tout le monde cherchait à se reconforter avec l'idée que la conférence allait rappeler à la Terre entière un tabou essentiel. Je n'ai pas eu l'impression franche et massive qu'il s'agissait d'autre chose que d'une pétition de principe, ou d'une prise de conscience momentanée et qu'il fallait réagir.

La Thaïlande, le Royaume-Uni, avaient une position extrêmement ferme, se donnant des moyens de lutte et de dénonciation effectifs. La Thaïlande a refait sa législation ; l'Angleterre a pris des mesures tout à fait extraordinaires, et notamment sur les lois extraterritoriales, ce qu'elle se refusait à faire jusque-là. Mais ce ne sont pour l'heure qu'actions de quelques pays isolés. La grande majorité s'est contentée de ratifier un document en se donnant bonne conscience, comme elle l'avait fait pour la convention des Droits de l'enfant laquelle, me semble-t-il, n'a pas changé d'un iota la vie réelle des enfants dans les pays concernés.

La position de toutes les institutions est claire : elles sont contre. Mais dès qu'une affaire d'abus sur mineurs éclate, on l'étouffe, et on persiste à l'étouffer. L'image de marque de l'institution reste bien plus importante que l'enfant lui-même. Est-ce que, pour autant, on s'est limité à un vœu pieu ? Aujourd'hui, peut-être, le rapport de forces évolue lentement. Les familles commencent à parler. C'est déjà un progrès. Parce que le fait de dénoncer de tels agissements peut permettre une certaine catharsis, dans la parole libératrice de la victime.

Un crime contre l'humain

Mais au-delà de ces bonnes intentions, on ne fait pas grand-chose. C'est pourquoi, à Stockholm, j'ai suggéré, à travers la voix du bâtonnier que je représentais, de considérer juridiquement la pédophilie comme un crime contre l'humanité, plus exactement un crime contre l'humain. Certains ont repris l'idée une ou deux fois, mais elle n'a pas fait l'unanimité, loin s'en faut.

Bien sûr, le magistrat que je suis connaissait parfaitement tout ce qui rendait impossible la réalisation concrète et rapide de ce projet. Mais je voulais essayer de crier le caractère sacré de l'enfant et la priorité absolue de lui accorder protection. Juridiquement, les problèmes posés sont innombrables. Mais je crois qu'on devrait passer outre. Parce que l'enfant est justement un être original et particulier, parfaitement singulier, et qu'à toute personne singulière, il faut répondre par une loi tout à fait singulière.

La personne la plus sacrée au monde doit être l'enfant. Il est l'avenir de l'humanité, mais il n'est toujours pas reconnu comme sujet de droit. Tant que ce ne sera pas le cas, on n'arrivera pas à faire respecter ses droits. C'est précisément parce qu'il n'en a pas qu'on abuse de lui. Je pense, et je ne suis pas la seule, que l'enfant est une exception : il lui faut donc une loi d'exception.

Il faut renverser la vapeur. C'est l'histoire du balancier : pour remettre l'enfant au cœur des droits de l'homme, puisque c'est un homme à part entière, en devenir, il faut peut-être provoquer une réaction, une prise de conscience inversée de ce caractère absolument singulier et original de l'enfant. Le magistrat préférerait, bien entendu, que tout revienne au milieu. Mais la femme, militante, accrocheuse, que je suis, essayait de marquer les mentalités, en proclamant : « Crime contre l'humain. » D'autant que je parlais au nom d'un homme infiniment respectable et respecté, dans le milieu associatif comme dans la magistrature, juge à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, ancien bâtonnier...

Le projet de loi sur le crime contre l'humain présenté à Stockholm avait l'avantage de transformer la pédophilie en ce qu'elle est réellement : le crime des crimes. Mais surtout elle le rendait imprescriptible, susceptible d'être partout poursuivi, dans tous les pays. N'importe quelle nation, même non signataire, aurait été obligée de livrer les gens qui pratiquent la

pédophilie sur les enfants de son territoire. C'était se donner juridiquement les vrais moyens d'action contre la pédophilie.

Le docteur Piet dit : « Il faut que la honte change de camp ! » Oui, il le faut absolument, et qu'à l'enfant soient restituées son innocence, sa pureté, son identité, sa vraie place. Il faut que l'adulte abuseur soit poursuivi, partout, en tout lieu, qu'il soit riche ou pauvre, grand ou petit, blanc ou noir. Il faut que ce crime-là soit absolument dénoncé : c'est *le* crime inadmissible.

Dès lors qu'on touche au géniteur et à l'enfant, on a perdu toutes les bases de notre société. Quand on a compris cela, on a compris l'essentiel. Si l'humanité n'a plus de raison d'être, elle court au suicide. Alors peut-être est-il temps de hausser un peu la voix.

Dans tous les pays, le tabou de l'inceste existe, il a toujours été reconnu. Même si on le pratique, il est chassé, pourchassé. Le tabou de la pédophilie devrait suivre le même destin. Ce n'est pas le cas. Pour aller au bout de ce projet, il faudrait inventer de nouvelles juridictions, créer quelque chose d'entièrement neuf, qui relève d'un véritable consensus mondial, et qui ne soit pas connoté. Il ne faut pas reprendre de l'ancien pour refaire du nouveau.

On peut rêver. On se doit de rêver.

À mon avis, le temps n'est pas encore venu, mais si l'évolution entamée depuis 1989, avec l'émergence des droits de l'enfant — on a fait du chemin, quand même, en huit ans, c'est assez extraordinaire tout ce qui s'est dévoilé — se poursuit, il faudra revenir à cette notion de crime contre l'humain. De toute façon il faudra faire quelque chose qui concrétise nos aspirations.

Que chacun prenne conscience du fléau et commence à élever ses enfants dans la dignité et le respect qui leur sont dus. Si tout un chacun respecte l'autre et que la société peut repartir sur des bases saines, les abus diminueront. Si on continue comme aujourd'hui, un jour prochain, on se réveillera dans le monde de Sodome et Gomorrhe, ou dans l'enfer de Dante.

Prévenir et punir

Avant de parler des solutions, il faudrait certainement essayer de faire de la prévention, c'est-à-dire en premier lieu alerter sans relâche l'opinion publique. De grâce : pas les enfants, mais plutôt les parents, les enseignants, les pédophiles, et proclamer haut et fort que la pédophilie est un acte d'une extrême gravité. À ce titre, je considère ce livre comme un remède dans la mesure où il rompt la loi du silence, où il pose les mots, les actes, les interdits, il témoigne.

A contrario, il est urgent de faire comprendre à tous ceux que le phénomène concerne qu'on ne pourra plus défendre une œuvre, aussi bien composée soit-elle, dont l'argument de vente sera l'amour d'un enfant pour un adulte, ou le contraire — de façon à ce qu'on ne puisse plus faire l'apologie de la pédophilie sous n'importe quelle forme, tout comme on ne peut plus aujourd'hui faire celle du racisme sous n'importe quelle forme, sous peine de sanctions extrêmement sévères de la loi.

Or, en matière de pédophilie, rares sont ceux qui connaissent les règles du jeu. Elles sont pourtant claires : Il n'y a pas d'activité sexuelle ou érotique possible avec les enfants, et il ne peut pas y en avoir ! C'est un principe de base. Il faut le clamer. Il faut que tout le monde sache bien, une fois pour toutes, que le rapport sexuel avec un enfant est un interdit majeur, au même titre que l'inceste.

D'autre part, il faut se battre autant que faire se peut pour que le même interdit frappe l'utilisation de l'image de l'enfant, qu'elle soit virtuelle, dans une bande dessinée, des mangas japonais, ou réelle. Toute représentation de l'enfant à des fins sexuelles ou commerciales doit être bannie, radicalement, et cette idée commence à prospérer.

Il faut plus globalement entreprendre une revalorisation de la dignité humaine et de la personne de l'enfant. L'enfant est ce qu'il y a de plus sacré en l'homme. Il est à protéger, il ne faut pas y toucher. C'est un énorme progrès de pouvoir dire ces choses. Avançons !

Il faut éviter de donner prise à la culpabilité des enfants, comme ces campagnes qui sont censées leur « apprendre à dire non » aux adultes, et rejettent ce faisant la responsabilité de l'abus sur eux. C'est un zèle pour le moins pernicieux s'il est insuffisamment explicité.

Information, donc. Mais aussi formation de tous les professionnels au langage de l'enfant. Tout enfant qui travaille mal à l'école n'est pas

obligatoirement un enfant abusé, il peut avoir d'autres problèmes. Mais quand soudain il travaille énormément ou s'arrête au contraire de fournir le moindre effort, quand une rupture se produit dans la chaîne de son comportement habituel, il faut toujours en rechercher la cause. L'enfant n'est pas nécessairement une victime d'abus, mais il en présente des caractéristiques inquiétantes.

Quand on y pense, se voir contraint de former les professionnels de la communication à communiquer, voilà qui me semble vraiment navrant. C'est pourtant ce qu'il faut faire. Et ce qui est prôné. Si on ne le fait pas, on risque encore de passer à côté du vrai problème. Cette formation doit être systématiquement remise à jour.

L'une des meilleures préventions est peut-être de parler avec l'enfant, mais aussi de lui proposer à nouveau le chemin de la maison. Plus il est à la maison, sauf en cas d'inceste, plus les parents jouent leur rôle, et plus l'enfant sera protégé. Mais si on le lâche dans la nature, il ne sera jamais en sécurité. Il pensera faire des choix qui lui appartiennent, mais ceux-ci ne seront pas des choix libres.

Aujourd'hui, en l'état actuel des connaissances médicales, psychiatriques, juridiques, on ne sait pas soigner la pédophilie. On ignore même s'il s'agit d'une maladie physique ou sociale.

Ce n'est pas une maladie à proprement parler dans la mesure où il s'agit d'un acte volontaire. La majorité des psychiatres qui se sont penchés sur la question — ils ne sont pas très nombreux — ne parlent curieusement pas de maladie, ni de malades. Il peut s'agir de débiles, de pervers, de gens qui ont régressé, d'autres qui ont dévié, mais pas de malades constitués.

Donc, la médecine a déjà répondu très clairement : il ne s'agit pas d'une maladie. Mais on peut cependant trouver avec le pédophile des plages de paroles et de communication, ce qui relève peu ou prou de la thérapie. Encore faut-il être sorti du déni. Or, dans de très nombreux cas, le pédophile nie son crime. De la même façon que les enfants tirent un rideau dans leur esprit et sont ailleurs « pendant qu'il me fait ça », selon l'expression consacrée, le pédophile dénie ce « ça » après l'avoir accompli, parce qu'il se rend bien compte que son acte est injustifiable.

Le danger de la récurrence

Il faudrait enfin alerter les gens sur le fait que la société ne tolérera plus ces abus. Faire preuve d'imagination dans la répression et moduler les actions : de même que menacer un homme de lui retirer son permis peut éventuellement l'empêcher de conduire en état d'ivresse, de même faut-il faire savoir que tout acte de pédophilie entraînera systématiquement pour le coupable la perte de son emploi, dès lors qu'il s'agit d'un travail qui le met en contact avec des jeunes. Les pédophiles ont pour la plupart un instinct extrêmement sûr. Ils ne se trompent jamais de métier, choisissant toujours ceux où l'on se trouve en contact avec des enfants. Voilà une sanction qui peut les amener à réfléchir. On ne se contenterait plus de mutations plus ou moins camouflées, mais on leur interdirait d'aller aux alentours des écoles, d'être animateurs, de fonder une association sportive, de travailler pour des patronages...

Je n'ai sans doute pas assez affirmé à quel point les pédophiles récidivent, encore et toujours. C'est comme une drogue dure : quand on passe à l'acte une première fois, la récurrence est probable. C'est une autre forme de déviation, de jeu avec la mort, de suicide. Arrive un moment où il faut faire un choix de société : il faut choisir l'enfant, et non le sacrifier systématiquement sur l'autel de l'adulte en proie à ses pulsions.

En vérité, tous ces problèmes sont très difficiles à manier car on les connaît très mal. Personne n'a pris le temps d'y réfléchir comme la situation le requiert, parce que tout est allé trop vite. Quelques personnes se sont penchées sur le problème, mais peu d'entre elles sont aptes pour l'instant à proposer de véritables solutions. Il faut prendre le recul suffisant. Il faut se former, demander aux autres ce qu'ils ont vécu, entendre des pédophiles, des victimes, des professionnels, comprendre et mesurer les dégâts occasionnés. Il faut aussi mesurer la difficulté d'évaluer quelqu'un qui est un manipulateur-né, un pervers, et qui peut faire tomber dans son piège entourage, policiers, magistrats, experts, comme il l'a fait pour l'enfant.

Il est difficile de savoir s'il adhère par opportunité, par compréhension, ou par repentir. Il faudra donc impérativement prévoir policiers, magistrats, experts sensibilisés et formés à reconnaître cette possible manipulation.

D'autre part, imposer une thérapie, cinq à dix ans après les faits, si on demeure dans le déni, serait d'une totale absurdité et d'une inutilité complète. On ne soigne pas quelqu'un qui affirme ne souffrir de rien. Seuls

5 p. 100 des détenus pour faits de pédophilie demandent un suivi psychologique...

Si on explicite au délinquant la démarche que l'on va lui imposer, démarche de suivi médico-social, peut-être pourra-t-on le convaincre de la nécessité de réagir. La négation de l'acte peut se transformer progressivement en une prise de conscience qui empêchera l'agresseur de se retrancher derrière la suprême excuse pour lui : « Ce n'est pas de ma faute, je suis malade. »

Rien n'empêche de faire comprendre au mis en cause que, quelle que soit sa position, dès lors qu'il a été déclaré coupable, qu'il doit se soumettre aux obligations légales et subir une peine, contrainte sociale, médicale, destinée à prévenir tout autre acte de même nature.

Le projet de loi aujourd'hui discuté prévoit pour ce faire une camisole chimique qui entrave sa liberté — comme toute peine — mais place l'enfant à l'abri de sa déviance. Ainsi n'est-il plus nécessaire d'envisager des moyens plus dégradants et irréversibles, tels que la peine de mort, qui ne fait que reproduire ce que l'on reproche au pédophile : abuser de son pouvoir sur les êtres humains, se prendre pour Dieu. À aucun moment, la peine de mort n'est didactique, au contraire elle nie la valeur de la vie.

Et la justice se doit avant tout de reposer les mots, de recalcr les repères, de restructurer l'individu, de lui redonner sa place dans la société, donc de remettre chacun et chaque acte dans l'ordre. Ce faisant, elle évite la récurrence.

Si le pédophile choisit de poursuivre ses activités, on ne peut rien faire d'autre que de le condamner à des peines de sûreté. Mais probablement faudrait-il aussi prononcer contre lui une sorte d'excommunication laïque, en lui interdisant un certain type d'emploi et la fréquentation des établissements accueillant des enfants. On pourrait le contraindre aussi à ne pas revenir sur les lieux où ses victimes sont susceptibles de le rencontrer, car il est inutile de raviver un traumatisme.

Il faut comprendre qu'à l'heure actuelle, quand un pédophile a purgé sa peine de prison — un an, trois ans, dix ans —, il rentre chez lui tranquillement. Lorsqu'il s'agit d'un voisin de la victime, celle-ci ouvre un beau matin ses volets sur le spectacle de l'homme qui a abusé d'elle pendant des années. Cela n'est pas tolérable. La réparation doit également comprendre l'oubli, la mise à l'écart. Il faut que le pédophile le sache. La mise au ban de la société est toujours une arme efficace.

Il ne s'agit pas de copier les États-Unis, en placardant sur tous les murs de l'immeuble et chez tous les voisins — c'est une obligation — des affichettes : « Attention, cet homme a été condamné pour pédophilie, gardez vos enfants ! » Ce n'est pas dans l'esprit français.

Ne plus déléguer

La justice n'est pas exempte de paradoxes : les magistrats sont considérés depuis toujours comme une corporation traditionaliste, conservatrice. En réalité, ils ont fait considérablement évoluer la jurisprudence. Ils ont rédigé la loi de 1945, une loi sur les enfants qui était très en pointe au regard de tous les textes existant à l'époque : ils ont reconnu à l'enfant une excuse de minorité, ils l'ont protégé, lui ont donné depuis la parole, ont finalement reconnu une convention spéciale des Droits de l'enfant...

Mais en même temps, chacun sait que toute médaille a son revers : dès qu'on fait une nouvelle loi quelque part, c'est le signe d'un échec antérieur. Si on a été contraint de faire une loi pour les enfants, c'est qu'on est obligé de forcer les choses pour qu'un droit soit reconnu.

Ce sont également des magistrats qui ont eu le souci de reconnaître les droits de la concubine, de l'enfant naturel, le droit à la parole de l'enfant dans les problèmes de divorce, événement qui les concerne particulièrement ; celui, à seize ans, de choisir sa nationalité, acte personnel très lourd de conséquences.

Mais on reste dans le paradoxe. Car dans la réalité quotidienne — pourquoi ne pas le dire ? —, les juges n'aiment pas se retrouver face à un enfant. Ils n'aiment pas non plus qu'on le leur fasse remarquer. Le plus souvent, ils délèguent leurs responsabilités. Le magistrat est pourtant le représentant naturel des libertés individuelles, il en est le garant. Personne plus que lui ne doit lutter pied à pied contre la pédophilie. Il ne doit pas se dessaisir de cette mission. Mais, comme tout le monde en cette fin de siècle, il délègue. Il délègue une partie de ses pouvoirs à des services sociaux, à des experts de toutes catégories, ainsi qu'au médecin, qui doivent dire si l'enfant est crédible — comme si ce même magistrat n'avait pas d'enfant lui-même ! Il délègue donc à des services qui vont chercher à recueillir des renseignements sur la famille, sur les enfants. Certes, il n'est pas gynécologue et ne peut pas savoir si un enfant est défloré ou non. Un interprète ne peut pas connaître toutes les langues. Mais entendre l'enfant, c'est quand même un des attributs du juge. Il n'a jamais eu besoin d'intermédiaires pour entendre l'adulte.

Le juge régule les comportements sociaux, comme le médecin régule les comportements physiques individuels. Il n'y a pas très longtemps, le prêtre était destiné à réguler les comportements spirituels. Ces trois personnes, le

prêtre, le juge, le médecin, étaient les personnages clés de l'édifice social. Aujourd'hui, confronté à ces histoires frontalières entre les transgressions divine, mentale et sociale, purement physique, chacun se décharge sur l'autre de ses responsabilités.

L'idée de former une équipe va sans doute dans le bon sens, une équipe de gens plus proches les uns des autres, tout en étant de milieux différents : un véritable groupe de travail, qui puisse réguler l'ensemble, dans une certaine harmonie, peut-être pour retrouver un équilibre qui ne soit plus fondé uniquement sur la famille qui vole en éclats, mais sur une équipe interdisciplinaire.

Il ne faut pas hésiter à chercher et à inventer des solutions nouvelles. Il faut de l'imagination, de la volonté, du cœur, dans l'acception ancienne et nouvelle du terme. Je crois que nous avons tous besoin de retrouver un équilibre, à la condition que celui-ci tienne compte des lois des hommes et de la nature, des lois éthiques. L'homme, la femme et l'enfant doivent tous les trois définir l'humaine condition.

J'ai la conviction fondamentale que nous appartenons à la Terre et au Cosmos, et que nous devons en tirer certaines leçons. Si on ne prend pas en compte cette double appartenance, on n'est plus un homme. L'homme est le médiateur entre le Ciel et la Terre. Et je crois que c'est vraiment la place qu'il faut retrouver, d'une manière ou d'une autre.

La parole de l'enfant

Le remède souverain à la pédophilie est la rupture de la loi du silence, la prise de parole de l'enfant, son écoute et sa prise en compte. « Au commencement était le verbe. » Or, cette parole n'est pas entendue de par l'irresponsabilité légale du mineur. Il n'est pas sujet de droit, et on commence seulement à reconnaître qu'il peut, à partir de l'âge de treize ans, être entendu par les magistrats, notamment en matière de divorce. Il peut préciser au magistrat qu'il préférerait vivre au quotidien avec tel ou tel parent, pour telle ou telle raison. Ce n'est qu'une parole, qui n'a de valeur que consultative. Au bout du compte, c'est bien entendu le magistrat qui décidera.

On voit d'ailleurs certains d'entre eux se débarrasser de ce choix en en faisant porter la responsabilité à l'enfant. Mais il faut bien savoir que l'enfant est incapable de choisir entre son père et sa mère. Ce n'est pas de cette façon qu'il faut lui présenter les choses, car une fois de plus on retourne contre lui la culpabilité.

De la même façon, pour en revenir aux pédophiles, on renverse les perspectives quand on dit qu'« il vaut tout de même mieux un coupable dehors qu'un innocent en prison ». Tel est le message des *Risques du métier*, film pour le moins ambigu. Oui, peut-être, à la nuance près que, si le coupable reste dehors, il continue à être l'auteur, et l'enfant continue à être victime. Voilà qui n'est jamais pesé dans la balance ! Finalement, lorsqu'on fait le procès de l'enfant et non celui de l'adulte, on se moque complètement de la victime. Or, l'essentiel est de ne surtout pas condamner un innocent. Concrètement, comment se passent les choses ?

Plus l'enfant est jeune, moins il déguise la vérité — un adolescent, c'est autre chose, il peut avoir des besoins de vengeance... Mais l'élaboration du mensonge chez un petit est quasi inexistant. Sauf maladie psychique sur laquelle les psychiatres posent un diagnostic. Donc un enfant en bas âge, sept ans — toujours la première porte —, ne ment jamais. Il n'invente *jamais* de lui-même ce genre d'histoire, sauf à s'y risquer une fois, poussé par maman ou papa, parce qu'il est pris dans des conflits entre les parents. Mais ce genre d'histoire ne résiste pas à deux interrogatoires. Sauf cas particuliers, l'enfant ne peut pas élaborer ce mensonge. On est donc tout de suite fixé. Et pourtant, on continue à mettre sa parole en doute, on ne souhaite pas sa présence au procès...

De plus, pour les enfants de moins de sept ans, il s'agit très souvent d'attouchements, de tentatives de viol, ou de pénétrations buccales — parce que les pénétrations anales ou vaginales feraient des dégâts tels que l'enfant serait meurtri dans sa chair — , qui ne peuvent être médicalement constatés. La mise en doute, dès qu'elle est prononcée, de la parole de l'enfant s'en trouve grandement facilitée, puisqu'il n'y pas de « preuves ».

Dès qu'on entend un petit enfant, on sait. Tous les parents normalement constitués savent quand leurs enfants racontent un mensonge ou quand ils disent la vérité. On le sait. Mais quand on les interroge sur les abus dont ils sont les victimes, on ne sait plus. Le silence retombe, toujours au détriment de l'enfant. La vérité sort toujours de la bouche des enfants, sauf devant un tribunal !

Et pourtant, les remèdes sont simples. Ils ont trois noms : information, formation et répression. La répression est en effet un des moyens les plus sûrs d'éradiquer la pédophilie. Les pays du Sud-Est asiatique l'ont compris. Ils ont durci considérablement leurs lois et énoncé clairement que l'adulte ne pouvait avoir de relations sexuelles avec un enfant sous peine de sanctions très fortes. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les pédophiles — peu courageux par nature — ont immédiatement émigré vers l'Afrique et l'Amérique centrale. L'Afrique s'est positionnée très fermement mais n'a malheureusement pas, en l'état, les moyens de sa politique.

La conscience mondiale annoncée à Stockholm, la mobilisation générale de tous les hommes de bonne volonté à l'échelon planétaire, l'unification de la loi, le respect du plan d'action défini dans la capitale suédoise, l'extension de la possibilité de traquer la pédophilie en tous lieux de commission des faits, en tous lieux de refuge du délinquant, la concertation sans restriction des États, ONG (Organisations non gouvernementales), institutions, citoyens, parents, la sanction par les instances internationales sont de nature à endiguer le phénomène. Par-dessus tout, la restitution à l'homme de ses trois dimensions est le meilleur remède : informer, former, réprimer. Mais aussi prendre conscience, comprendre, rénover les valeurs, restaurer la dignité, accepter la vérité, aller vers la liberté...

Nos sociétés sont parvenues à un tel point de décadence que, si elles ne réagissent pas tout de suite, elles ne se relèveront jamais. En cette fin de siècle, tout le monde fabrique des petits pédophiles : les hommes, les

femmes. Nous fabriquons des enfants qui seront complètement déstructurés, détruits, sans aucun repère... C'est de la démence complète ! Un enfant impubère, je le répète, est un enfant asexué. On ne peut donc pas chercher de sexe chez celui qui n'en a pas. Si l'on s'acharne à le faire, c'est que plus personne n'a de place dans cette société. Les femmes jouent un rôle d'homme, les hommes un rôle de femme, mais personne ne sait jusqu'où les premières peuvent être virilisées et les seconds être considérés comme tendres ou maternants. Plus personne ne possède sa propre définition de ce qu'est la maternité, la paternité, et du rôle à jouer d'un côté ou de l'autre. Peut-être va-t-on vers une nouvelle redéfinition de l'homme et de la femme dans un contexte de complémentarité et non de lutte ?

CITOYENNE DU MONDE

1978. J'ai trente ans, Saturne passe sur lui-même et bouleverse ma vie.

C'est l'année de mon premier poste de magistrat instructeur, l'année de mon premier accident, l'année de mon premier enfant.

Emmanuelle, Dieu avec nous, est entrée dans ma vie. Dimitri, Mathieu, Marie, Kim suivront. La dynamique est en marche...

Hermès naîtra quinze ans après (Saturne est face à lui-même).

Hermès

Comme on l'imagine, au cours de ces années qu'on pourrait nommer d'« apprentissage », je n'ai pas tardé à m'engager dans une association d'adoption. Puis j'ai très vite été conseiller juridique, plus ou moins régulier et officiel, d'un certain nombre d'associations qui s'occupaient d'enfants. L'une d'elles avait besoin d'un conseil, on me téléphonait, je répondais...

Je n'ai pas tardé à militer au sein de ce milieu associatif, et on comprend que je n'avais guère envie de me retrouver, dans mon métier, à nouveau avec les mineurs... Au Palais, pendant mon court séjour forcé aux mineurs, je me suis aperçue que bien peu de structures existaient pour un certain nombre d'enfants. En fait, chaque enfant a sa problématique, et il faudrait apporter une réponse particulière à chacune.

C'est sur cette idée simple qu'un jour j'ai créé ma propre association, parce que je me suis fâchée contre un éducateur, qui me disait : « Vous cherchez un mouton à cinq pattes pour cet enfant, il n'y a pas de solution, pas de lieu qui lui iraient. — Créez-le ! », lui ai-je dit en colère. Il m'a répondu du tac au tac : « Pourquoi pas vous ? » C'est ainsi qu'est née l'association Hermès.

Ce qui n'était qu'une espèce de pari est bientôt devenu une grande aventure, avec l'éducateur en question, qui fait partie de l'association. Naturellement, quand nous avons commencé à exister, nous avons continué à entretenir des liens avec les autres associations et nous avons estimé devoir nous fédérer à des mouvements plus importants, notamment afin d'obtenir des informations logistiques que nous ne pouvions pas avoir nous-mêmes — on ne peut pas tout faire à la fois. Avant Hermès, j'avais adhéré à la fédération de la Voix de l'Enfant, dont je connaissais un certain nombre de membres depuis une quinzaine d'années. Quand j'ai fondé mon association, c'était une suite logique : j'avais déjà une activité ponctuelle au sein de la Voix de l'Enfant.

L'objectif de l'association Hermès est de trouver d'abord une réponse à chaque enfant. Quand des lieux d'accueil adaptés n'existent pas, pour une raison ou une autre, notre objectif est de créer les conditions spécifiques se rapprochant le plus possible des conditions idéales pour telle ou telle problématique, pour tel ou tel enfant.

Nous avons commencé, en espérant progresser, mais nous n'avons pas obtenu d'agrément pour continuer : donc pas de moyens de multiplier les

expériences et surtout les lieux pour les enfants. Nous nous heurtons toujours à des contingences administratives qui nous dépassent et ne nous permettent pas d'avancer.

Un monde plus libre, plus solidaire, plus fraternel

Notre réflexion nous amenait à considérer que les enfants auraient dû être accueillis dans un rayon de cent kilomètres autour de Paris, pour qu'ils ne soient pas coupés de leurs racines, de leurs juges, de leurs éducateurs. Nous avons été amenés à accueillir dans un premier temps, et à titre provisoire, trois enfants en très grande difficulté sociale. Cette expérience, qui s'est soldée par un échec, nous a appris que la générosité ne suffisait pas. Il faut un lieu adapté avec une équipe éducative spécifique et un environnement consentant. Les problèmes administratifs déjà évoqués ne nous ont pas permis de persévérer dans le choix d'enfants délinquants.

Le hasard (existe-t-il ?) nous a mis en présence d'un enfant non francophone, transfuge d'un atelier clandestin. Les services éducatifs ont eu à traiter une situation nouvelle. Nous nous sommes proposés. Peu à peu, la situation est devenue habituelle, la réponse aussi. Nous nous sommes bientôt retrouvés à la tête d'une grande famille : de grands enfants, souvent non francophones, toujours victimes et exploités, toujours désireux de retrouver leur dignité, cheminant désormais à côté des nôtres.

Certains choisissent de devenir des Bouillon par l'adoption. Il n'y a pas de différence entre les uns et les autres, ils ont simplement besoin d'une nouvelle identité, ou de davantage de sécurité, ou ont établi un lien affectif plus fort avec nous.

Hermès est devenu un lieu d'accueil permanent pour les uns, provisoire pour d'autres. Ils peuvent rester une journée, faire un séjour de rupture, une parenthèse dans la vie familiale ou sociale, retourner dans leurs pays, dans leurs familles, et pour ceux qui n'en ont pas, rester.

Ceux qui demeurent à l'association continuent de bénéficier d'un accompagnement lorsqu'ils prennent leur envol. C'est ainsi que les week-ends, nous avons cessé de compter leur nombre... Nous avons déjà des petits-enfants.

Il ne faudrait pas en conclure que notre démarche se résume à l'adoption. Celle-ci n'était qu'une première étape de cette lente maturation qui nous a amenés à élargir nos horizons. La solution offerte à chaque enfant est singulière. Certains devront à terme retourner dans leurs pays. Nous œuvrons pour leur donner la force d'accepter ce retour et nous les préparons pour qu'il s'effectue dans les meilleures conditions possibles. D'autres pourront rester plus longtemps sur le territoire français. Notre devoir est de

leur donner un maximum d'outils pour qu'ils soient en mesure d'affronter les contradictions du choc des civilisations. D'autres encore ne pourront jamais rentrer chez eux. Il faut donc les aider à devenir des citoyens français. Cette problématique nous a beaucoup préoccupés et m'a renvoyée à mon choix d'adoption.

Comme Saint-Exupéry, nous « utilisons » les différences des uns et des autres pour un enrichissement mutuel. C'est peut-être le germe d'un monde plus libre, plus solidaire et plus fraternel. S'ils ne sont pas citoyens chez eux, qu'ils soient comme moi citoyens du monde.

Aide ou assistance ?

Avant d'en arriver à la citoyenneté, ces enfants qui, dans leur grande majorité, sont des mineurs réfugiés non accompagnés, ont été des esclaves honteusement exploités. La première notion que nous devons leur donner est celle de la liberté. Ils vivaient dans la clandestinité la plus totale, sans identité. Ils étaient donc tout, sauf libres. La notion de choix restait vide de sens dans ces conditions, la passivité était leur lot. Il semblait dès lors difficile de les aider sans les assister. Difficile de leur expliquer quels sont les attributs d'un homme libre. Les mots maturité, responsabilité, ne résonnaient pas en eux. Passer de l'assistance à l'aide est un de nos objectifs fondamentaux, mais cela ne peut se faire que très progressivement.

Nous avons d'ailleurs sur la question un certain nombre de points de vue très fermes : pour nous, l'enfant n'était accueilli à l'association que s'il était volontaire. Mais avec les non-francophones, pour des raisons évidentes, la question ne pouvait guère être posée. De par leur spécificité, ces enfants devaient être sollicités et non freinés. Avant tout projet éducatif, il fallait, d'abord, les rendre acteurs d'eux-mêmes. Pour aider un enfant, ou tout être humain d'ailleurs, la générosité ne suffit pas, il faut que l'autre soit demandeur. S'il ne l'est pas, personne ne peut rien pour lui. Nous pouvons nous échineer des années, faire tout ce que nous voulons, il ne nous a rien demandé.

Respecter l'autre, ce n'est sûrement pas vouloir faire son bonheur, et décider à sa place.

C'est ma philosophie : si tout le monde était acteur de sa vie, le monde tournerait mieux. Si, au lieu de subir son existence, ses pulsions, son destin, on arrivait à les gérer, on serait un être humain véritable. On serait dans l'être. C'est ce qu'essaie de faire l'association Hermès.

Le plus surprenant, c'est la solidarité spontanée que les enfants développent à la maison, mais librement (ils ont appris...) à l'extérieur, chez les anciens de l'association, y compris ceux qui n'avaient pas l'air de s'entendre durant leur séjour commun. Peut-être, comme dit Emmanuelle, assisterons-nous à une génération spontanée de petits Bouillon, qui peupleront chacun des continents.

Les membres de l'association

Les membres de l'association sont une petite quinzaine, je parle des membres principaux. Outre l'éducateur et moi-même qui avons initié ce projet, il y a d'abord la vice-présidente, sans qui rien ne se serait fait, qui est ma meilleure amie depuis plus de vingt ans. Elle est magistrat, elle aussi. Elle a des moyens financiers plus importants que les miens, qu'elle met en grande partie au service de l'association. Sans elle, rien ne continuerait à se faire. Chacun donne ce dont il dispose. C'est bien ce qu'on appelle une association.

Il y a Patrick, bien entendu, mon compagnon, qui donne quasiment tout son temps et qui a renoncé à tout autre projet personnel et professionnel pour être là : c'est extraordinaire. Il y a sa sœur, qui assure tout le secrétariat et donne aussi ses dimanches sans compter...

Ce sont donc les quatre membres du bureau. Quatre de mes amis sont en outre très présents dans cette aventure. Ils assurent tout ce qui est juridique, dont je ne m'occupe pas du tout : la gestion des dossiers, leur montage, les divers problèmes d'acquisition, et tout le droit des associations. Ils sont très souvent présents.

Il y a encore le juge pour enfants et les éducateurs qui ont pris en charge les problèmes éducatifs et d'orientation des jeunes.

Tous les membres de l'association participent par actions ponctuelles, qui n'ont l'air de rien, mais qui sont en réalité essentielles : ils emmènent par exemple un ou deux enfants quelques jours au bord de la mer... Cela représente pour les enfants une aventure, de nouveaux visages, c'est une ouverture vers l'extérieur. C'est beaucoup. Une à deux fois par semaine, ils sont à la maison, ils aident de toutes les façons possibles ; ces échanges entre l'intérieur et l'extérieur sont vitaux.

Pour être complet, il faudrait parler aussi de rapports étroits et privilégiés avec des associations au Mali, au Sénégal, en Roumanie, en Chine. Nous faisons du « troc », ce qui permet à l'association d'intégrer des enfants à de modestes actions, élargies à d'autres pays. À cette échelle aussi, les échanges entre l'intérieur et l'extérieur sont vitaux.

Quoi qu'il en soit, nous aurons semé, ce sera aux enfants de récolter.

Quand on a un champ, un champ d'investigation par exemple, si on ne sème rien, on ne récoltera jamais rien. Alors nous semons beaucoup, dans

l'espoir que parmi toutes les graines semées, le plus grand nombre germera.

Trismégiste

Le nom d'Hermès n'a pas été choisi par hasard. Helléniste passionnée, née sous la maîtrise de ce dieu, je ne recule devant aucun clin d'œil : ce nom symbolise à divers titres ma vie, ma philosophie et mon action.

Hermès est avant tout le signe de l'esprit, de l'intellect. Dieu ailé, il est par essence subtil et aérien. Original, voire malicieux, il est le messager des dieux, c'est-à-dire du passage, de la transformation, de la transmutation entre les trois plans : le corps, l'esprit, l'âme.

Maître de l'occultisme, alchimiste, il transcende la matière, il œuvre au noir pour redonner à l'homme ses dimensions spirituelle et cosmique.

Il ouvre les portes et avec lui tout est possible. Il protège les voyageurs, les commerçants, les voleurs, les chercheurs, les inventeurs, les magiciens.

Médecin de l'âme, il détourne du chemin de l'homme les mauvaises rencontres et les fantômes. Il va chercher des âmes en enfer et les ramène à Dieu.

Il a pour emblème la lyre, faite avec la carapace d'une tortue, symbole de la justice, et le caducée, représentation de l'infini, de l'universel.

Il est quelque peu « parquetier » (membre du parquet), puisque lui aussi est l'exécuteur des lois... de Zeus.

Il fait des miracles par la magie de sa volonté.

Le trois fois grand est libre, il n'a aucune frontière.

ÉPILOGUE

Sauvetage

J'aime beaucoup le poème de Sully Prudhomme qui sert d'exergue à ce livre. Ce vase brisé, je l'ai si souvent vu de mes yeux, c'est bien sûr l'ange qu'on a violé. Comme l'écrivait Théophile Gautier à propos de ces quelques vers, « la blessure invisible pleure toujours ». Alors, avant d'achever cet ouvrage, je voulais faire passer un ultime message d'espoir.

L'histoire est assez jolie. Au milieu des années 60, près d'un siècle après la parution en librairie du recueil *Stances et Poèmes*, on découvrit, parmi divers autographes de Sully Prudhomme légués en 1911 à la Bibliothèque nationale, un poème qui, sous le titre de *Sauvetage*, semblait être une suite heureuse à la version originale du *Vase brisé*. Je laisse volontiers le dernier mot au poète, tant il est vrai que ce *Sauvetage*, daté du 9 juillet 1903, évoque avec justesse ce que je voulais moi-même tenter de dire ici :

*Le vase atteint, où la verveine,
Mourant de soif, avait pâli,
Ne se soutenait plus qu'à peine,
Toujours vide aussitôt rempli.*

*C'était en vain que les servantes,
Chaque jour, de leur arrosoir,
Inondaient les fleurs expirantes :
L'eau fuyait toute avant le soir.*

*Mais en passant une étrangère
Devina la fente et les pleurs,
Et d'une main sûre et légère
Prit le cristal avec les fleurs,*

*Mit le tout dans un plus grand vase
D'or solide, empli jusqu'au bord,
Et rendit sa première extase
A l'amour qui s'était cru mort.*

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement :

Annick et Jean-Pierre, Minnie, Betty, sans qui je n'aurais pu goûter l'honneur et la joie de la maternité.

Jean-Marc, Hocine, Jean-Pierre, Chantal, Françoise (s), Pierre, Marc, Jocelyne, qui ont été les premiers à me faire confiance et à me soutenir.

Tous les membres de la fédération de la Voix de l'Enfant et leur génial président, avec une tendresse très prononcée pour Martine et Catherine qui m'ont ouvert des horizons.

Les membres de L'Entraide universitaire et ses deux Michel qui ont beaucoup œuvré à nos côtés.

Paul et Patricia, Claudine, Marie-Hélène, M. et Mme Guimard, Jean-Michel et Régine, Lène, Gisèle, Catherine, Jacques, Anne, Anne-Christine, Henriette, qui nous ont apporté force et vigueur.

Mireille et son équipe ; Dominique et la sienne ; Marie et UNI-CITE. Philippe, Pierre et Christophe.

Et naturellement tous les membres de l'association Hermès, amis fidèles, ceux des premières heures et ceux qui nous ont rejoints, sans oublier Maba, Marie et Gulfraz.

Remerciements spéciaux à Martine, Jean-Claude, Sophie, Maren, Claude, Jean-Claude, Jean-Christophe, sans qui ce livre n'aurait pu voir le jour.

Et à Patrick, mon cher compagnon.

Martine Bouillon est substitut du procureur auprès du tribunal de Bobigny. En 1996, elle a représenté la France au congrès de Stockholm où cent seize pays étaient réunis pour débattre de l'exploitation des enfants.

Elle est administrateur de plusieurs associations centrées sur l'enfant. Vingt-quatre enfants et adolescents vivent en permanence sous son toit, dont dix petits étrangers adoptés.

Notes

1

Fédération de quarante-cinq associations luttant pour la protection des enfants.

2

Abuser signifie : « user au-delà de ce qui est permis ». Doit-on en conclure qu'il est permis d'en user ?...

3

Chakra : centre vital d'énergie utilisé en médecine orientale. Les *chakras* sont au nombre de sept.

4

L'infans est le tout petit enfant qui n'a pas l'usage de la parole. Par extension, en droit romain, celui qui n'a pas droit à la parole...

5

En correctionnelle, le comparant s'appelle « prévenu » ; aux assises, c'est-à-dire pour les crimes, il s'appelle « accusé », chez le juge d'instruction, il s'appelle « mis en examen », nouvelle version de l'« inculpé ».

6

End Child Prostitution and Trafficking.

7

« Bas les masques » : L'enfance violée.

ISBN 2-7021-2733-9
© Calmann-Lévy, 1997

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été initialement fabriquée par la société FeniXX au format ePub (ISBN 9782702173619) le 29 juin 2015.

Couverture :
Conception graphique – Coraline Mas-Prévoist
Programme de génération – Louis Eveillard
Typographie – Linux Libertine, Licence OFL

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.